



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 012 • 3^e SESSION • 40^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 26 avril 2010

—
Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le lundi 26 avril 2010

• (0805)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): Je vous souhaite la bienvenue à la première séance de notre tournée pancanadienne, où nous réfléchissons sur l'avenir de l'agriculture ainsi que sur les façons d'inciter nos jeunes à devenir et demeurer des agriculteurs.

Avant de passer la parole à nos témoins, j'aimerais remercier le député Ron Cannan, qui nous accueille dans sa circonscription.

Monsieur Cannan, nous sommes ravis d'être dans la belle ville de Kelowna.

J'aimerais remercier une fois de plus les témoins qui se sont présentés aujourd'hui. Nous vous sommes reconnaissants de nous consacrer du temps malgré vos horaires chargés. Je suis moi-même agriculteur, je sais donc ce que représente le fait de mettre son travail de côté, surtout par une belle journée comme celle-ci, mais je pense que vous conviendrez avec moi que cette étude est très importante. Nous apprécions votre geste.

Nous vous demanderons de présenter un exposé de cinq à sept minutes, si possible. Je ne vous interromprai pas si vous prenez quelques instants de plus, mais plus nous aurons de temps pour les questions — et je suis persuadé qu'il y en aura énormément —, mieux ce sera.

Sans plus tarder, je serai galant et demanderai à Mme Van Roehoudt de prendre la parole. Merci beaucoup.

Mme Madeleine Van Roehoudt (à titre personnel): Je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui. Je m'appelle Madeleine Van Roehoudt et je suis une pomicultrice de troisième génération. Je viens de Winfield, qui est à une demi-heure d'ici vers le nord. J'ai terminé mes études en agriculture à l'Université de la Colombie-Britannique et j'entreprends le mois prochain un MBA en ligne à l'Université Athabasca.

Afin de gagner du temps, je vais me limiter à trois des problèmes que nous vivons dans mon secteur.

Tout d'abord, il y a le coût élevé des terres. Ici, dans l'Okanagan, les terres se vendent entre 80 000 \$ et 100 000 \$ l'acre.

Ensuite, on trouve le faible rendement financier pour les producteurs. Lorsqu'on doit rembourser une hypothèque pour une terre qui nous a coûté très cher et qui rapporte très peu d'argent, la vie est très difficile.

Enfin, il est impossible d'imposer une image de marque à des produits maraîchers. Ces produits n'arrivent pas au magasin dans un emballage sur lequel on vante leurs vertus ou leurs origines. À côté du prix, il arrive qu'on mentionne que le produit vient de la Colombie-Britannique, mais quand on regarde attentivement dans le panier, dans le panier de pommes, du moins, on se rend compte que ces pommes viennent de l'État de Washington.

Même lorsqu'un consommateur souhaite se procurer des produits locaux, il doit faire très attention. Les nouvelles étiquettes qu'on colle sur les pommes ont un code à barres qu'on utilise à des fins de traçabilité et pour faciliter le travail des caissiers. Le petit logo qui indique leur provenance est tellement petit qu'il faut presque prendre une loupe pour le voir. Comment peut-on promouvoir ses produits quand le consommateur ne peut même pas les distinguer des autres?

Ces problèmes ne nous donnent aucun avantage concurrentiel. Nous faisons de l'argent en produisant des produits haut de gamme. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous ne sommes certainement pas des producteurs à bas prix. Comment pouvons-nous donc être concurrentiels à l'échelle planétaire?

Cela dit, je me pose la question suivante: est-il important pour les Canadiens que nous produisions des aliments canadiens? Si ce n'est pas important, laissons le marché mondial faire son travail et ceux qui ne bénéficient pas d'avantages concurrentiels disparaîtront. Si, au contraire, la production locale est importante, alors quels programmes avons-nous pour aider les agriculteurs?

Les programmes utiles visent l'élimination des vieux arbres dans les vergers et un reboisement plus dense en utilisant de nouvelles variétés. Ces programmes favorisent le rajeunissement des vergers.

Le programme Agri-stabilité est utile, mais je pense qu'il a été principalement conçu pour les marchés où les prix fluctuent. À long terme, les programmes du genre ne sont pas très utiles pour les agriculteurs dont le rendement diminue d'année en année tant qu'ils ne s'attaquent pas à la source du problème.

La recherche est essentielle si nous voulons demeurer des leaders dans notre industrie, créer de nouvelles variétés et trouver des solutions contre les ravageurs et les maladies.

Quant aux programmes dont nous avons besoin et qui n'existent pas, je dois dire qu'il n'existe pas de programmes pour les jeunes agriculteurs ici, en Colombie-Britannique. Puisque je n'en connaissais aucun, j'ai fait quelques recherches. Je n'ai rien trouvé.

J'ai trouvé un programme qui permettait de garantir des prêts allant jusqu'à 500 000 \$. Dans la vallée de l'Okanagan, avec 500 000 \$, on n'achète pas beaucoup de choses. À 100 000 \$ l'acre, on parle d'une terre d'au plus cinq acres, sans compter la machinerie ou les immeubles.

Nous avons besoin d'un programme visant à jumeler les jeunes agriculteurs avec des propriétaires terriens qui voudraient louer leurs terres à long terme. Il y a des gens qui déménagent dans l'Okanagan — ils ont de l'argent, ils veulent vivre en campagne mais ils ne veulent pas devenir agriculteurs. Ils ont les terres. Comment jumeler les jeunes agriculteurs avec ces gens qui ont les terres mais qui ne veulent pas y travailler? S'ils sont prêts à signer des baux à long terme, les agriculteurs pourront, par exemple, planter des arbres fruitiers qui ont besoin de plusieurs années pour grandir et être rentables.

Un autre programme dont nous avons besoin vise la mise en marché et l'établissement de marques. Nous avons besoin d'un moyen d'annoncer les vertus de nos produits aux consommateurs, ainsi que de campagnes d'achat local afin d'informer les gens des avantages de l'agriculture sur le plan de la conservation de l'environnement, des puits de carbone et des espaces verts, sans compter les emplois que les fermes fournissent à l'économie locale. Nous avons besoin de ces campagnes d'achat local pour identifier ce type d'attributs, mais aussi pour pouvoir identifier les produits locaux dans les supermarchés. Sinon, comment pourrait-on acheter des produits locaux si c'est ce qu'on désire?

Ce sont mes principaux arguments.

Pardonnez-moi si je me suis dépêchée, j'ai tenté de respecter le temps qui m'était alloué.

• (0810)

Le président: C'était très bien, je suis persuadé qu'il y aura des questions pour vous.

Nous passons maintenant la parole à M. Dobernigg.

Vous venez tout juste d'arriver. Aimerez-vous avoir un peu plus de temps?

M. David Dobernigg (à titre personnel): Ça m'est égal.

Le président: Vous êtes le suivant sur la liste, vous avez donc entre cinq et sept minutes. Nous avons beaucoup de temps pour les questions.

Bienvenue. Merci d'être venu aujourd'hui.

M. David Dobernigg: Merci beaucoup.

Je remercie le comité de me donner la possibilité de m'exprimer sur l'agriculture et sur mon expérience à titre de jeune agriculteur au Canada.

Je suis producteur fruitier à la ferme familiale depuis 10 ans. Je suis les traces de mes parents et de mes grands-parents. J'ai fait partie de la direction de la Fruit Growers Association de 2004 à 2007, jusqu'à la naissance de ma deuxième fille. Aujourd'hui, j'ai trois filles.

Notre ferme est aujourd'hui en transition, tant sur le plan de la relève que du renouvellement. Nous avons terminé notre plan de relève et nous nous dirigeons lentement vers les aspects juridiques du transfert de la terre.

Nous avons récemment entrepris de revitaliser notre ferme en enlevant les plus gros arbres et les variétés non rentables et en utilisant une meilleure densité et des variétés plus profitables pour le reboisement. J'espère qu'on poursuivra le programme fédéral d'enlèvement après la date prévue à la fin du mois de mars, puisqu'il semble qu'aucune somme supplémentaire ne serait nécessaire pour la poursuite des activités du programme; au rythme actuel, on ne sera pas capable de dépenser toutes les sommes prévues. Un programme de reboisement serait également utile pour soutenir le renouvellement continu de l'industrie.

J'ai déjà entendu dire que l'agriculture se définissait par l'utilisation de la terre, de l'eau, de capitaux et du travail pour produire des aliments. J'aimerais traiter rapidement de chacun de ces éléments.

Les terres agricoles de la vallée de l'Okanagan coûtent excessivement cher pour qui veut devenir agriculteur du jour au lendemain. En Colombie-Britannique, nous avons une politique très efficace de protection des terres agricoles. Cependant, il semble que ceux qui ont les moyens d'acheter des terres agricoles le font, mais que la plupart de ces personnes sont plus intéressées par le mode de

vie rural que par l'agriculture. Dans ma région, on est en train de remplacer l'agriculture de production par de grandes maisons situées au beau milieu de terres de 10 acres, avec quelques chevaux ou vaches qu'on garde pour sauver de l'impôt.

Tous les jeunes agriculteurs que je connais viennent de familles d'agriculteurs, comme un grand pourcentage des agriculteurs de la génération de mon père. Les jeunes — et les moins jeunes — qui font leur entrée en agriculture sont très rares en raison du faible rendement et du prix élevé des terres. Cette tendance n'augure rien de bon en ce qui concerne notre capacité de produire nos propres aliments lorsque la génération actuelle d'agriculteurs, déjà composée d'un grand nombre de personnes âgées, prendra sa retraite.

L'eau est vitale pour la production des aliments, et l'Okanagan connaît de plus en plus de problèmes de disponibilité en eau. L'augmentation des ensembles résidentiels et la baisse des chutes de neige des dernières années sont sources d'ennuis pour nos ressources aquatiques. Les recherches du CRAPAC, le Centre de recherches agroalimentaires du Pacifique, ont permis de prédire que l'agriculture aura besoin de plus d'eau à l'avenir pour s'adapter aux changements climatiques. La Colombie-Britannique a des politiques pour protéger les terres agricoles. Cependant, on ne protège pas l'eau destinée à l'agriculture, ce qui rend nos fermes très vulnérables aux années de sécheresse, qui devraient se produire plus fréquemment au cours des prochaines années.

L'argent a toujours été un problème en agriculture, et les marges sont minces pour à peu près tous les produits. La production fruitière dans l'Okanagan connaît une deuxième année consécutive de prix désavantageux, bien en-deçà du seuil de rentabilité. Quelques facteurs sont responsables de cette situation, dont la force du dollar canadien, la production massive dans l'État de Washington et la récession. Une tempête de grêle a balayé toutes mes récoltes l'an dernier, les dommages atteignaient 97 p. 100; jusqu'à un certain point, nous avons évité les conditions du marché de l'an dernier.

Le travail est le problème qui me cause le plus d'insomnie. Il est difficile de trouver des gens pour cueillir un produit alimentaire périssable et délicat. Le PTAS a bien fonctionné pour ceux qui ont les logements et les installations nécessaires sur place. Cependant, si on n'a pas la capacité de faire venir des travailleurs étrangers, on doit travailler très fort pour trouver des personnes fiables pour une récolte de quatre à six semaines en été. Lorsque vient le temps de cueillir les pommes, la plupart des étudiants qui feraient l'affaire sont déjà de retour à l'école et ils ne peuvent participer à la cueillette.

Globalement, on a l'impression que les jeunes agriculteurs au sein de notre industrie manquent de soutien. Il n'existe pas de programme d'études pour la production fruitière. On apprend de ses parents ou en travaillant à la ferme, puis en louant ou en achetant une terre.

Il y a plusieurs années, j'ai suivi un cours en vue d'améliorer mes connaissances en horticulture. Malgré l'histoire de l'Okanagan et l'importance que nous vouons à l'arboriculture fruitière, nous n'avons nulle part où apprendre sur le sujet. J'ai donc pris des cours de mise en marché et de finances agricoles au Olds College, en Alberta. Le cours portait sur la culture des champs et sur le bétail. Il n'y avait rien sur l'horticulture.

●(0815)

Il y a près de 10 ans, j'ai participé à un programme d'échange agricole. J'ai été frappé par l'approche nettement différente adoptée en matière d'agriculture en Europe. En Suède, il fallait avoir un diplôme en agriculture pour acheter une terre. En Allemagne, dans la région de Bodensee, où je me trouvais, il fallait suivre un programme de formation pour pratiquer la production fruitière; le programme était d'une durée de sept ans et il se donnait dans un établissement analogue à une école de métier, où il fallait accomplir un certain nombre d'heures de travail et de temps en classe. En Italie, le prix des terres est le double de celui d'ici, de sorte que les entreprises agricoles sont vieilles et les familles qui possèdent les terres se les transmettent de génération en génération. La valeur que revêtent la terre et l'agriculture confère aux agriculteurs un statut semblable à celui de médecin, d'avocat ou de membre d'une profession libérale.

Merci beaucoup.

●(0820)

Le président: Merci beaucoup.

Nous entendrons maintenant M. Machial. Vous pouvez y aller.

M. David Machial (à titre personnel): Bonjour. Merci de m'accueillir.

Je m'appelle David Machial. J'ai 27 ans et je suis un producteur fruitier à Oliver, en Colombie-Britannique, qui se trouve à une heure et demi au sud d'ici. Le verger que j'exploite a une superficie de 11 acres. J'ai neuf acres de pommes de différentes variétés, des plus anciennes, comme la Red Delicious et la Golden Delicious, et des plus nouvelles, comme la Royal Gala et la Fuji. J'ai également une acre et demie de cerises et une demi-acre de nectarines et d'abricots.

Je vais commencer ma quatrième année en agriculture, mais étant né et ayant été élevé dans une ferme, je travaille dans ce secteur depuis 26 ans. On nous accorde une dispense pour la première année.

Des voix: Oh, oh!

M. David Machial: J'ai de la chance en ce sens que mes parents sont propriétaires de la ferme que j'exploite. Quand j'ai obtenu mon diplôme universitaire il y a environ quatre ans, ils m'ont dit: « Dave, nous sommes fatigués. Nous en avons assez de ce travail. Nous pensons à prendre notre retraite et nous envisageons de vendre la ferme. Si jamais tu penses à prendre la relève, c'est le moment ou jamais de le faire. »

Comme je ne voulais pas laisser passer cette chance et risquer d'avoir des regrets plus tard, j'ai décidé de rentrer à la maison et je me suis mis à pratiquer l'agriculture.

Comme je l'ai dit, j'ai de la chance. Je me demande comment font ceux qui ne sont pas dans ma situation pour entrer dans ce secteur. Dans la région de l'Okanagan, la terre coûte à peu près 100 000 \$ l'acre, ce qui place la valeur de mon verger à 1 million de dollars. Je n'ai pas une telle somme. Si je l'avais, je ne pratiquerais probablement pas l'agriculture. Personne n'est disposé à prêter un tel montant à une personne de mon âge dans un secteur connu pour être si imprévisible et si incertain et qui a la réputation d'être d'un médiocre rendement financier.

En plus de travailler à la ferme, je travaille dans une conserverie privée du nom de Fairview Orchards. Elle appartient à mon père et à mon oncle, qui l'exploitent. Il faut avoir un à-côté pour s'assurer un apport constant d'argent. Le secteur est ainsi fait qu'il faut assumer tous les coûts de main-d'oeuvre, de pulvérisation et de produits chimiques dès le départ, tandis que le retour sur l'investissement

n'arrive qu'au bout d'un an. Sans autre source de revenu fiable, il faut soit emprunter, soit déclarer faillite.

Quant à ce qui est à mon avis la plus importante préoccupation du jeune agriculteur, c'est la même que celle de tous les agriculteurs: est-ce que je vais faire suffisamment d'argent? Dans la situation actuelle de l'industrie, le retour moyen pour les producteurs est de 13 ¢ la livre de pommes, tandis que le coût de production est d'environ 22 ¢ la livre. C'est intenable.

Jamais on ne parviendra à attirer du nouveau monde dans l'agriculture si les choses ne changent pas. Ceux qui voudraient se lancer en agriculture ne peuvent se le permettre en l'absence de rendement sur le capital investi. Il ne sera même pas possible de retenir les agriculteurs qui sont déjà dans le métier et nous assisterons à un déclin de l'activité agricole dans ce pays. Si les choses ne changent pas, ce sera inévitable.

Pour moi, c'est la grande question: comment rendre l'agriculture rentable. Tout le reste est non pertinent. On aura beau avoir de merveilleux programmes et de merveilleux mécanismes de soutien, si l'agriculture n'est pas rentable, elle ne sera pas durable.

Et puis j'ai quelques autres raisons d'être frustré. Premièrement, nos programmes Agri-stabilité et Agri-investissement ne sont pas la solution. Le programme Agri-investissement n'est pas mal. Il offre un peu d'argent, mais ce n'est pas assez. Quant à Agri-stabilité et à la façon dont il est conçu, si vous avez deux ou trois mauvaises années d'affilée, ça y est, c'est foutu pour vous. Ce programme n'a aucune utilité.

J'ai assisté à bon nombre de conférences et de réunions où j'ai entendu des politiciens parler de libre-échange. Ils militent en faveur de ce régime. Fort bien. J'ai suivi des cours d'économie à l'université et je suis donc à même de comprendre les principes et les idéaux qui le sous-tendent, mais je sais également que le libre-échange ne peut aller sans équité dans les échanges. Et l'équité est actuellement absente.

L'État de Washington, à deux pas de chez-nous, est l'un des plus gros producteurs de pommes du monde. Quand les agriculteurs de cet État font une grosse récolte, ils inondent notre marché de leur production. Quand cela se produit, l'industrie cherche à réduire ses coûts et elle ne fait aucun bénéfice, ce qui est intenable. Des mécanismes de règlement des différends sont en place, mais ils sont trop lents et trop coûteux. Si une résolution est adoptée, c'est soit l'endettement, soit la faillite. Il nous faut un meilleur mécanisme.

Toujours en matière de libre-échange, j'ai des réserves quant à la réglementation. Je n'ai pas accès aux mêmes genres de pulvérisateurs et de produits chimiques que mes concurrents au sud de la frontière. Les produits chimiques auxquels j'ai accès sont plus chers parce que c'est plus cher de faire des affaires dans ce pays pour les sociétés qui les fabriquent.

Je n'ai rien contre le fait de réglementer. Je crois important qu'il y ait en place des normes rigoureuses en matière de sécurité, de protection de l'environnement et de main-d'oeuvre, mais il faut reconnaître que tout cela a un coût. Je ne crois pas juste que les agriculteurs soient les seuls à le supporter. Si les Canadiens et les Canadiennes accordent du prix à leur agriculture — et je pense qu'ils le devraient — ils doivent consentir à partager les coûts en offrant aux agriculteurs une aide qui corrigera le déséquilibre.

À défaut d'agir — et ne nous leurrons pas: le temps presse et l'argent n'est pas toujours disponible — nous devrions à tout le moins interdire l'entrée ici des fruits ou des denrées alimentaires s'ils ne sont pas produits dans le respect des mêmes normes que celles auxquelles nous sommes astreints. Sinon, c'est insensé.

●(0825)

Si vous en enlevez quoi que ce soit, et si nous poursuivons sur la voie du libre-échange, ce qui me semble être le cas, essayons s'il vous plaît de le rendre équitable. Mettons en place de meilleurs mécanismes de règlement des infractions au libre-échange et tâchons de lutter à armes égales en faisant en sorte que notre réglementation, dont nous avons besoin, évite de pénaliser nos agriculteurs. Ce n'est pas juste.

J'ai hâte de répondre aux questions que vous me poserez plus tard. Merci.

Le président: Merci beaucoup, David.

Ce que vous avez dit au sujet de l'agriculture pratiquée avec vos parents touche une corde sensible chez moi. J'ai fait mes débuts à la fin des années 1970 et quand les taux d'intérêt sont montés à 22 et 23 p. 100 au début des années 1980, j'aurais été incapable de m'en sortir si je n'avais pas travaillé avec mon père. Alors je vous comprends très bien.

Nous entendrons maintenant la British Columbia Cattlemen's Association.

Monsieur Fossen, vous disposez de cinq à sept minutes. Merci de respecter le temps alloué.

M. Doug Fossen (président, Kettle River Stockmen's Association): Bonjour. Merci de nous accueillir ici.

Ce que ces gens ont dit sonne vrai et ça rejoint les éleveurs de bétail.

Je m'appelle Doug Fossen. J'ai 32 ans. Je suis marié et père de trois filles de neuf, sept et cinq ans. Je possède un ranch à Rock Creek, en Colombie-Britannique, à environ une heure et demie directement au sud d'ici, à la frontière avec les États-Unis.

J'ai terminé mes études secondaires en 1995. J'ai voyagé partout au Canada et, à l'automne 1995, j'ai obtenu ma licence de pilote privé. J'ai fréquenté l'Olds College, où j'ai obtenu un diplôme en techniques agricoles avec une majeure en finance.

Pendant mes années au collège, j'ai travaillé à faire vèler des vaches et je passais l'été à faire le cowboy à Anahim Lake, en Colombie-Britannique. J'ai toujours voulu être éleveur de bétail et rien d'autre. J'entraîne moi-même mes chevaux et mes chiens et j'utilise notre avion pour retrouver les vaches égarées. Je me qualifierais d'éleveur professionnel et je suis très compétent dans mon domaine.

Mon épouse, Erika, a grandi dans une ferme mixte qui produisait du grain et du bétail dans le nord de l'Alberta, près de Grande Prairie. Elle a suivi le même programme que moi au collège et l'agriculture est tout pour elle. Elle travaille au ranch à mon côté et elle élève nos filles.

Mon père a acheté notre ranch en 1976. Nous avons 250 têtes et nous pratiquons la gestion de la végétation à demande. Je travaille avec mon frère aîné, qui a 45 ans, et avec mon père, qui voudrait, à 67 ans, prendre sa retraite.

Depuis notre mariage en 1997, notre revenu familial a constamment décliné. L'an dernier, notre revenu familial net a été de 14 284,98 \$. Je travaillais une soixantaine d'heures par semaine. La seule chose qui permet à ma famille de continuer à ce régime est l'aide familiale que nous apportent les parents de mon épouse et les miens, couplée au fait que nous vivons dans notre ranch. Chaque dollar que nous gagnons est réinvesti dans notre ferme. Nos prestations fiscales pour enfants et les programmes tels que le programme d'options pour les familles agricoles servent à payer

l'épicerie. Notre part de notre ranch et notre équité totalisent environ 500 000 \$ et nous n'avons pas beaucoup de dettes personnelles. Nous sommes un exemple classique de gens riches en possessions, mais dépourvus d'argent.

Ce printemps, mon épouse et moi avons envisagé d'acheter 100 paires vache-veau d'un éleveur qui prenait sa retraite dans une tentative pour attirer davantage de liquidités dans notre entreprise. Même avec un acompte de 30 p. 100 provenant des parents de mon épouse, Financement agricole Canada a rejeté notre demande. Notre entreprise, la Fossen Air Ltd., a été mise sur pied par mon père en 1968; c'était une entreprise commerciale de poudrage aérien des cultures. L'entreprise est la propriété de ma mère, de mon père, de mon frère et de moi-même. L'an dernier, elle a réalisé 250 000 \$ en recettes brutes et essuyé une perte nette de 78 000 \$ au titre de l'exploitation. Malgré cette perte, nous devons rembourser une hypothèque de 500 000 \$.

Dans l'état actuel des choses, l'argent fait défaut. La seule façon pour nous de ne pas faire faillite ou d'éviter d'abandonner l'agriculture est de commencer à vendre de la terre. Notre famille a déjà eu des emplois non reliés à l'agriculture. Nous avons exploité un gîte touristique et vendu nos produits à la ferme. Le travail que nous faisons à forfait nous procure la moitié de notre revenu net. Nous avons adopté de nouvelles technologies susceptibles de nous faire réaliser des gains d'efficacité, nous avons réduit nos coûts et augmenté le nombre de nos têtes de bétail dans un effort pour faire fonctionner notre ranch. On dirait que, où que je me tourne, je doit prendre la défense de l'agriculture. Notre stress vient en grande partie de nos efforts pour nous défendre contre des personnes qui semblent vouloir voir les élevages de bovins disparaître de la Colombie-Britannique.

Aux nouvelles, on fait grand cas d'un médecin qui abandonne sa pratique pour cause de surcharge de travail. Si j'en viens ultimement à renoncer à mon ranch parce que ça devient impossible financièrement, est-ce que quelqu'un s'en souciera? J'aime pratiquer l'élevage et c'est dans un ranch et pas ailleurs que je veux élever mes enfants. Si les prix n'augmentent pas du double, sinon plus, au cours des prochaines années, je me retire. Et je suis le plus jeune membre de l'association des éleveurs de la Colombie-Britannique.

Je vais passer en revue un certain nombre de facteurs qui compliquent encore davantage la pratique de l'élevage de bovins. Nous utilisons beaucoup de terres publiques, de terres du gouvernement, pour le pâturage l'été. L'empiètement de la forêt sur les terres publiques et l'absence d'abattage attribuable au marasme dans lequel se trouve l'industrie forestière, ce à quoi s'ajoute la trop intense suppression des incendies, font des pâturages l'écosystème le plus menacé de la Colombie-Britannique.

Les auxiliaires agricoles ne peuvent obtenir leur permis de conduire avant l'âge de 18 ans. L'an passé, un jeune homme travaillait pour moi. Je devais le reconduire chez lui à huit kilomètres de distance chaque jour parce qu'il ne pouvait avoir son permis de conduire. Il pouvait utiliser de l'équipement lourd, mais il ne pouvait conduire pour retourner chez lui.

●(0830)

Nous n'avons pas droit à certains types de financement parce que nos revenus font défaut. Je sais qu'il existe des programmes comme Financement agricole Canada. Il y a les prêts garantis par le gouvernement, mais nous n'avons pas suffisamment de revenus, alors nous n'y avons pas réellement accès.

Il n'y a pas d'argent pour la retraite de mes parents.

Une autre menace plane aussi sur nous, celle de la création d'un parc dans le Sud-Ouest de la Colombie-Britannique. Ce projet nous ferait perdre davantage d'infrastructures parce qu'il n'y aurait plus suffisamment de bétail. Certains ranchs importants seraient contraints de cesser leurs activités, ce qui pourrait entraîner la fermeture de nos parcs à bestiaux à Okanagan Falls, entre autres.

Le fait de travailler de longues heures sans salaire dans un contexte très stressant pose des risques pour la santé.

On semble utiliser une grande partie des sommes destinées à l'agriculture pour éponger les coûts administratifs engendrés par la plupart des programmes gouvernementaux. Toutefois, le PCSRA, le programme Agri-stabilité et le Programme canadien d'options pour les familles agricoles, qui nous a grandement aidés, comptent parmi les programmes gouvernementaux qui ont permis à notre ranch familial de subsister tout au long de cette période de restrictions attribuables à l'ESB. Le programme de planification environnementale à la ferme, qui était un programme utile, nous a permis d'ériger des clôtures; le programme de retrait des génisses était également un bon programme. Tous ces programmes ont été essentiels à notre survie au cours des dernières années. Mais comme l'ont dit ces autres intervenants, bon nombre de ces programmes dépendent de notre santé financière, en ce sens qu'il faut avoir une bonne année de temps en temps pour pouvoir en bénéficier. Lorsque notre situation s'empire d'année en année, c'est difficile.

Voilà, c'est tout. Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Fossen.

M. Lalli n'est pas ici, mais il pourra se joindre à nous lorsqu'il arrivera.

Je demanderais à M. Mark Eyking du Parti libéral de lancer le bal.

L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à vous, chers invités, d'être des nôtres aujourd'hui.

Je faisais partie de ce comité il y a quatre ou cinq ans. Nous nous sommes livrés à une étude de l'agriculture. Certains des problèmes sont les mêmes aujourd'hui qu'il y a quatre ou cinq ans. D'ailleurs, la triste réalité, c'est que la situation est plus difficile aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a quatre ou cinq ans.

J'ai trois questions, et j'apprécierais obtenir des réponses brèves afin que je puisse toutes les poser.

La première est pour Madeleine, au sujet de l'identification des produits agricoles. En réalité, trois quarts des produits agricoles achetés par les Canadiens transitent par les détaillants, même s'il existe des marchés où les fermiers vendent eux-mêmes leurs produits. Il n'en reste que trois ou quatre au Canada. J'ai l'impression que les gens s'attendent à voir les mêmes produits chaque jour dans chaque magasin, et qu'ils s'attendent à payer le moins cher possible.

Ces personnes disent vouloir acheter des produits locaux. Ils prônent haut et fort la consommation locale. Mais j'ai affaire à ces gens depuis 20 ans et dans les faits, les choses se passent autrement.

Tout d'abord, faudrait-il changer la façon d'identifier les produits, même sur les étiquettes? De toute façon, les gens ne veulent pas voir les étiquettes, ils veulent voir les fruits; c'est comme si les étiquettes n'existaient pas. Voilà comment les choses se passent. Les gens ne changeront pas leurs habitudes, même en présence d'une étiquette. Faudrait-il repenser l'affichage dans les commerces canadiens, pour peut-être indiquer d'où viennent les produits et comment ils sont cultivés? Serait-ce une solution du point de vue de l'identification?

Mme Madeleine Van Roechoudt: Absolument. Je suis de cet avis. Nous avons créé de nouveaux produits visuels avec B.C. Tree Fruits, notre courtier. Cette entreprise s'occupe de la vente et de la commercialisation des produits, et elle a fait un travail exceptionnel...

Essentiellement, ce sont des présentoirs hauts de quatre boîtes — soit environ la hauteur de la table —, recouverts d'images sur tous côtés, jusqu'au plancher. Ils attirent le regard. On y voit le logo et l'origine des produits. J'estime qu'il est important de trouver des façons de faire accepter aux détaillants ce genre d'affichage, soit dans le bas ou dans le haut des présentoirs ou je ne sais où. Je pense qu'il faut trouver un moyen d'identifier ces produits.

•(0835)

L'hon. Mark Eyking: Il faudrait donc se concentrer sur des normes d'affichage au-dessus des produits; je suis d'accord avec vous. Je pense qu'il faudrait faire appel aux provinces, car ces questions relèvent également de leur compétence. Je pense qu'il faut faire quelque chose au Canada. Bien que les magasins offrent certains produits locaux, la plupart viennent d'ailleurs. Les gens n'arrivent pas à faire la différence.

Dave, ma prochaine question est pour vous. Nous ne cessons d'entendre, tout particulièrement de la part des horticulteurs — mais aussi des producteurs de bœuf —, qu'il est difficile d'avoir des années très profitables pour pallier les manques.

Selon vous, quels changements faudrait-il apporter aux programmes de flexibilité agricole pour aider les horticulteurs ou, tout particulièrement, les propriétaires de vergers? Pouvez-vous me nommer quelques gros changements qui s'imposent?

M. David Machial: Des changements qui s'imposent, autres qu'une restructuration complète?

L'hon. Mark Eyking: Devrions-nous envisager la création de programmes propres aux différents produits, par exemple?

M. David Machial: C'est difficile à dire. Je sais qu'avec Agri-stabilité, comme je l'ai dit, le financement est coupé après trois mauvaises années.

Mes parents ont parlé de l'ancien programme de CSRN. Vous le connaissez probablement mieux que moi. Ils jugeaient ce programme utile. Ce programme leur permettait d'accéder à du financement et ils aimeraient pouvoir compter de nouveau sur un programme du genre.

En Colombie-Britannique, lorsqu'ils ont instauré les réserves de terres agricoles, je sais qu'il y avait un programme de financement. Les cultivateurs recevaient une petite somme d'argent par kilo produit, en guise d'indemnité pour la RTA. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a éliminé ce programme, mais de nombreux agriculteurs souhaitent le voir renaître et aimeraient bien pouvoir compter encore aujourd'hui sur ce financement.

Je pense que des programmes comme ceux-là permettraient d'améliorer les choses.

L'hon. Mark Eyking: Ma dernière question est pour David. Vous parlez de l'Europe. Mes parents sont européens et on adhère là-bas à une toute autre philosophie en ce qui a trait aux agriculteurs, du point de vue de l'éducation ou encore lorsqu'il s'agit de reconnaître l'importance de leur travail. Je crois que la triste réalité des années de famine en Europe a fait en sorte de changer la perception des Européens quant à l'importance de l'agriculture. Cette perception se perd en Amérique du Nord parce que nous n'avons jamais vécu pareille situation.

Si, par exemple, j'étais un jeune agriculteur européen et qu'on m'offrait trois choix de destination, c'est-à-dire la Nouvelle-Zélande, l'État de Washington ou ici, qu'est-ce qui serait le mieux? Il semble que ce soit l'État de Washington qui détermine le prix de bien des fruits de verger produits ici. Aurais-je plutôt intérêt à me rendre dans l'État de Washington? Les programmes sont-ils meilleurs là-bas? Les conditions sont-elles plus propices à l'agriculture? Les problèmes sont-ils les mêmes qu'ici?

Quelle est la différence entre ces endroits si j'envisageais de m'y installer ou si j'étais un jeune agriculteur en début de carrière? Où devrais-je aller? Qu'est-ce qui est distingué l'État de Washington de la Colombie-Britannique?

M. David Dobernigg: Il y a quelques différences. La première est le prix des terres. Je crois que quelqu'un a parlé tout à l'heure de 100 000 \$. Dans ma région, il y a fort à parier que le prix serait d'environ 40 000 \$ de l'acre. J'ai entendu dire que dans certaines régions de l'État de Washington, ce prix est d'environ 5 000 \$, alors l'accès aux terres est beaucoup plus facile.

La Washington State University offre un excellent programme d'horticulture. Il y a donc ce prolongement, cette possibilité d'apprentissage.

Pour ce qui est de leur production, il semblerait que les agriculteurs obtiennent presque toute leur eau chez nous, c'est-à-dire dans le bassin du Columbia. L'eau pose un énorme problème pour nous. J'imagine que la situation est quelque peu semblable dans l'État de Washington. Toutefois, ils arrivent à produire beaucoup plus que nous; ils doivent avoir accès à des quantités plus importantes d'eau.

La loi agricole des États-Unis est plus imposante que la nôtre et je crois savoir qu'il existe de nombreux programmes de coupons alimentaires. Par conséquent, les gouvernements achètent également les produits des agriculteurs.

L'hon. Mark Eyking: L'industrie des vergers bénéficie probablement d'un meilleur appui dans l'État de Washington et aux États-Unis qu'ici.

M. David Dobernigg: Je le pense bien.

Le président: Mark, il vous reste une minute si vous voulez.

L'hon. Mark Eyking: Oui.

Monsieur Fossen, pouvez-vous me parler un peu de votre exploitation? Du fait que j'habite une région côtière, nous pensons toujours qu'il est impossible de rentabiliser l'élevage du bœuf. Certains membres de ma famille élèvent des bovins mais ils sont sur le point d'abandonner. C'est une exploitation mixte, alors leurs coûts sont inférieurs à ceux d'autres éleveurs du domaine. Nous nous disons que tous les producteurs de bœuf de l'Ouest doivent faire de l'argent, puisque nous n'arrivons pas à en faire chez nous.

Que constatez-vous dans l'industrie du bœuf? Les prix sont encore élevés du côté des détaillants. Qu'en est-il de l'écart entre, d'une part, les producteurs ou les agriculteurs et, d'autre part, les détaillants? L'écart se creuse-t-il de plus en plus? Est-ce une partie du problème en l'occurrence?

M. Doug Fossen: Je demanderais à Ian de vous présenter quelques chiffres.

L'hon. Mark Eyking: Oui, allez-y.

M. Ian Hutcheon (membre, conseil d'administration, Southern Interior Stockmen's Association, British Columbia Cattlemen's Association): J'ai ici des chiffres exacts, tirés d'une étude de prix réalisée par un ancien directeur de l'Association canadienne des

éleveurs de bétail. Cette démarche est très laborieuse parce que la chaîne d'approvisionnement est longue et qu'il n'est pas facile de déterminer d'où viennent les différents éléments. Il s'agissait de fixer le prix d'un veau de 600 livres issu d'un ranch. La valeur de cette bête, une fois rendue sur les tablettes des supermarchés, est de 3 080 \$.

Je ne sais pas si certains d'entre vous avez déjà élevé des bovins, mais les éleveurs sont souvent très occupés le soir venu. Ils ne touchent que 590 de ces 3 080 \$. Ce n'est tout simplement pas assez pour joindre les deux bouts. À eux seuls, les coûts dépassent facilement 200 \$ par tête de bétail. Ces gens se plaignent tous du fait que...

Pardon, Doug, vous avez dit quelque chose?

• (0840)

M. Doug Fossen: Il serait peut-être bon de parler des détaillants.

M. Ian Hutcheon: Oui, d'accord.

Le détaillant touche 55 p. 100 du montant. Essentiellement, les détaillants se réservent 55 p. 100 du 3 080 \$ en question une fois les produits emballés — c'est-à-dire qu'on a abattu et découpé la bête, puis expédié les produits aux détaillants. Cette part ne cesse de s'accroître.

Je demande à ma mère si elle aime le bœuf et elle me répond que ça coûte cher, alors je lui en fais cadeau.

C'est indéfendable de faire autant d'argent alors que les gens se plaignent du coût élevé des produits. Toutes les études démontrent que la demande est faible. Or, la demande est faible parce que quelqu'un, quelque part, prend trop d'argent, et ce n'est pas nous.

M. Doug Fossen: J'aimerais faire un dernier commentaire.

Nous envisageons de déménager en Saskatchewan. Comme d'autres, nous pensons que la situation est plus rose ailleurs que chez nous.

M. Ian Hutcheon: Vers l'Est.

M. Doug Fossen: Oui.

L'industrie bovine est en proie à des difficultés partout au Canada. Il n'y a pas de solution facile. Nous avons analysé la situation dans le Sud de la Saskatchewan; s'il n'est pas possible d'élever 1 000 bêtes là-bas... La plupart des gens disent que nous allons mourir de faim dans ces terres.

Je pense que nous pouvons réussir si nous arrivons à susciter davantage l'intérêt des gens pour notre produit... Certains de nos veaux sont mis en marché dans l'Île de Vancouver. Il y a là-bas une entreprise, Westholme Meat, qui fait de l'emballage sur commande et qui assure la mise en marché de bœuf naturel, soit environ 20 bêtes par semaine.

Les prix en inciteront certains à s'orienter dans cette direction, mais si je regarde l'industrie dans son ensemble, je ne vois pas exactement comment tout cela est possible.

Le président: Merci.

J'aimerais faire le suivi d'une question, si vous le permettez.

David, dans votre exposé, vous avez donné l'exemple des lots de 10 acres où on trouve une grande maison en plein milieu. L'autre David pourrait répondre, ou encore Madeleine.

J'ai de la concurrence dans ma région. J'habite tout près de la baie Georgienne. C'est une vaste région touristique et bon nombre des fermes appartiennent à des gens de Toronto, ce qui ne fait qu'augmenter les prix. Toutes sortes de dispositions s'appliquent également. S'il s'agit d'une terre agricole de première catégorie, comme ils disent, et d'un lot vacant, les propriétaires ont droit d'y construire un bâtiment.

Ma question porte sur ce que vous avez dit à propos des lots de 10 acres. Je présume qu'on parle de terres agricoles fertiles. En Ontario, certaines mesures empêchent les propriétaires de changer la vocation agricole de ces terres agricoles.

Est-ce parce que les règlements provinciaux ou municipaux sont trop permissifs? L'un ou l'autre d'entre vous peut-il me répondre?

M. David Dobernigg: Oui.

Ce sont des lots zonés de 10 acres. Auparavant, ils faisaient partie d'une plus grande ferme, mais leurs titres de propriété étaient déjà distincts. La personne qui achète un de ces terrains a le droit d'y construire une habitation si elle le souhaite, mais elle ne peut en construire qu'une. On ne peut donc pas prendre un terrain de 10 acres et continuer de le subdiviser et d'y bâtir de plus en plus de maisons.

Le président: Croyez-vous que c'est déjà une erreur de permettre que les terrains puissent être divisés en si petits lots?

M. David Dobernigg: C'est probablement une erreur, si l'idée est d'avoir une ferme assez grande, ou une ferme qui soit viable dans cette région. Dans une perspective d'utilisation des terres, les coûts deviennent si élevés que je ne suis pas certain que des activités agricoles puissent permettre d'en rentabiliser l'achat. Mais on peut sans doute y bâtir une maison.

Le président: Merci.

Nous allons poursuivre.

Mme Madeleine Van Roechoudt: Je crois que c'est ainsi que les fermiers prennent leur retraite. Ils vendent une partie de leurs terres, alors ils ont moins de travail à faire. Ils peuvent alors exercer leurs activités agricoles à temps partiel, et cela leur procure un revenu supplémentaire. C'est ainsi que la réglementation a été établie. Selon les dispositions de la réserve de terres agricoles, il ne peut y avoir de subdivision ou... Il faut que le sol reste affecté à la production alimentaire. Si un propriétaire veut que son terrain soit considéré comme une ferme, aux fins de l'impôt foncier, il faut qu'il y pratique l'agriculture, en conformité avec les exigences de la Colombie-Britannique.

Le président: Je vais me faire l'avocat du diable. Je peux les comprendre de vendre ces terrains lorsqu'ils prennent leur retraite, mais seriez-vous d'accord pour dire que ces ventes sont préjudiciables aux jeunes et qu'elles mettent en péril l'avenir de l'agriculture, puisque leur nombre ne cesse de croître?

• (0845)

Mme Madeleine Van Roechoudt: Je vois ce que vous voulez dire, mais si les coûts sont trop élevés de toute façon, peut-être qu'une autre personne pourra acheter la maison et nous la louer.

Le président: Très bien. C'est une observation judicieuse.

Je vais maintenant donner la parole à M. Bellavance, pour sept minutes.

[Français]

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je laisserai le temps à ceux qui ont besoin de la traduction simultanée de s'installer correctement.

Je vous remercie de vos témoignages. Quand on a lancé l'idée de mener une étude sur l'avenir de l'agriculture, j'ai d'abord dit à mes collègues qu'il était important de penser à l'avenir de l'agriculture, mais qu'on avait des problèmes immédiats qu'il fallait d'abord essayer de régler pour pouvoir conserver l'agriculture telle qu'on la connaît. On ne peut pas toujours avoir le statu quo dans tous les domaines, mais que fait-on pour favoriser la relève agricole et s'assurer qu'il y a toujours un avenir en agriculture? Présentement, beaucoup de problèmes ne sont pas réglés.

J'estimais qu'il était plus important d'essayer de régler les problèmes qui nous occupent présentement avant de penser à l'avenir. Toutefois, l'un n'empêche pas l'autre. Vos témoignages rejoignent ma pensée, en ce sens que la plupart d'entre vous avez évoqué les problèmes, notamment, du programme Agri-stabilité.

Mme Van Roechoudt, vous avez parlé du programme Agri-stabilité. M. Machial et M. Dobernigg en ont également parlé. Quand le programme Agri-stabilité a été créé, je me suis dit qu'il fallait toujours laisser la chance au coureur. On ne sait jamais comment va se concrétiser ce genre de programme. Je craignais que le programme d'Agri-stabilité soit très semblable au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, le PCSRA, qui, sous l'ancien gouvernement, avait été tellement décrié, et ce, avec raison. Finalement, on l'a changé.

Selon moi, adopter le programme Agri-stabilité a été l'équivalent d'échanger quatre trente sous pour une piastre, comme on dit en bon québécois. Finalement, comparativement au PCSRA, c'est du pareil au même.

Premièrement, j'aimerais savoir si vous partagez cet avis.

Deuxièmement, je voudrais savoir quels changements on pourrait apporter à ce type de programme, afin de faire en sorte qu'il soit adéquat et qu'il réponde à vos besoins. Vous avez mentionné le fait que, si les agriculteurs ont plusieurs mauvaises années de récolte, ils ne peuvent plus avoir accès au programme et se retrouvent seuls face à ce problème.

[Traduction]

Mme Madeleine Van Roechoudt: Je ne suis pas familière avec le programme précédent et je ne peux donc pas faire de comparaisons, mais le programme actuel a pour objectif de contrebalancer les fluctuations du marché. Il a pour fonction d'assurer un revenu stable, sur lequel on peut compter, sans égard aux hausses ni aux baisses.

Dans notre industrie, nous sommes aux prises avec des rendements décroissants. La moyenne est établie sur une période de trois ans, alors le programme ne nous ramènera pas là où nous étions il y a cinq ans. C'est à la moyenne des trois dernières années que nous serons ramenés. Si le rendement diminue sans cesse, le montant qu'on reçoit diminue également. Ça ne règle donc pas le problème. Le problème, c'est notre marché, et le fait que nous devons être en mesure de vendre nos produits à leur juste valeur marchande.

M. David Dobernigg: L'ancien programme, le PCSRA, accordait également une aide en fonction de la marge. Le fonctionnement du programme d'Agri-stabilité ressemble beaucoup à celui du PCSRA.

Le problème, avec une aide accordée en fonction de la marge, c'est que si vous ne faites pas de profit, vous ne recevez aucune aide. Si je ne me trompe pas, le programme dont Dave Machial a parlé, qui était en vigueur lorsque les RTA ont été constituées, était le programme d'assurance agricole. C'était un programme axé sur les coûts de production, qui garantissait aux agriculteurs que la différence serait compensée si leurs dépenses excédaient leurs revenus.

Un programme axé sur les coûts de production pourrait donc être une solution intéressante.

•(0850)

[Français]

M. André Bellavance: Y a-t-il d'autres commentaires?

[Traduction]

M. David Machial: Il n'y a pas grand-chose à ajouter. En gros, nous avons besoin d'un programme qui nous garantirait que nos coûts de production n'excéderaient pas nos revenus, car le programme axé sur la marge ne fonctionne pas. Quand on reçoit de l'aide, le montant décroît sans cesse, jusqu'à ce que plus un sou ne soit versé.

Il faut payer pour être couvert par le programme. Je n'y ai pas adhéré, parce que mes parents avaient adhéré au PCSRA, mais que ça ne leur a jamais rapporté un sou, malgré l'argent qu'ils y ont investi. Je me suis donc dit que je préférerais garder l'argent dans mes poches, plutôt que de dépendre d'un programme sur lequel je n'étais pas sûr de pouvoir compter quand j'en aurais besoin.

[Français]

M. André Bellavance: Ce que j'entends ici, en Colombie-Britannique, je l'ai entendu partout lors de nos tournées. Au Québec, je suis en lien constant avec les producteurs agricoles. C'est exactement ce constat qui est fait.

Les producteurs de céréales ont proposé l'idée d'avoir un véritable programme AgriFlex. Lorsque le gouvernement actuel a lancé le programme AgriFlex, tout juste avant le budget de 2008, il avait décidé d'y investir 500 millions de dollars. Si ce programme avait été un réel programme AgriFlex, il aurait peut-être pu compenser le fait que le programme Agri-stabilité ne couvrait pas les coûts de production. Cependant, le programme AgriFlex n'est pas ce qui avait été lancé au départ par la Fédération canadienne de l'agriculture, car il exclut la gestion des risques. Ce que les producteurs de céréales avaient demandé, c'était que ce programme puisse soutenir les programmes provinciaux.

Je ne sais pas si la Colombie-Britannique a de tels programmes provinciaux de stabilisation. Au Québec, il y a l'ASRA, soit le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles. En Ontario, il y a l'ARM, soit le Programme d'assurance-revenu de marché. Un véritable programme AgriFlex servirait à soutenir ou à accompagner les programmes provinciaux afin de combler certains besoins spécifiques.

On n'a pas ça actuellement. Je ne sais pas si la Colombie-Britannique a un certain programme de stabilisation agricole. Sinon, devrait-il y en avoir un? Je sais que ce n'est pas le rôle du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Parlement fédéral de dire à la Colombie-Britannique ce qu'elle devrait faire. Y a-t-il de tels programmes?

[Traduction]

M. David Machial: Non. Auparavant, il y avait la Farm Income Insurance, une mesure que la Colombie-Britannique avait mise en place en guise de compensation pour les fermiers qui avaient perdu

des terres lorsque les réserves de terres agricoles ont été constituées. Je crois que le gouvernement de la Colombie-Britannique a décidé de supprimer ce programme à la fin des années 1980. Nous accueillerions avec beaucoup d'enthousiasme la remise en place d'un programme de ce genre.

Le président: Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

Madeleine.

Mme Madeleine Van Roehoudt: Nous avons besoin de ces programmes comme mesures de secours, mais nous devons également recommencer à faire des profits. Cela nous ramène à ce que Dave disait un peu plus tôt. Si les importations étaient limitées en fonction des normes de production que nous appliquons ici à la culture des fruits, nous éviterions au moins le dumping et les ventes à perte. Nous éliminerions peut-être une partie du problème.

Nous vendons des pommes à l'Angleterre, et l'Angleterre exige que nous observions les normes que doivent respecter ses propres producteurs. L'Angleterre interdit l'utilisation de certains produits chimiques, et si nous voulons vendre des pommes là-bas, nous ne pouvons pas utiliser ces produits, même s'ils sont légaux au Canada. Je ne sais pas ce que cette idée vous inspire, mais si nous limitions au moins l'importation aux produits qui satisfont à nos normes de production, cela nous laisserait un peu plus de place.

M. David Machial: Pour avoir travaillé à la station fruitière de mes parents, je sais que nous exportons une grande quantité de nos pommes au Mexique, à Taïwan et même à Dubaï. Il faut respecter des restrictions très strictes pour vendre des produits dans chacun de ces différents endroits. Des restrictions s'appliquent certainement pour les produits importés au Canada, mais je ne les connais pas. Ce serait une très bonne chose si les produits importés au Canada devaient respecter les mêmes exigences que les produits cultivés ici. C'est une chose très importante, et cela pourrait nous aider énormément à devenir plus concurrentiels et à résoudre certains problèmes à long terme avec lesquels l'industrie pomicole est aux prises.

•(0855)

Le président: Merci.

Monsieur Atamanenko, la parole est à vous pour sept minutes.

Monsieur Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci à tous d'être présents aujourd'hui.

Il y a un certain nombre de thèmes qui ressortent, pendant que nous débattons ces questions et que nous essayons de trouver une manière de nous en sortir. Au bout du compte, si vous aviez un revenu qui vous permettait de gagner votre vie, nous n'aurions pas besoin de tous ces programmes. Voilà le fond du problème.

Je ne sais plus qui a parlé de cela, mais un revenu net de 14 000 \$ ne permet pas vraiment de subvenir à ses besoins. Combien d'entre nous travailleraient pour un tel salaire?

Pendant un certain nombre d'années, notre ligne de conduite a été d'ouvrir de nouveaux marchés, de signer différentes ententes, notamment des accords de commerce et de libre-échange. Cela concerne l'ensemble de l'industrie agricole, à l'exception des produits visés par la gestion de l'offre, que nous avons été capables de protéger grâce aux crédits du gouvernement fédéral et à d'autres mesures. Néanmoins, nous constatons...

J'ai fait une petite tournée à travers le pays en tant que représentant de mon parti, et j'ai parlé aux gens de l'idée d'une politique alimentaire et de ce que nous devrions faire. Les personnes à qui j'ai parlé m'ont entre autres dit que les accords commerciaux nous avaient fait très mal. Avant l'ALENA, par exemple, il y avait des tarifs saisonniers, qui faisaient en sorte qu'un pomiculteur pouvait obtenir un juste prix pour ses pommes. Aujourd'hui, nous sommes bombardés de pommes provenant de l'État de Washington, où l'industrie est subventionnée. Et comme quelqu'un l'a dit, nous les avons aidés à se procurer l'eau dont ils avaient besoin.

Il y a quelque chose qui ne va pas quand on constate qu'il y a, ici, des producteurs qui travaillent dur mais qui n'arrivent pas à rentabiliser leurs activités, et que, malgré cela, nous signons des ententes et permettons que d'autres produits soient importés au Canada alors que, bien souvent, ces produits ne respectent pas nos propres normes de production.

Je sais qu'il y a eu des discussions sur la commercialisation ordonnée au sein de l'industrie, ces derniers temps en particulier. Devrions-nous envisager une méthode de commercialisation ordonnée, ou un prix plancher pour nos fruits?

Dans le domaine de l'élevage bovin, j'ai lu récemment, dans *Country Life*, qu'un homme avait présenté un projet de commercialisation ordonnée, même si cette pratique est un sujet tabou pour les membres de cette industrie.

Est-ce qu'il serait temps que nous envisagions une approche de ce genre, pour sauver notre industrie?

Je vais m'arrêter ici. J'aimerais avoir vos commentaires, s'il vous plaît.

M. Doug Fossen: Puis-je faire un commentaire?

Je suis d'accord avec l'idée qu'il est temps de... Je suis très reconnaissant pour ce que le gouvernement a fait pour ma famille, pour le fait que nous ayons pu continuer nos activités, mais il n'y a aucun programme qui pourra compenser nos pertes de revenus.

J'aime bien l'idée que la commercialisation soit régulée, d'une manière ou d'une autre, parce que quand nous vendons nos veaux, à l'automne, c'est un produit de première qualité que nous offrons. Nous obtenons un prix légèrement supérieur pour cela. Nous touchons de cinq à dix cents de plus par livre que pour les bovins de moindre qualité.

Lors de la dernière vente à laquelle j'ai participé, j'ai vu que des bovins de très mauvaise qualité étaient vendus. Je me demande parfois si nous ne pourrions pas simplement empêcher que des bovins d'une telle qualité soient mis en marché, grâce à un office de commercialisation. Bien souvent, ces bovins sont vendus par de petits exploitants qui n'élèvent que quelques animaux. Si nous pouvions contrôler la présence sur le marché et la qualité globale, cela pourrait également améliorer la situation globale, en ce qui concerne la mise en marché.

M. Alex Atamanenko: Et pour l'industrie fruitière?

M. David Dobernigg: Est-ce que *je* suis l'industrie fruitière?

Des voix: Oh, oh!

M. David Dobernigg: Oui, c'est certainement une bonne idée. Nous avons récemment créé une page Facebook, intitulée « I support Okanagan tree fruit farmers », et on y a beaucoup discuté de la question de la gestion de l'offre. Beaucoup de gens qui ont des liens avec l'industrie, ou qui s'en préoccupent, ont cette idée derrière la tête; c'est une chose à laquelle ils pensent.

Il est certain que nous serions heureux de savoir que cette possibilité fait l'objet d'un examen.

M. Alex Atamanenko: Je crois que la mise en place d'un système de ce genre devrait se faire à l'échelle du Canada. J'imagine qu'il y a eu des consultations à ce sujet avec d'autres personnes, dans d'autres régions du pays.

• (0900)

M. David Dobernigg: Il y a aussi le groupe de travail national sur la pomme. J'ai vu que Joe et Glen étaient ici; ils participent habituellement aux travaux de ce groupe. Je crois que la question de la gestion de l'offre a également été débattue par les membres du groupe, à l'échelle du pays.

M. Alex Atamanenko: Que pensez-vous de l'idée d'un prix plancher? Comment faudrait-il procéder s'il y avait un minimum, si vous n'aviez pas le droit de vendre vos pommes à un prix inférieur à tant de cents la livre?

Mme Madeleine Van Roehoudt: Ce qui me préoccupe, c'est que des mesures doivent être prises pour assurer la qualité. Il ne faut pas agir n'importe comment parce qu'on a adopté cette ligne de conduite; il faut qu'il y ait des mesures qui incitent les producteurs à cultiver des produits de qualité. Je crois qu'il faudrait que de telles mesures soient en place si l'on veut établir un prix plancher.

M. Alex Atamanenko: Je crois qu'il me reste une minute pour vous poser une dernière question.

Le Syndicat national des cultivateurs a publié un rapport, et la Canadian Cattlemen's Association en a publié un également. Dans le rapport du Syndicat national des cultivateurs, par exemple, y a-t-il des idées ou des recommandations qui pourraient être pertinentes?

Il y a une certaine controverse. Certains répondent par l'affirmative, d'autres par la négative. Quelle est votre opinion, à titre d'agriculteurs?

M. Doug Fossen: Le rapport du Syndicat national des cultivateurs était surtout axé sur le regroupement des exploitants d'abattoirs et sur le contrôle du montant qu'ils payeront le bétail. J'adhère dans une large mesure à ces idées.

Voulez-vous ajouter quelque chose, Ian?

M. Ian Hutcheon: Les abattoirs récoltent seulement 200 \$ de ces 3 080 \$. Vous savez, moi non plus, je n'aime pas particulièrement les abattoirs — c'est une industrie dominée par les Américains et il est facile de trouver un coupable et de jeter le blâme sur lui —, mais ces chiffres montrent que les abattoirs récoltent 199 \$. Il est très difficile de vérifier l'exactitude de ces chiffres à cause du fonctionnement de la chaîne de distribution du bœuf, mais ils ne peuvent pas être très loin de la réalité.

J'aimerais beaucoup pouvoir me passer d'eux, mais il faudrait qu'il y ait un écart de 300 à 400 p. 100 par rapport aux chiffres actuels. Ce sont les épiceries, tout simplement. L'argent que les Canadiens donnent à la caisse ne revient pas au producteur.

Si le Canada adoptait une approche axée sur la gestion de l'offre, je pourrais aussi bien abattre toutes mes vaches à l'instant, parce que le bœuf produit ici ne reste pas au pays. Je n'ai pas les chiffres exacts — j'aimerais les avoir à portée de main —, mais la plupart du bœuf que nous produisons est exporté.

Grâce à mon ancienne vie et à mon revenu actuel, je peux voyager; j'assume aussi d'autres fonctions qui me permettent de voyager et de revêtir mon chapeau d'éleveur. Je vous le dis: nous produisons le meilleur bœuf au monde; je le sais parce que j'en ai goûté de toutes les sortes et de toutes les régions. Seule l'Argentine arrive presque à faire le poids. De nos jours, vous pouvez acheter du bœuf de la Nouvelle-Zélande; si vous aimez manger de la vieille vache laitière fourbue, vous allez vous régaler.

Nous devons faire la promotion de nos produits. Si nous voulons assurer la croissance ou même la survie de l'industrie bovine canadienne, il faut offrir une plus grande part des revenus locaux aux producteurs et miser sur la qualité des produits. Nos produits sont supérieurs, et de loin. Si nous n'avions pas les mêmes coûts que nos concurrents... mais c'est impossible parce que nos terres coûtent plus cher, nos médicaments coûtent plus cher; bref, tout est plus cher ici — et c'est sans parler de la taxe sur le carbone de 7 p. 100 imposée sur une facture d'énergie qui s'élève à 10 000 \$.

Nous ne pouvons pas arriver si nos activités sont taxées et que nous ne récoltons rien. C'est insensé. Ça va tuer... J'ai le double de l'âge de Doug, et, malheureusement, je ne crois pas que les jeunes éleveurs aient un avenir prospère devant eux.

Le président: Merci.

Pour ce qui est du pourcentage, la dernière fois que j'ai consulté les chiffres, nous consommions environ 46 ou 47 p. 100 de tout le bœuf élevé au Canada. Le reste était exporté. Je me trompe peut-être de 1 ou 2 p. 100, mais les chiffres sont de cet ordre.

Monsieur Cannan, vous avez sept minutes.

M. Ron Cannan (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous mes collègues. Je suis membre du Comité des ressources humaines et du Comité du commerce international, mais en tant que député de la circonscription de Kelowna-Lake Country, c'est un honneur d'accueillir mes collègues ainsi que nos jeunes agriculteurs de la région et les agriculteurs de tous les âges, qui contribuent au maintien de notre qualité de vie, que nous tenons tellement pour acquise.

J'ai siégé au conseil municipal pendant neuf ans; 43 p. 100 des terres à Kelowna font partie de la réserve des terres agricoles. Bien des gens considèrent que ces terres sont des parcs publics. Il faut être conscient que si nous ne les gérons pas adéquatement, nous pourrions les perdre.

Je sais qu'on a soulevé le fait que — d'ailleurs, on en discute aujourd'hui à l'hôtel de ville — certaines collectivités de la province ont adopté un règlement administratif qui permet aux citoyens d'avoir leur propre volaille dans leur cour, ce qui a suscité une légère controverse chez les propriétaires de ces collectivités.

Mais je suis conscient que la plus grande difficulté que connaissent les agriculteurs de profession est le coût des terres; comme vous l'avez mentionné, Madeleine, le problème vient du fait que des gens achètent les terres pour en admirer la beauté et les louent. C'est pratiquement de la sous-location, et ce n'est pas viable à long terme.

J'aimerais d'abord vous poser directement quelques questions. Vous avez parlé du nombre limité de programmes à l'intention des agriculteurs. Je sais que la Colombie-Britannique a mis sur pied il y a quelques années un programme destiné aux jeunes agriculteurs et qu'elle a tenté de trouver des idées à cet égard. Vous avez mentionné que le montant maximal d'un prêt garanti est de 500 000 \$. Selon

vous, qu'est-ce qui serait mieux adapté à la réalité des agriculteurs de la Colombie-Britannique et de l'Okanagan?

● (0905)

Mme Madeleine Van Roechoudt: C'est seulement une garantie. Ça ne précise pas les modalités de remboursement du prêt ni le taux d'intérêt, et ça ne garantit pas qu'on aura un marché où vendre ses produits. C'est sans doute utile dans certains cas, mais ce n'est pas accessible aux agriculteurs qui ont une grande ferme. Je ne sais pas quelle taille, d'après les statistiques, une ferme doit avoir pour être viable, mais j'ai l'impression que c'est plus de cinq acres.

M. Ron Cannan: Si, lors de vos recherches, il vous vient des suggestions que vous pourriez mettre par écrit ultérieurement, nous serions très heureux que vous nous les transmettiez.

Je suis aussi d'accord avec mon collègue M. Eyking. Pour ce qui est du marketing, la Colombie-Britannique avait instauré un programme fructueux appelé « buyBC », qui a en quelque sorte sombré dans l'oubli. La province essaie de le remettre en place.

Le ministre Ritz est venu à Kelowna et en Okanagan en janvier. Il s'est alors entretenu avec la BC Fruit Growers' Association. J'aimerais remercier Joe, Glen et son équipe pour tous les efforts qu'ils ont déployés. Nous travaillons étroitement avec eux quand ils sont de passage à Ottawa.

Il y a le centre de recherche sur l'agriculture de Summerland, auquel on a affecté quelques millions de dollars lors du passage du ministre Ritz, en plus du projet d'entreprise d'innovation. J'ajouterais qu'on y fait d'excellentes recherches pour trouver des façons d'aller de l'avant.

Nous faisons face à deux situations à l'heure actuelle: d'un côté, nous avons la crise à court terme que connaissent les agriculteurs, et de l'autre, nous avons une crise à long terme. Selon vous, quel rôle doit jouer le gouvernement à court et à long terme pour assurer la viabilité de la communauté agricole?

Cette question s'adresse à quiconque souhaite me répondre — vous ou une autre personne de la communauté agricole.

M. David Machial: Tout particulièrement à court terme, notre industrie a besoin d'argent, et elle en a besoin maintenant. Je sais que la BC Fruit Growers' Association a demandé une aide financière de 10 millions de dollars au gouvernement provincial pour traverser cette crise et que sa demande a été rejetée. Nous avons donc besoin de liquidités rapidement.

À long terme, d'excellentes idées ont été mises de l'avant. Nous devons favoriser et améliorer la commercialisation, tenter d'établir un commerce équitable et améliorer les programmes fédéraux actuels sur l'agriculture.

M. Ron Cannan: Il y a donc des partenariats dans les provinces et une volonté de fournir de l'argent... Quelle serait la meilleure solution de change? Est-ce que la réduction du coût des intrants vous aiderait? Ou avez-vous d'autres suggestions?

M. Doug Fossen: Comme nous travaillons sur des terres qui appartiennent à l'État, parfois, seule la possibilité de mettre en oeuvre de petits projets peut nous être d'une grande aide — par exemple la permission de dégager les clôtures et la mise en oeuvre de programmes d'éclaircissage. En Colombie-Britannique, il semble que nous devions obtenir un permis pour tout. Par exemple, notre ranch élève des bovins depuis 1898 et une autoroute passe en plein centre. Apparemment, nous sommes censés avoir un permis pour faire traverser l'autoroute à nos vaches, ce qu'elles font depuis toujours. Ces petits détails font une différence.

Nous avons le temps de travailler et ça ne nous dérange pas de le faire, mais je n'ai pas vraiment le temps de m'occuper de paperasse.

L'autre jour, j'ai demandé à la personne responsable de l'agriculture si j'avais le droit de tirer sur quelques corneilles ou corbeaux s'ils embêtaient mes veaux pendant la période de vêlage. Elle m'a répondu qu'aucune limite ne s'appliquait aux corneilles; j'ai donc le droit de tirer sur les corneilles, mais j'ai besoin d'un permis pour tirer sur des corbeaux.

Je n'arrive donc plus à faire la distinction entre corneilles et corbeaux.

Des voix: Oh, oh!

M. Doug Fossen: C'est la même chose si je veux couper des traverses pour construire une clôture; on me donnera un permis pour le faire, mais on m'informerait ensuite qu'elles doivent être courbées ou faites d'arbres morts. Mais en fin de compte, on fait ce qu'il faut.

Ce sont ces petits changements qui nous simplifieraient quelque peu la vie; ce serait bien aussi d'amener la population à apprécier l'élevage de bétail et à éviter de critiquer si rapidement le travail des agriculteurs.

Je suis certain que la situation est la même pour les fruiticulteurs. Quand les gens passent près d'un verger en voiture et qu'ils voient une personne vaporiser un produit sur les arbres, ils se demandent avec étonnement ce qu'elle peut bien vaporiser.

Vous vivez dans une région agricole. Un peu de soutien nous aiderait à tenir le coup sur nos terres de plus en plus restreintes, par exemple de dire aux gens « Éloignez-vous des camions qui transportent le bétail parce que vous pourriez avoir du fumier sur votre vitre. »

● (0910)

M. Ron Cannan: Bien.

Pour ce qui est de la lutte antiparasitaire, un programme qui a connu beaucoup de succès dans la vallée de l'Okanagan...

D'ailleurs, j'entends diffuser un sommaire à l'intention de mes collègues. Malheureusement, nous ne disposons pas de la version en français du sommaire. La traduction officielle de ce document vous sera communiquée dès votre retour à Ottawa.

Quoi qu'il en soit, il y est question du programme de lâchers d'insectes stériles qui vise un petit insecte qu'on appelle la pyrale de la pomme. Ce petit insecte a causé toutes sortes de problèmes dans les régions du Sud. Cet insecte, en provenance des États-Unis, s'est installé dans la vallée de l'Okanagan, donc le programme du lâcher d'insectes stériles est un partenariat conclu entre les contribuables et la communauté agricole de la région.

Je veux simplement demander aux agriculteurs si, à leur avis, ce programme devrait être maintenu. Peut-être que les gouvernements pourraient intervenir pour réduire les coûts et faire en sorte que ce programme soit intégré à votre entreprise dans une démarche visant un avenir sain et plus naturel, nous permettant ainsi d'éliminer certains pesticides.

M. David Machial: C'est une excellente suggestion. Le programme de lâchers d'insectes stériles a été efficace. En tout cas, dans mon secteur, je n'ai plus à pulvériser de produits pour lutter contre la pyrale de la pomme. Le problème de ce programme c'est qu'au fur et à mesure que la superficie en acres diminue, les agriculteurs qui continuent de produire des pommes doivent payer davantage. Effectivement, si le gouvernement fédéral pouvait intervenir et nous aider, ce serait super.

Je me suis également entretenu avec quelqu'un du programme de lâchers d'insectes stériles. Essentiellement, ce qu'ils font, c'est qu'ils stérilisent ce pyrale de la pomme par irradiation, je crois, ou avec une sorte de machine, mais cette machine prend de l'âge et doit être remplacée. Ils cherchent des solutions et se demandent où ils peuvent obtenir l'argent pour payer une nouvelle machine. Alors toute aide à ce niveau, ne serait-ce que pour minimiser les coûts du programme, serait vraiment bienvenue.

Mme Madeleine Van Roechoudt: Je crois qu'il est également possible d'élargir le programme et de l'appliquer à d'autres parasites, notamment pour lutter contre un nouveau venu qu'on appelle le drosophile à aile tachetée. Cette drosophile ou mouche à fruit, pond ses œufs dans les fruits mûrs, ce qui est très différent des autres mouches qui, elles, pondent leurs œufs dans les fruits pourrissants. Ce parasite s'attaque surtout aux fruits tendres comme les bleuets, les cerises, les fraises et, je crois, même les abricots et les raisins.

Il est possible d'élargir ce programme de lâchers d'insectes stériles pour lutter contre d'autres ravageurs. La sésie européenne du pommier est un autre ravageur qui vient décimer nos vergers dans la pointe sud de la vallée.

M. Ron Cannan: Est-ce que l'emploi est un problème important pour vous?

M. Ian Hutcheon: Non. Il y a de nombreux emplois.

Des voix: Oh, oh!

M. Ian Hutcheon: C'est simplement que nous n'arrivons pas à embaucher quelqu'un pour nous aider.

M. David Machial: En fait, la question de l'emploi est préoccupante parce que notre travail est saisonnier et que personne ne souhaite faire carrière dans un emploi saisonnier.

Pour ma part, je participe au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et je fais appel à des travailleurs mexicains. C'est un cadeau du ciel. Par le passé, on nous disait: « Oh oui, je travaillerai pour vous, je travaillerai pour vous » et puis ces personnes ne se présentaient pas le jour suivant, ce qui signifiait que je devais faire des pieds et des mains pour cueillir 50 paniers de pommes cette journée-là. C'était un vrai casse-tête.

C'est assez drôle; à la radio on dit que de nombreux Canadiens sont sans emploi alors que j'ai de la difficulté à embaucher des travailleurs canadiens sur ma ferme. Peut-être qu'une autre possibilité serait qu'une personne puisse recevoir des prestations d'assurance-emploi ou un montant partiel d'assurance-emploi et travailler en même temps pour un agriculteur, en fait ce serait une sorte d'incitatif à chercher et à faire un travail saisonnier. C'est juste une suggestion.

Le président: Merci.

Je crois que nous le faisons déjà; on permet à des personnes de gagner jusqu'à un certain montant d'argent tout en retirant des prestations de chômage. Évidemment, ils doivent déclarer ce montant, mais la possibilité existe. Je ne connais pas tous les détails.

● (0915)

M. David Machial: Savez-vous à combien s'élève ce montant?

Le président: Non, je ne le sais pas. Je pourrais essayer de trouver ce renseignement, mais ce serait probablement plus facile pour vous de le faire. Toutefois, si vous ne pouvez le trouver, communiquez avec le bureau local de votre député, quel qu'il soit, et je suis certain que l'on pourra obtenir ce renseignement pour vous.

Doug, avant que nous poursuivions, je veux vous dire que vos commentaires au sujet des corbeaux et des rails m'ont bien fait rire. Vous constaterez que, dans le système bureaucratique, celui auquel vous avez affaire, ce n'est pas le bon sens qui prévaut. Peu importe ce qui est écrit dans leur petit livre noir, ou s'y conforme. Nous savons tous, en tant qu'agriculteurs, qu'il est parfois plus facile de demander pardon que de demander une permission.

Monsieur Valeriote, vous avez sept minutes.

M. Francis Valeriote (Guelph, Lib.): Je voudrais d'abord remercier tout le monde d'avoir réservé du temps dans leur horaire très chargé pour venir nous rencontrer aujourd'hui.

Je puis vous assurer que bon nombre des commentaires formulés correspondent tout à fait à ce que nous avons déjà entendu au cours de la dernière année et demie des travaux de notre comité sur l'agriculture, lequel réunit des représentants d'Ottawa. Il y a été plus particulièrement question du programme Agri-stabilité et de l'échec de ce que nous avons appelé le modèle « olympique » et l'étalement. En outre, force est de constater une absence d'harmonisation entre nos règlements et ceux d'autres pays qui ne semblent pas respecter ces règlements, ou qui estiment être obligés de se conformer à des règlements aussi onéreux.

J'aimerais avoir une meilleure idée de la valeur des terres. Pour résumer, le coût des terres a augmenté, d'où la difficulté pour les nouveaux agriculteurs de devenir propriétaires. De plus, comme d'autres personnes achètent la terre pour des fins récréatives ou résidentielles, il vous est impossible de louer cette terre à des fins agricoles. Si je comprends bien, en troisième lieu vient le fait que vos parents, ou les agriculteurs qui prennent leur retraite, sont plus enclins à vendre leur terre parce que c'est vraiment le seul revenu qu'ils pourront tirer de leurs activités agricoles en vue de leur retraite. Ils sont donc plus enclins à vendre la terre qu'à peut-être la léguer à d'autres membres de la famille.

Je m'adresse à l'un des deux David, est-ce que je résume bien la situation?

M. David Dobernigg: Je ne suis pas tout à fait sûr s'ils sont « plus » enclins à le faire. Je crois que si quelqu'un de leur descendance est disposé à reprendre la ferme, à assumer ce risque, ils sont généralement heureux de pouvoir la léguer à un de leurs enfants.

M. Francis Valeriote: Alors, si la terre revient à leur descendance, est-ce que le coût de la terre devient un facteur moins important puisque l'exploitation va passer d'une génération à l'autre? Ou alors, êtes-vous en train de me dire que vous avez également besoin de meilleures règles de planification de la relève? J'essaie d'entamer des discussions dans ce sens, notamment sur les lois fiscales et les éléments qui pourraient faciliter le transfert intergénérationnel des exploitations agricoles.

M. David Dobernigg: Oui, nous y travaillons actuellement.

Je crois que la législation fiscale actuelle, particulièrement celle qui porte sur le transfert des terres agricoles, est assez équitable. Nous nous penchons sur cette législation actuellement et il ne semble pas y avoir de gros problème à cet égard.

En fait, il semble qu'actuellement la seule façon de se lancer en agriculture, c'est que la terre soit transférée d'une génération à l'autre. Il est possible que 50 ou 25 p. 100 des agriculteurs puissent la léguer à la prochaine génération, mais les autres vendront leur terre. Il y aura ainsi avec moins d'agriculteurs à chaque génération. Lorsque la terre est léguée, son prix n'est pas vraiment un problème, mais si

vous êtes nouveau dans le secteur et que vous essayez de vous implanter, c'est très difficile.

M. Francis Valeriote: Bien.

Doug.

M. Doug Fossen: Voici un exemple d'une telle situation. En 2005, notre entreprise agricole a acheté 1 250 acres de terre que nous avons payé 950 000 \$, un prix par acre légèrement inférieur à celui que les producteurs de fruits doivent payer, mais...

Notre plan, pour acheter cette terre, était de vendre plus de parcelles et d'obtenir un financement provisoire. Nous avons financé le prix d'achat au complet plus le montant que Financement agricole Canada demandait pour assumer l'hypothèque de notre ferme; nous avons donc obtenu un prêt d'environ 1,3 million de dollars. Puis, nous avons vendu 15 acres pour un montant de 125 000 \$ et 25 acres pour environ 127 000 \$. Il s'agissait d'une terre de la RPA, réserve de terres agricoles, que nous avons travaillée pendant deux à trois ans avant de la subdiviser. Ce terrain n'a pas été utilisé pour l'élevage du bétail. Ce terrain était sillonné de routes et nous avons été en mesure de le subdiviser et d'en vendre des parcelles.

Nous avons acheté 1 250 acres et nous avons vendu un premier site de 60 acres pour environ 330 000 \$. Puis nous avons vendu un autre bloc de 200 acres, situé à l'arrière de cette propriété pour environ 425 000 \$.

Essentiellement, ce qu'il nous restait, soit 850 acres, était presque payé grâce à la terre que nous avions vendue. Le plus difficile, parce que le revenu est si faible en agriculture, c'est qu'il est possible que nous ayons à nous départir d'un autre lot et, si nous devons le faire, cela réduira la valeur de cette transaction.

On peut faire de l'argent en achetant, en vendant et en subdivisant des propriétés, mais cela ne change rien au fait qu'il n'y a aucun argent consacré à l'agriculture en soi.

● (0920)

M. Francis Valeriote: Bien.

Puis-je vous poser une question sur la réglementation? Hier, j'ai discuté avec quelqu'un de XL Foods. J'ai rencontré cette personne à l'aéroport. Nous parlions des MRS, les matières à risque spécifiées, et du traitement des MRS au Canada par rapport aux États-Unis, une question que nous connaissons bien. Cette personne est d'avis que l'imposition de ce genre de règlement est une bonne chose, parce qu'il permet de renforcer l'intégrité de notre industrie du bœuf et du bétail.

Toutefois, ce qui m'inquiète, c'est que ce règlement nous place dans une position de désavantage concurrentiel. D'une part, je regarde le règlement et je crois qu'il est très bien; nous sommes fiers d'avoir une industrie agricole supérieure au Canada dotée de normes supérieures. Par ailleurs, nous sommes en train de tuer l'industrie.

Est-ce que l'un d'entre vous peut nous parler de l'équilibre à atteindre? D'une part, nous sommes fiers de dire que nos normes alimentaires sanitaires sont élevées. Et c'est un fait. Par ailleurs, l'un d'entre vous a parlé de tout ce qui fait l'objet de dumping au Canada à la fin de chaque année et mentionné notre incapacité à concurrencer. Pouvez-vous commenter cette question?

M. Doug Fossen: Récemment, nous avons visité un abattoir aux États-Unis, à Washington. Les MRS qu'ils retirent de l'animal pèsent cinq livres. Ils doivent donc s'occuper de cinq livres de matières à risque spécifiées. On parle ici de la moelle épinière, d'un peu de cervelle et de cercelet, je crois.

Au Canada, ces MRS sont de l'ordre de 100 livres. C'est là toute la différence.

Lorsque vous demandez aux responsables des abattoirs américains ce qu'ils font de leurs MRS, essentiellement, ils vous répondent « Quoi? ».

Nous sommes donc pénalisés.

M. Francis Valeriote: Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Le gouvernement affecte 25 millions de dollars au traitement des MRS; une aide appréciée. Je m'en réjouis. Je me suis entretenu avec des représentants de XL Foods et, eux aussi, se réjouissent de cette mesure. Toutefois, nous ne sommes pas convaincus que c'est la seule réponse à cette situation.

Je me demande même si nous ne devrions pas assouplir un peu les normes concernant ces MRS. Ne devrions-nous pas utiliser un petit peu de ces matières pour la production des aliments pour animaux? Devons-nous maintenir ces normes élevées ou tout simplement continuer à verser de l'argent à l'industrie pour l'aider à éliminer ces matières de quelque façon que ce soit? Il faut trouver un équilibre à tout cela.

Qu'en pensez-vous?

M. Doug Fossen: Je crois que nos normes nous détruisent en quelque sorte. C'est difficile; on ne peut être concurrentiel sur notre marché mondial lorsque...

Pour ce qui est de l'ESB, on en a dénombré 14 cas dans l'ensemble du secteur de l'élevage bovin. En Grande-Bretagne, lors de l'épidémie d'ESB, je crois qu'environ 250 000 cas ont été répertoriés. Aucun de nos animaux atteints d'ESB n'a été transformé en nourriture.

M. Francis Valeriote: Pouvez-vous être plus précis au sujet de cet équilibre et de la manière dont nous pouvons l'atteindre?

M. Doug Fossen: Je crois qu'en parlant simplement de matières à risques spécifiées, ils pourraient assurément cibler... et le volume que ça représente. Cette petite usine de transformation de l'île de Vancouver dont je parlais doit déboursier 30 000 \$ par année pour composer avec les matières à risques spécifiées.

Je crois que si nous pouvions réduire le nombre de règlements, en sachant que ça ne transmettra pas la maladie à autres choses, nous pourrions en faire du compost ou prendre des mesures pour s'en débarrasser sans frais.

Le président: Doug, j'aimerais préciser à ce sujet que les Américains doivent se débarrasser de la même quantité de matières à risques spécifiées que nous. Cependant, l'exemple le plus flagrant, là où ils ont un avantage sur nous, c'est que, bien que nous soyons autorisés à transformer nos matières à risques spécifiées en engrais, cet engrais ne peut être utilisé que sur les pelouses ou les terrains de golf. On ne peut l'utiliser sur les terres agricoles.

À l'heure actuelle, des mesures sont prises afin qu'une telle solution soit approuvée et que nous puissions faire de même.

Je crois que c'est une différence importante. En fait, ça permet au conditionneur ou à toute autre personne de récupérer davantage de parties d'une carcasse, ce qui en retour devrait être avantageux pour le producteur. Ce n'est qu'un exemple.

Nous passerons maintenant à M. Lemieux pour sept minutes.

M. Pierre Lemieux (Glengarry—Prescott—Russell, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci d'être ici et merci pour vos présentations. Elles étaient excellentes. Il me semble évident que vous avez mis beaucoup de

temps pour résumer vos points et les présenter sous forme d'éléments gérables. J'apprécie le temps que vous avez mis pour nous présenter vos idées.

Pour faire suite à la question de l'ESB, il est vrai que nous avons des normes plutôt élevées, mais j'aimerais dire que nous mettons à profit ces normes élevées. En 2003, le Canada faisait vraiment piètre figure à l'échelle internationale en ce qui avait trait à l'ESB. Nous avons réellement le fardeau d'ouvrir les marchés étrangers, et une des manières que nous avons adoptées pour ce faire a été d'avancer un argument scientifique valable. Par conséquent, les procédures et les protocoles concernant l'ESB en vigueur sont mis à profit par, entre autres, le ministre Ritz lorsqu'il se rend à l'étranger pour forcer doucement ou avec un peu plus de vigueur l'ouverture des marchés d'exportation. Il a connu un succès retentissant qui, à mon avis, aura des effets positifs à long terme pour notre secteur d'élevage bovin.

C'est un des éléments sur lesquels il s'appuie lorsqu'il va en Corée. Il dit: « Écoutez, vous n'avez aucune raison de fermer vos frontières à notre bœuf, mais celles-ci sont fermées depuis 2003. » Lorsqu'ils répondent: « Bien, nous sommes préoccupés », il leur répond: « Préoccupés par quoi? Nous faisons ça, nous avons ça, nous faisons ça, toutes ces procédures sont en place. »

L'idée est d'utiliser ces procédures pour en fait forcer l'ouverture des frontières d'autres pays. Comme je l'ai dit, ça a été une réussite.

• (0925)

M. Doug Fossen: Je saisis parfaitement ce point de vue. Au Canada, nos produits sont très sécuritaires et j'en suis fier. Mais en ce qui a trait à l'ESB, je crois qu'environ 50 p. 100 des marchés sont toujours fermés.

On en arrive donc au point où, sept ans plus tard, les marchés ne sont toujours pas ouverts. Sommes-nous en train de nous détruire avec ça, ou est-ce que nos marchés sont toujours ouverts et reprennent leur place sur le marché mondial?

M. Pierre Lemieux: C'est un point intéressant, et je peux vous assurer que nous ouvrons les marchés. En fait, le ministre Ritz revient tout juste de la Chine.

Au cours des deux dernières années, il a accompli un travail extraordinaire en ce qui a trait à l'ouverture des marchés. À toutes les fois qu'il voyage, une annonce concernant l'ouverture des marchés de ce pays à notre porc, notre bœuf et nos cultivateurs suit.

Ils sont toujours ouverts, je peux vous l'assurer.

M. Ian Hutcheon: Si vous me permettez d'ajouter un commentaire, j'apprécie le travail qu'a accompli le ministre Ritz à cet égard. Je crois que c'est important et qu'il a fait du bon travail. À l'instar des fruiticulteurs, il serait intéressant de savoir... Nous importons du bœuf. Peut-être ne le réalisez-vous pas. Ce n'est pas parce que nous en exportons que nous n'en importons pas. Je crois que nous devrions conserver les mêmes normes pour le bœuf, peu importe ce qu'elles sont.

J'ai vu des productions de bovin dans la plupart des principaux endroits d'où nous en importons, et je peux vous assurer qu'ils n'ont pas les mêmes normes que nous.

M. Pierre Lemieux: Oui, vous soulevez un bon point. J'aimerais y revenir, particulièrement en ce qui a trait aux fruits.

J'aimerais, pour terminer, parler des programmes. J'ai une question à ce sujet. Les programmes représentent toujours un défi pour les gouvernements parce que nous essayons toujours d'atteindre l'équilibre, ce que j'appelle des règles du jeu équitables. C'est ce que souhaitent entre autres les fermiers, en plus d'une souplesse régionale ou fondée sur les produits parce que aucun programme ne répondra aux besoins de chaque produit.

Avec le gouvernement fédéral, nos programmes sont en fait axés sur l'uniformisation des règles du jeu afin de s'assurer que ceux-ci s'appliquent au plus grand nombre de produits possible d'une manière équivalente dans l'ensemble du Canada. Les provinces ont un rôle important à jouer dans ce que j'appelle la souplesse régionale.

Par exemple, Doug, vous avez parlé de la Saskatchewan. L'herbe semble toujours plus verte de ce côté pour ce qui est de l'élevage bovin. C'est en raison de la souplesse régionale que le gouvernement de la Saskatchewan met l'accent, par exemple, sur l'élevage bovin. En Ontario, l'accent est davantage mis sur la gestion de l'offre. Ici, ce serait davantage sur l'horticulture. Toutefois, une certaine partie de cette souplesse régionale et certains de ces programmes liés aux coûts de production proviennent des provinces et non du gouvernement fédéral. Je voulais soulever ce point, mais je suis très intéressé par certains chiffres.

David, je crois que vous venez de parler de la pomiculture et que vous avez dit que le coût de production est de 22 ¢ la livre. J'aimerais confirmer cette information.

M. David Machial: En moyenne, c'est 22 ¢ la livre, oui.

M. Pierre Lemieux: Lorsque vous vendez vos pommes, vous obtenez environ 13 ¢ la livre.

M. David Machial: Oui, c'est la moyenne.

M. Pierre Lemieux: D'accord.

Pour avoir une idée, j'aimerais savoir pendant combien de temps les pomiculteurs se sont retrouvés dans une situation négative où le coût de production était supérieur au coût de vente.

M. David Machial: Les trois dernières années ont été très difficiles. Une des choses qui nous a vraiment nuit est le dollar canadien. À l'heure actuelle, il est à parité avec le dollar américain alors qu'il y a quatre ou cinq ans, il était à environ 78 ¢ américains. C'est une énorme différence.

• (0930)

M. Pierre Lemieux: Quel pourcentage des pommes de la vallée de l'Okanagan, par exemple, est vendu aux Canadiens? Que représente votre marché national comparativement à votre marché d'exportation? Le savez-vous?

M. David Machial: Je n'ai pas de réponse pour l'ensemble de l'industrie. Pour ce qui est de notre station fruitière, la majorité est exportée parce que nous misons sur la production de produits de très grande qualité et cherchons d'autres créneaux.

M. David Dobernigg: En tant qu'industrie, nous sommes principalement tournés vers l'Ouest canadien, probablement jusqu'à la Saskatchewan, et nous avons quelques marchés au Mexique, en Californie et dans ces régions également. Je crois cependant qu'ils sont axés sur l'Ouest canadien parce que les prix sont probablement meilleurs dans cette région.

Mme Madeleine Van Roehoudt: Je crois qu'il s'agit de l'Ouest canadien et de l'Ouest américain, et une petite quantité est exportée outre-mer.

M. Pierre Lemieux: D'accord.

Connaissez-vous le pourcentage des ventes canadiennes comparativement aux exportations?

M. David Dobernigg: Je suis désolé, je ne le connais pas.

M. Pierre Lemieux: J'essaie simplement de comprendre les répercussions du dollar. Si les ventes nationales sont plutôt élevées, alors l'incidence du dollar sera moindre.

Mme Madeleine Van Roehoudt: Ce n'est pas tant les ventes outre-mer ou l'exportation. C'est que le prix est établi dans l'État de Washington, parce que 100 millions de boîtes y sont produites alors que nous n'en produisons que 2 millions. L'État de Washington détermine le prix. Un taux de change favorable à 20 \$ la boîte est maintenant établi à 25 \$ canadiens et on doit utiliser ce prix même si on vend dans l'Ouest canadien.

M. David Dobernigg: C'est également ma compréhension de la question, c'est-à-dire que la plupart des prix de vente sont en dollars américains, donc la liste des prix est également en dollars américains. Lorsque vous convertissez ces prix en dollars canadiens, vous obtenez moins de dollars canadiens pour le prix américain. C'est ainsi que je comprends cette situation.

M. Pierre Lemieux: Tout à fait.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Lemieux. Nous reviendrons peut-être à vous plus tard.

M. Richards.

M. Blake Richards (Wild Rose, PCC): Merci.

Merci d'être parmi nous aujourd'hui et de partager avec nous vos expériences de jeunes fermiers. Nous l'apprécions.

J'aimerais revenir quelque peu sur le sujet que vient tout juste d'aborder M. Lemieux concernant les exportations. Je comprends que vous n'avez pas les renseignements concernant l'industrie de la fruiticulture et le pourcentage des exportations de votre industrie comparativement aux ventes à l'échelle nationale, mais peut-être pourriez-vous me faire part de quelques renseignements généraux concernant vos activités particulières.

Je dois admettre que, étant originaire de l'Alberta, je ne connais pas autant votre industrie que celle du bœuf. M. Fossen a fait ses études collégiales dans ma circonscription. Je connais bien le pays du bœuf, mais pas vraiment l'industrie alimentaire, donc j'aimerais en savoir un peu plus à ce sujet.

Je sais que vous ne pouvez pas nous donner aujourd'hui les statistiques sur le pourcentage des exportations et le pourcentage de la consommation nationale, mais peut-être qu'à l'aide des données provenant de vos propres fermes ou de vos propres vergers vous pourriez m'aider à comprendre où vos produits sont vendus. À qui les vendez-vous? Qui les distribue? Quel pourcentage des produits provenant de votre propre ferme ou de votre verger est vendu ici au Canada, et quel pourcentage est vendu aux États-Unis ou ailleurs?

M. David Machial: Je peux commencer.

Mes fruits tendres — cerises, nectarines, abricots — sont entièrement vendus ici au Canada. Les colporteurs, les vendeurs de fruits, sont en contact avec les gestionnaires de produits et les plus petites sociétés de vente au détail. Ils viennent à ma ferme et achètent 10 000 livres de cerises qu'ils envoient ensuite en Alberta ou en Saskatchewan.

Mes pommes sont envoyées dans notre station fruitière. La station fruitière ne vend pas les fruits, mais fait affaire avec un intermédiaire qui, lui, est en contact avec différents clients. Pour nous, des variétés de pommes comme la McIntosh et la Royal Gala demeurent ici au Canada. Je sais que les Mexicains semblent apprécier nos Golden Delicious et nos Red Delicious, donc celles-ci sont envoyées au Mexique. Les variétés plus sucrées, comme les Fujis, sont envoyées outre-mer à Taïwan et en Chine.

C'est la ventilation.

M. Blake Richards: Est-ce que quelqu'un d'autre a quelque chose à ajouter à ça?

Mme Madeleine Van Roechoudt: Nous faisons partie de la Okanagan Tree Fruit Cooperative. Il s'agit d'une station fruitière qui appartient aux producteurs. Nous signons tous des contrats pour leur envoyer nos fruits. Nous leur envoyons tous nos fruits. Ils s'occupent de l'entreposage et du classement, puis B.C. Tree Fruits les vend. C'est pour cette raison que nous ne connaissons pas les statistiques exactes concernant les endroits où nos fruits sont vendus. Nous nous occupons de la production et eux s'occupent de l'entreposage et de la vente.

• (0935)

M. David Dobernigg: Je suis dans la même situation qu'elle. Je passe par la coopérative pour expédier mes produits.

M. Blake Richards: Très bien. On dirait donc qu'il y a plusieurs niveaux; ça ne semble pas différer grandement d'avec l'industrie de M. Hutcheon

Monsieur Hutcheon, je sais que dans votre industrie, vous avez l'impression que la majeure partie des profits reste dans les mains des épiciers et ne se retrouve certainement pas dans les poches des agriculteurs. Les abattoirs en touchent une certaine partie, mais le problème se situe plutôt du côté des épiciers.

Plusieurs niveaux différents ont été donnés pour les fruiticulteurs et les arboriculteurs fruitiers. Mais où vont donc tous les profits, selon vous? Je crois comprendre que vous n'en voyez pas la couleur non plus. Qui encaisse ces profits?

M. David Machial: Je dirais que ce sont les grossistes. Ils sont peu nombreux, ce qui fait que nous devons accepter le prix qu'ils sont prêts à payer. En magasin, les pommes se vendent 1,30 \$ ou 1,40 \$, mais je ne touche que 13 ¢, et mon profit diminue. Les consommateurs n'économisent pas. Ce doit donc être les détaillants et les grossistes qui font de l'argent.

M. Doug Fossen: Puis-je faire une brève remarque?

M. Blake Richards: Bien entendu.

M. Doug Fossen: Je conviens que les détaillants s'arrogent une grande partie des profits, mais notre dollar... Nous sommes quelque peu gâtés au Canada: les aliments ne coûtent vraiment pas cher, même une fois à l'épicerie.

Par exemple, 400 \$ par mois me suffisent pour nourrir ma famille, mais je pourrais m'acheter une camionnette et la payer 800 \$ par mois. Même chose pour ma facture de téléphone, qui pourrait grimper à 150 \$ par mois.

Si l'on veut amener les Canadiens à accorder une plus grande valeur à leurs aliments, je ne vois pas d'autre option que de les affamer.

M. Blake Richards: Oui, je ne vous contredirai pas là-dessus.

Comme je l'ai dit plus tôt, une bonne partie de ma circonscription consiste en des terres agricoles. On y trouve surtout de l'élevage bovin, mais aussi des céréales fourragères et d'autres cultures. Je

représente également ce que j'appelle la banlieue de Calgary. Il est étonnant de constater que même à Calgary, même dans certains quartiers que je représente, si près de l'endroit où l'on élève des bovins et pratique l'agriculture, les habitants ont dans l'idée que les aliments proviennent de l'épicerie. Ils ne font pas le lien avec les exploitations agricoles qui sont pourtant leurs voisines.

Vous avez raison de dire qu'il faut sensibiliser les consommateurs au fait que les personnes qui produisent des aliments vendus à si bon marché ne font pas d'argent. C'est d'une importance capitale.

J'ai aussi remarqué que la situation des arboriculteurs fruitiers de votre région ressemble en tous points à celle des éleveurs de bovins. L'exportation compte pour une part importante du marché, alors certaines de nos mesures en ce sens sont utiles.

Mais vous êtes ici parce que vous êtes de jeunes agriculteurs. À mes yeux, l'objet de notre étude, l'avenir de l'agriculture, est primordial. Nous nous penchons sur notre avenir et sur les mesures que nous pouvons prendre pour aider l'industrie à survivre à long terme. Pour ce faire, il faut attirer des agriculteurs comme vous au sein de l'industrie ou les convaincre d'y rester à court terme.

J'aimerais donc poser à tous nos témoins une question de fond, qui demande sans doute réflexion. Quelle est la plus grande différence entre l'industrie actuelle et l'industrie telle qu'elle était quand vos parents y faisaient leurs premières armes — si vos parents étaient agriculteurs, évidemment? Quelle est la plus grande différence entre hier et aujourd'hui? En tant que jeunes agriculteurs, quel est la plus grande difficulté à laquelle vous avez dû faire face à vos débuts dans l'industrie? Si le gouvernement pouvait fournir une aide en ce sens, que proposeriez-vous?

M. Doug Fossen: Rapidement, je dirais que la plus grande difficulté, c'est que nos dépenses ne cessent d'augmenter et que le fruit de la vente de nos produits ne cesse de diminuer. Nos parents et nos grands-parents n'ont jamais connu ce problème. Ils étaient capables d'augmenter leur production, et les prix grimpaient un peu. Nous sommes pris entre le marteau et l'enclume, et je ne sais pas vraiment comment on peut rétablir un équilibre.

M. David Machial: Je dirais que c'est la demande en produits dont la qualité doit toujours être supérieure, et les coûts que cela entraîne. L'autre jour, mon père essayait de déterminer quels nutriments donner à nos arbres. C'est excessivement compliqué. Avant, on pulvérisait 3 ou 4 fois, mais aujourd'hui, il existe 20 traitements différents dont l'application varie selon les saisons et les organismes nuisibles.

Ça devient de plus en plus complexe et de plus en plus coûteux.

• (0940)

Mme Madeleine Van Roechoudt: Je suis d'accord avec mes collègues.

J'aimerais aussi répondre à votre question précédente, à savoir dans les poches de qui se retrouve l'argent. La liste des exigences des épiciers à l'endroit des empaqueteurs s'allonge encore: ils doivent maintenant respecter la chaîne du froid. Les pommes doivent être expédiées à la température exigée — disons 5 °C —, puis conservées à la température de la pièce dans les entrepôts des magasins.

Ils ajoutent de nouveaux règlements, mais ne paient pas davantage. Ils veulent les documents qui prouvent que leurs exigences ont été respectées; pensons aux vérifications de la salubrité alimentaire. Il faut faire faire à nos frais des vérifications par des tiers, mais nous n'obtenons rien de plus en retour. C'est toute une difficulté, je crois.

Oui, il est vrai que les règlements qui régissent l'utilisation de produits chimiques sont plus précis. Les pesticides à large spectre sont remplacés par des pesticides plus ciblés. Les agriculteurs doivent être spécialistes — en entomologie, en science du sol, en réglementation, etc. —, mais on ne peut étudier nulle part pour acquérir ces connaissances.

J'ai de la chance: mon père était agriculteur, et il avait lui-même travaillé avec son père sur nos terres, et le contremaître de notre verger travaille dans le domaine depuis 30 ans. Comme sa femme est experte-conseil en productions végétales, elle est au fait des nouveautés dans le domaine. Je suis chanceuse de pouvoir apprendre de ces personnes, mais les nouveaux venus qui veulent se tailler une place n'ont nulle part où acquérir ces connaissances.

M. David Dobernick: S'il y a une chose qui n'a pas changé d'une génération à l'autre, c'est le prix.

Des voix: Oh, oh!

M. David Dobernick: Je dis simplement qu'il n'a pas été indexé sur l'inflation.

Comme je l'ai déjà dit, les dépenses ont augmenté — même les nouveaux types d'arbres que nous plantons se vendent plus cher. Notre verger a des allures de vignoble avec ses arbres collés les uns contre les autres. Ils sont beaucoup plus chers. La même chose est vraie pour la main-d'œuvre: elle est plus coûteuse que du temps de nos parents. Les coûts augmentent partout: les appareils, les tracteurs, les plates-formes, les outils... Et nous gagnons toujours la même chose que les générations précédentes.

Le président: Merci.

J'aimerais approfondir un sujet. Dans ma circonscription se trouvent une assez grande région, le long de la baie Georgienne, où l'on pratique la pomiculture, et une petite région viticole — une production récente. Un de nos problèmes est d'obtenir de la main-d'œuvre. Je crois que vous avez le même problème en Colombie-Britannique. Nous avons un certain taux de chômage dans notre région, mais pour je ne sais quelle raison, les Canadiens ne semblent pas intéressés par ce genre d'emploi. C'est pourquoi de nombreux immigrants viennent travailler dans ma circonscription, et il ne fait aucun doute qu'il y en a ici aussi. Que pourrait faire le gouvernement pour vous aider à ce sujet?

Je retiens également, surtout du côté de la fruiticulture, que les coûts de production sont un problème. À mon avis, « coûts de production » et « gestion de l'offre » sont synonymes. On entend parfois dire qu'il est impossible d'être « un peu » enceinte; soit on l'est, soit on ne l'est pas. Il n'y a pas de demi-mesure pour la gestion de l'offre non plus; soit on l'a, soit on ne l'a pas.

Grâce aux secteurs qui ne sont pas régis par la gestion de l'offre, particulièrement l'élevage bovin, je sais qu'au bout du compte, les agriculteurs sont scindés en deux groupes: les grands exportateurs et les autres. Ian a raconté tout à l'heure qu'il avait dû abattre plusieurs bêtes. C'est ce qui pourrait arriver dans les industries bovine et porcine. Plus on plonge au cœur du sujet, plus on s'aperçoit que ça ne se limite pas aux coûts de production. Il faut opter pour une gestion de l'offre totale, ou alors oublier cette idée une fois pour toutes.

C'est une question très complexe. Pour qu'un gouvernement examine le dossier, il faut que l'industrie s'en mêle. C'est la seule façon. Ce n'est pas l'industrie dans son entier qui parle de ce problème, mais bien quelques personnes. Mon commentaire ressemblait plus à un avis qu'à une question, mais il serait intéressant d'entendre quelqu'un au sujet de la main-d'œuvre.

M. David Machial: J'aimerais plutôt revenir sur votre commentaire.

Le président: Vous pouvez aussi le faire, pas de problème.

M. David Machial: Je sais que nous faisons de l'exportation parce que nous avons besoin de le faire, mais si nous avions un système de gestion de l'offre... En Colombie-Britannique, je crois que les statistiques vont à peu près comme suit: nous pouvons répondre à 50 p. 100 des besoins alimentaires de la Colombie-Britannique, donc si nous avions un système de gestion de l'offre, je n'aurais pas besoin de faire de l'exportation. Je n'aurais même pas à y penser, parce que je pourrais approvisionner le marché de ma municipalité. Toutefois, les importateurs devraient probablement poursuivre leurs activités, parce que nous ne pourrions pas répondre à la demande seuls.

En ce qui concerne le travail et les façons de le rendre plus aisé, avec le PTAS, nos travailleurs mexicains sont liés à notre exploitation agricole; or, parce que le travail est en quelque sorte saisonnier, ils ne travaillent pas beaucoup au mois d'août. Des agriculteurs viennent me demander s'ils peuvent « emprunter » certains de mes travailleurs. Je leur réponds: « Non, vous ne pouvez pas; cela violerait les modalités du contrat que j'ai avec eux. »

Si vous pouviez fournir un quota, un certain nombre d'heures pendant lesquelles les travailleurs du PTAS peuvent aller travailler pour d'autres agriculteurs, je crois que cela pourrait réduire une partie du stress qui pèse sur certaines petites fermes qui ont de la difficulté à trouver des travailleurs.

●(0945)

Le président: Donc, vous aimeriez qu'il y ait un peu plus de souplesse à cet égard.

M. David Machial: Oui, un peu plus de souplesse. Je ne souhaite pas que mes travailleurs partent travailler pour n'importe qui, mais je ne crois pas qu'il y aurait de mal à les laisser aller travailler sur d'autres exploitations agricoles pendant trois ou quatre jours afin qu'ils aident les producteurs qui ont besoin d'un peu plus de main-d'œuvre.

Le président: Il ne nous reste que quelques minutes, mais Mark, vous aviez une question.

L'hon. Mark Eyking: Oui, j'ai bien une question, mais tout d'abord, j'aimerais faire une petite déclaration — je serai bref.

Je sais que nous visiterons beaucoup d'endroits et rencontrerons beaucoup de jeunes agriculteurs. Je souhaite vraiment éviter que ces rencontres deviennent le théâtre de discours à saveur politique, et je désire rappeler au secrétaire parlementaire de ne pas trop lécher les bottes du ministre, parce que cela ne nous laisserait aucun autre choix que de nous opposer aux propositions. J'aimerais qu'on mette ça de côté pendant ces séances, qu'on en reste aux questions que nous avons pour les jeunes agriculteurs, et qu'on oublie le léchage de bottes. Juste comme ça.

David, vous avez indiqué que vos parents ont parlé du programme CSRN. Je crois que le programme CSRN était l'un des programmes les plus solides. Si, par exemple, vous aviez 300 000 \$ de ventes — il se pourrait que ces chiffres ne soient pas exacts — et mettiez 3 p. 100, c'était 9 000 \$ qui se retrouvaient dans le fonds; je crois que la province mettrait aussi 3 p. 100, sans oublier la contribution du gouvernement fédéral. Donc, vous aviez de petits fonds. Pour 300 000 \$ de ventes, vous aviez un fonds de 30 000 \$, et lorsque vos ventes diminuaient ou lorsque vous aviez une année difficile, vous pouviez prendre de l'argent dans ce fonds. En outre, si votre exploitation agricole versait des sommes dans un tel fonds, lorsque vous la vendiez, vous pouviez transférer le fonds en question aux acheteurs.

Je crois que c'est l'un des meilleurs programmes que nous ayons eus, tout spécialement pour le secteur de l'horticulture. Je crois que tous les secteurs non assujettis à la gestion de l'offre y avaient accès; ainsi, les secteurs bovin et porcin y étaient admissibles.

Que penseriez-vous si, pour un grand nombre de ces programmes, le gouvernement disait: « Nous ne donnerons plus d'argent au secteur de l'agriculture. Nous lui avons alloué un milliard de dollars, et c'est assez; ce secteur ne recevra plus aucune somme »?

Devrions-nous vraiment encore examiner certains de ces secteurs et leur dire de ne pas désespérer, que nous avons fait mieux par le passé et que nous pourrions peut-être essayer de changer la donne en réintroduisant un programme comme le programme CSRN?

M. David Machial: Absolument. Comme je l'ai dit, mes parents et mes oncles ont parlé en bien du programme CSRN. Si vous avez l'intention de vous débarrasser complètement du programme Agri-stabilité pour mettre en place un programme de type CSRN — le programme Agri-investissement est vraiment un programme de type CSRN —, sachez que le bonheur des principaux intéressés serait beaucoup plus grand qu'actuellement.

Donc, oui, absolument.

L'hon. Mark Eyking: C'était aussi une collaboration fédérale-provinciale, donc la province faisait sa part. Je crois qu'il s'agissait d'un programme super, et il était simple.

Il chassait l'anxiété, parce que vous saviez que vous aviez un petit fonds qui vous attendait. Vous pouviez prendre des risques sur votre ferme en sachant que vous aviez ce petit fonds pour les mauvais jours. Si vous souhaitiez cultiver des myrtilles géantes américaines, vous pouviez prendre ce risque même si cela impliquait une légère baisse de revenu, parce que vous aviez ce fonds qui vous soutenait pendant deux ou trois ans. Donc, je crois qu'il s'agit d'une question sur laquelle nous devrions nous pencher de nouveau.

Je n'ai pas d'autres commentaires.

Le président: Pierre, aviez-vous une question?

M. Pierre Lemieux: Non, tout est correct, monsieur le président, mais j'aimerais peut-être discuter de ce qu'a dit M. Eyking.

La seule raison pour laquelle j'ai parlé de succès dans notre discussion sur l'ouverture de marchés étrangers est que nous parlions des MRS. La discussion portait sur les désagréments que représentent les MRS pour nos agriculteurs. Nous reconnaissons le problème — je le reconnais moi-même —, mais je crois qu'il est également juste de dire que l'on s'en sert pour amener les autres pays à ouvrir leurs frontières, et que l'on a connu du succès à cet égard.

Il y a du positif et du négatif au sujet de la politique sur les MRS qui est actuellement en place. C'est tout ce que je souhaitais dire.

Le président: D'accord; votre message est passé.

Monsieur Bellavance, la dernière question vous revient.

[Français]

M. André Bellavance: Merci, monsieur le président.

Monsieur Fossen, parmi tous les témoignages qu'on a entendus aujourd'hui — tous très intéressants et très importants —, ce qui m'a frappé, c'est lorsque vous avez dit que vous étiez le plus jeune de la région et que vous pensiez ne peut-être pas en avoir pour longtemps. Quand un jeune de la relève, qui représente l'avenir de l'agriculture et qui travaille sur le terrain, nous dit — à nous qui, du haut de notre tour d'ivoire, à Ottawa, pensons davantage au libre-échange et à toutes sortes de grands dossiers — qu'il songe à abandonner si ça ne va pas mieux, c'est troublant. Ça nous frappe en plein visage. Malheureusement, c'est grâce à ce genre de témoignage — même si c'est paradoxal — que l'on peut faire bouger le gouvernement.

J'aimerais que l'on reparle du dossier des MRS. Comme vous le savez, le Conseil des viandes du Canada a estimé le coût supplémentaire pour disposer des MRS au Canada à 31,70 \$ par tête. C'est le désavantage concurrentiel direct avec les Américains qui est très précisément chiffré.

Plus tôt, monsieur Valeriote a mentionné que, dans le dernier budget, il y avait eu une annonce au sujet des MRS. On n'a pas encore tous les détails et les modalités de ce programme.

Estimez-vous, comme le font le Conseil des viandes du Canada et la Fédération des producteurs de bovins du Québec, que ces 31,70 \$ soient offerts en compensation aux producteurs afin d'équilibrer la différence qu'il y a avec les compétiteurs américains, qui n'ont pas adopté les mêmes mesures? Espérez-vous que ce qui a été annoncé dans le budget puisse vous servir directement afin de régler ce problème, que je qualifie personnellement de concurrence déloyale?

● (0950)

[Traduction]

M. Doug Fossen: Oui, j'espère que nous serons en mesure d'obtenir une somme qui permette d'équilibrer les choses. J'ai une seule hésitation en disant cela... On annonce des montants de 5,5 millions ou milliards de dollars, mais il faudrait faire en sorte que l'argent aille aux producteurs.

J'assiste à de nombreuses rencontres. Je suis président de notre association locale d'éleveurs, et je suis directeur de la B.C. Cattlemen's Association. Voilà pourquoi je vous dis que je suis le plus jeune acteur de notre secteur d'élevage de bovins; c'est un fait. À ma connaissance, personne n'est plus jeune que moi dans notre association des éleveurs de bovins.

Je remarque qu'il y a beaucoup de programmes dans le cadre desquels nous payons de bons salaires à des personnes pour qu'elles évaluent sur place les fruits de notre travail, pour qu'elles déterminent s'il existe des dommages ou pour qu'elles trouvent des façons de nous fournir de l'argent. Et j'ai vraiment l'impression que les personnes qui travaillent dans les programmes obtiennent plus d'argent que les producteurs.

Donc, tant que l'argent ira directement dans nos poches, vous aurez mon appui. Mais si on dépense tout l'argent pour l'administration seulement, eh bien...

J'aimerais mieux entendre que les éleveurs de bétail n'obtiennent rien du tout, parce que je ne souhaite pas entendre que nous y gagnons quelque chose... puis que nous n'y gagnons plus rien.

Le président: Alex, soyez très bref. Nous empiétons sur le temps réservé au prochain groupe, ou si ce n'est déjà le cas, nous le ferons très bientôt.

M. Alex Atamanenko: Très rapidement, David, juste pour donner suite à ce que vous disiez au sujet du marché de l'exportation par rapport au marché national, je comprends, en fin de compte, que si nous en avons assez, nous pourrions approvisionner notre marché national et nous n'aurions pas besoin de recourir à l'exportation.

M. David Machial: C'est exact. Oui.

M. Alex Atamanenko: Je me rappelle la catastrophe que nous avons vécue l'année dernière dans l'industrie de la cerise. Je parlais à un agriculteur, et il a dit: « Nous pourrions assurer en entier l'approvisionnement en cerises. Nous pourrions bien gagner notre vie rien qu'en fournissant toutes les cerises dans l'Ouest canadien. » Ainsi, devrions-nous aller dans cette direction pour ce qui est de l'industrie des fruits de verger?

M. David Machial: Je crois que pour ce qui est de l'industrie des fruits de verger, nous devrions le faire. Cela fonctionnerait, et cela réglerait beaucoup de nos problèmes.

M. Alex Atamanenko: Merci.

Le président: Je remercie grandement chacun d'entre vous d'avoir pris le temps de venir ici, malgré vos horaires très chargés. Vous avez soulevé des points fort intéressants, et vous avez donné des réponses très pertinentes. Donc, je vous remercie une fois de plus d'avoir pris le temps de venir ici, et nous vous souhaitons la meilleure des chances dans le domaine de l'agriculture. Nous savons que beaucoup d'obstacles pavent votre route.

Je vous informe que la British Columbia Fruit Growers' Association a apporté aujourd'hui une boîte de pommes; elle se trouve à l'arrière. Apparemment, nous sommes censés aller nous servir.

Nous remercions grandement la British Columbia Fruit Growers' Association pour cela.

Nous allons prendre une pause d'environ cinq minutes.

Merci.

- _____ (Pause) _____
-
- (1000)

Le président: Je suis désolé d'avoir à vous bousculer, vous tous autant que vous êtes; c'est que nous souhaitons utiliser le plus effacement possible chacune des minutes dont nous disposons.

Je souhaite remercier grandement tous nos témoins de leur présence aujourd'hui. Je sais que vous êtes tous très occupés, et nous vous savons gré d'avoir pris de votre temps pour venir ici.

Est-ce que quelqu'un souhaite commencer? S'il n'y a personne, je consulterai ma liste.

Sur ma liste, c'est M. Kiran qui vient en premier.

Bienvenue. Vous disposez de cinq à sept minutes, s'il vous plaît.

M. Nick Kiran (à titre personnel): Bonjour. Mon nom est Nick Kiran.

Avant tout, je voudrais dire que je suis honoré de me présenter devant votre Comité permanent sur l'agriculture.

Je vais vous raconter rapidement mon histoire. Nous sommes arrivés au Canada en 1970; nous étions bien jeunes. Nous nous sommes directement installés dans la région agricole de Kelowna. Nous avons beaucoup aimé vivre sur une ferme, et nous avons travaillé sur notre ferme pendant toutes nos années scolaires.

De profession, je suis concepteur graphique. En 1990, en raison d'une maladie et de blessures graves, je suis revenu à Kelowna pour

repandre des forces et je suis retombé en amour avec l'agriculture. Ces quinze dernières années, j'ai travaillé à plein temps comme producteur, en prenant mes vergers comme canevass.

Nos parents ont acheté notre premier verger en 1990, à Rutland. En 1989, nous sommes déménagés dans la partie est de Kelowna. Au fil des années, nous avons acheté plus de 50 acres de terres agricoles. Jusqu'à maintenant, nous avons resemé chaque sillon, et nous continuons de travailler sur nos terres.

Le président: Monsieur Kiran, les interprètes ont demandé que vous ralentissiez un peu.

M. Nick Kiran: D'accord.

Le président: Pas de soucis. Nous sommes déjà passés par là; ne vous en faites pas.

M. Nick Kiran: En tant que verger familial, nous avons fait tout ce qui était humainement possible pour rendre l'agriculture viable. Mes deux autres frères ont quitté l'agriculture pour d'autres professions parce que ça ne rapportait pas suffisamment d'argent.

On ne peut plus songer à continuer dans ce secteur, notamment en raison des faibles bénéfices pour les producteurs et des coûts de production élevés, particulièrement au cours des deux ou trois dernières années. La main-d'œuvre agricole constitue maintenant un grave problème. Dans les années 1980, il existait un programme d'emploi étudiant par l'entremise duquel le gouvernement payait 50 p. 100 du salaire des étudiants, ce qui a permis à ces derniers d'entrer dans le secteur agricole.

De nombreux producteurs ont laissé entendre que cette année pourrait être leur dernière en agriculture si cette tendance se maintenait. Il y a quelques années, nous avons dû vendre une maison qui nous servait d'investissement afin de payer les factures du verger.

Pour que cette industrie demeure viable et puisse survivre, il faut que le coût de production soit fixé au moyen d'un programme qui a été mis en place à l'origine par le gouvernement en 1970 et qui devait se perpétuer en échange des terres de la RTA. Ce coût de production reposerait sur les frais de la coopérative des emballeurs de fruits de la Colombie-Britannique. Il ne s'agirait pas de tonnage, mais de fruits de bonne qualité, à savoir des pommes de catégorie extra de fantaisie 1, extra de fantaisie et de fantaisie. Cela créerait un incitatif pour les producteurs qui verraient la lumière au bout du tunnel et travailleraient dur pour parvenir à produire des fruits de qualité.

Lors de la récente réunion d'urgence convoquée par la BCFGA — à laquelle 300 personnes ont assisté —, il a été décidé à l'unanimité que si le gouvernement ne tenait pas compte du coût de production et ne le fixait pas, nous utiliserions la question de la RTA pour nous battre comme nous y avons droit, pour empêcher notre industrie de s'éteindre.

Les agriculteurs cultivent des aliments et doivent attendre l'année suivante pour obtenir leur paiement, alors que tous les autres maillons de la chaîne sont payés — les employés, les cueilleurs, la B. C. Fruit Packers, les frais d'entreposage et d'emballage, etc. Les agriculteurs doivent attendre leur paiement et finissent par se battre pour des miettes. Nous devons nous rappeler que les agriculteurs constituent la source et que sans eux, toutes ces personnes se retrouvent sans emploi.

Le programme Agri-stabilité ne fonctionne pas pleinement parce que, comme je l'ai mentionné plus tôt, si on traverse deux ou trois mauvaises années, notre marge bénéficiaire diminue et il y a peu d'argent — s'il y en a — pour la remplacer. Le programme de la RS traîne depuis beaucoup trop longtemps. Les producteurs ne peuvent plus se permettre de gérer ce programme lourdement imposé. Ce merveilleux programme nous a aidés à commercialiser nos produits, mais il nous contraint à nous éparpiller.

Je voudrais proposer au gouvernement d'établir une taxe sur les aliments à l'intention des détaillants, de même qu'un règlement pour le secteur de la vente au détail. Les détaillants n'ont pas intérêt à acheter des aliments locaux, parce que les aliments importés du Chili, de la Chine et particulièrement des États-Unis — qui pratiquent le dumping — sont moins chers. Les détaillants profitent des producteurs locaux et de leurs fruits.

Comment pouvons-nous rivaliser avec ces pays qui ont des coûts de production minimaux et des normes de réglementation moins élevées en ce qui a trait à l'agriculture? Comme nous le savons tous, le Canada possède les normes de réglementation les plus élevées et les plus rigoureuses dans ce domaine. Le coût de production est beaucoup plus élevé dans ce pays. Nous payons en moyenne plus de 100 \$ par jour au minimum, alors que la Chine verse environ 1 \$ par jour à ses travailleurs. De quelle protection les producteurs locaux disposent-ils pour compétitionner et survivre face à de tels chiffres?

Faute de bénéfices décents, de nombreux producteurs ne disposent plus d'aucun crédit auprès de la Fruit Growers Supply Company, qui leur fournit les produits chimiques et l'engrais nécessaires. Ce nombre peut être confirmé, puisqu'il y a plus de 25 producteurs auprès desquels je ne peux plus m'approvisionner en engrais et en produits chimiques. Ils sont tous dans une situation difficile et ne savent pas quoi faire et comment continuer à s'occuper de leurs vergers, parce qu'ils n'ont plus de fonds de roulement. C'est un problème parce que s'ils n'entretiennent pas leurs vergers, les vergers adjacents seront aussi touchés.

En ce qui concerne notamment l'achat d'engrais chimiques pour cette année, le gouvernement doit intervenir d'urgence pour nous aider au moyen d'un paiement ad hoc. Ce paiement peut aller directement à la Fruit Growers Supply Company, en tant que crédit pour les producteurs, afin que ces derniers puissent continuer à s'occuper adéquatement de leurs vergers et ne continuent pas à s'enfoncer encore plus profondément.

Je crois savoir qu'en Suisse, les aliments produits localement sont vendus en premier. Ce n'est que lorsque ces produits sont épuisés que des aliments sont importés d'autres pays. Certaines personnes — dont des représentants du gouvernement — peuvent se demander pourquoi l'agriculture devrait bénéficier de programmes spéciaux. Nous devons garder à l'esprit que l'agriculture ne ressemble pas aux autres industries, parce que la production d'aliments est ce qu'il y a de plus difficile, dans la mesure où nous devons composer avec les caprices de Dame Nature et les autres circonstances, qu'il s'agisse du froid, du gel, de la pluie, de la chaleur ou de la grêle.

● (1005)

Réfléchissez à cela: on pense que l'on commence à avoir le cerveau dérangé lorsque l'on se met à souhaiter qu'il y ait de la grêle parce que c'est le seul moyen de faire de l'argent.

Malheureusement, c'est ce que ressentent de nombreux producteurs. Oui, évidemment, c'est une honte que nous en soyons rendus là, mais qui peut-on blâmer? Par exemple, mon oncle, qui est à Rutland, dit qu'il a très bien réussi l'an dernier parce qu'il y a eu de la grêle et qu'il a fait de l'argent grâce à l'assurance-récolte.

En conclusion, le monde agricole constitue le groupe de personnes le plus fier et le plus travaillant qui continue à produire des aliments pour tous les consommateurs. Cependant, au cours des dernières années, la situation est devenue intolérable et très problématique, en raison des très faibles bénéfices susceptibles d'acculer de nombreux arboriculteurs fruitiers à la faillite et de défigurer le paysage agricole avec des vergers abandonnés et rasés. Comme vous le savez tous, ces changements pourraient ruiner les destinations touristiques de la vallée de l'Okanagan. Fixer les coûts de production permettra aux producteurs de faire ce qu'ils font réellement le mieux — produire des aliments pour nous tous — et de maintenir notre monde agricole en vie pour les générations à venir.

Je dois personnellement subvenir aux besoins de mes quatre enfants, qui adorent la vie à la ferme, exactement comme nous lorsque nous étions enfants. Je vous conjure donc de faire en sorte que cette année ne soit pas ma dernière en agriculture — ce que ce sera si aucune amélioration n'est apportée à l'industrie. S'il vous plaît, faites ce qui est juste et aidez les producteurs qui en ont besoin.

Je vous remercie de votre temps.

● (1010)

Le président: Merci.

Monsieur DeBoer et monsieur Van Keulen, je crois comprendre que vous témoignez ensemble. Allez-y pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. Clarence DeBoer (à titre personnel): Je remercie le Comité permanent de l'agriculture de nous avoir invités.

Je vais simplement faire un survol du sujet. Je vous ai fourni des renseignements sur la question dont je parle, à savoir le transfert des fermes familiales. Comme la plupart d'entre vous le savez probablement, les parents peuvent transférer la ferme familiale à leurs enfants, mais des problèmes surgissent pour certains d'entre nous lorsque nous voulons transférer la ferme entre frères et sœurs.

Je suis producteur laitier et producteur de canneberges. Stan possède une ferme laitière importante. Nous avons tous deux des frères qui sont partenaires de nos activités agricoles. Si l'un ou l'autre d'entre eux venait à décéder prématurément — Dieu nous en garde —, ce sont nos fils, c'est-à-dire leurs neveux, qui hériteraient de la ferme afin qu'elle puisse continuer ses activités.

C'est là que les problèmes surviennent, parce que cela donne lieu à des gains en capital. À cette époque où tout le monde dit vouloir sauver la ferme familiale — il est important pour tout le monde que la ferme familiale continue ses activités —, ça joue en fait contre nous.

Nous sommes de la vallée du Bas-Fraser. Je sais que vous connaissez aussi des problèmes ici, dans l'Okanagan, où la valeur des terres a grimpé en flèche, et je suis certain que les autres secteurs situés dans l'ombre des villes du Canada sont confrontés au même type de problème, à savoir que la valeur des terres n'a plus aucun lien en fait avec la valeur à la ferme. Ainsi, lorsque l'on est confronté à ce type de situation — lorsqu'un transfert comme celui-ci entraîne des impôts —, il est presque impossible pour la ferme familiale de continuer ses activités, à moins d'avoir des activités agricoles assez importantes pour qu'il soit possible d'en vendre une partie. Si vous êtes chanceux, cette solution s'offre à vous, mais dans la plupart des cas, lorsqu'il s'agit d'une unité simple, la ferme doit être vendue afin de couvrir les impôts.

Certains soutiendront que nous pouvons contourner ce problème en contractant une assurance-vie additionnelle, ce que nous faisons. Nous faisons aussi beaucoup de planification successorale, en établissant des fiducies familiales afin que toute croissance éventuelle soit transférée par le biais de la fiducie. Toutes ces choses sont très chères et très compliquées. Les assurances-vie sont une bonne chose, mais au fur et à mesure que l'on prend de l'âge, elles deviennent de plus en plus dispendieuses. Nous fonctionnons aussi avec des dettes que l'assurance-vie nous permet de couvrir. Cette accumulation s'avère donc très problématique.

Nous avons discuté avec d'autres personnes et nous croyons que les pertes de revenu pour le gouvernement fédéral ne seraient pas très importantes si on décidait d'apporter des changements dans ce domaine. Ce ne sont pas tous les agriculteurs qui bénéficieront de ces changements, mais certaines familles d'agriculteurs désirent réellement continuer à pratiquer l'agriculture, et c'est un réel fardeau pour elles.

Ainsi, les avantages de cette modification seraient considérables pour le monde agricole, alors que cette perte de revenu ne serait pas un lourd fardeau pour le gouvernement. Nous entendons tous ces jeunes gens qui nous disent à quel point ils aimeraient se lancer en agriculture. Il y a de jeunes agriculteurs très talentueux qui ont acquis les connaissances de plusieurs générations et qui, malgré cela, pourraient voir leurs projets tomber à l'eau parce qu'ils ne peuvent continuer. Alors quelqu'un de la ville, qui ne possède aucune expérience en agriculture, viendra acheter la ferme — c'est la partie ironique de l'histoire — et prendra la relève de la ferme familiale. C'est comme ça que l'on perd petit à petit notre expertise en agriculture.

Voilà donc un résumé des quelques aspects que j'ai soulevés. Stan a aussi embauché un comptable pour vous fournir des chiffres.

Nous l'avons envoyé par courriel hier soir, alors c'était trop tard pour cette rencontre, mais les traducteurs feront leur travail et vous l'enverront afin que vous puissiez voir certaines comparaisons — établies pour une ferme de 100 acres — et constater quelles seraient les répercussions sur les impôts.

Stan, voulez-vous ajouter quelque chose?

M. Stan Van Keulen (à titre personnel): Certainement.

Je remercie les membres du comité. Ça fait longtemps que je ne me suis pas retrouvé devant vous.

Clarence a bien cerné la nature de notre dilemme. Vous devez aujourd'hui faire en sorte que les générations d'agriculteurs se perpétuent d'une manière ou d'une autre. Je m'occupe des politiques de l'industrie laitière depuis probablement 25 ans maintenant, et c'est un objectif que notre industrie souhaite aussi voir se réaliser depuis longtemps.

Vous avez donc la possibilité, en tant que député, d'aller voir votre gouvernement et les autorités responsables — qu'il s'agisse du Conseil du Trésor ou autre — et de dire, écoutez, ce ne sont pas des coûts réels pour le gouvernement, pour la population, mais c'est un grand avantage de permettre aux fermes familiales de poursuivre leurs activités.

L'exemple que vous aurez devant vous est très clair — c'est dommage que nous n'ayons pas pu faire traduire ce document à temps. Nous ajoutons seulement d'autres dettes aux fermes qui vivent déjà de durs moments. Je suis chanceux d'être dans un secteur où l'on pratique la gestion de l'offre. Nos coûts sont plus ou moins couverts. Mais le problème c'est que la valeur des terres augmente insidieusement — ou plutôt, monte en flèche — en raison des

pressions extérieures. Le gouvernement... lorsqu'un décès survient ou qu'une ferme fait l'objet d'un transfert, cela se fait à la juste valeur marchande. C'est là le problème. Ça ne se reflète pas sur les revenus agricoles.

C'est quelque chose que vous, en tant que membres du comité, pouvez faire. Vous pouvez aller voir le gouvernement et dire, écoutez, cette mesure est fondamentalement simple.

C'est positif pour vous, pour notre industrie et pour les jeunes qui continuent à travailler dans ce secteur.

Je ne viens pas souvent vous supplier... Normalement, on sollicite de l'argent ou des programmes. Mais dans ce cas, si vous voulez que les fermes familiales se perpétuent, c'est quelque chose que vous pouvez faire.

Merci.

•(1015)

Le président: Merci.

La greffière a le document auquel ces messieurs viennent de faire référence. Il sera traduit afin que tout le monde puisse en avoir une copie, et nous ferons cela aussi vite que possible.

Merci beaucoup.

Passons maintenant à Mme Christine Dendy du Conseil de l'agriculture de la Colombie-Britannique. Vous avez cinq minutes, s'il vous plaît.

Mme Christine Dendy (membre exécutive, BC Agriculture Council): Merci beaucoup.

Je suis heureuse de pouvoir prendre la parole aujourd'hui, puisque je dois me rendre à Abbotsford pour une autre rencontre.

De toute façon, nous vous avons remis notre mémoire. Nous nous réjouissons d'avoir la possibilité de rencontrer votre comité. Je ne vais pas parcourir en détail le mémoire. Vous l'avez devant vous, et j'espère que vous aurez le temps d'en prendre connaissance à votre gré. Je vais seulement attirer votre attention sur certains points.

Comme vous l'avez entendu ce matin et que vous l'entendrez probablement dans beaucoup d'autres exposés après le nôtre, à part les énormes avantages pour l'économie et la société qu'apporte l'agriculture, nous sommes aux prises avec un problème considérable de perte de revenu et de viabilité sur les fermes.

Si vous regardez dans notre mémoire, vous verrez qu'en Colombie-Britannique, le revenu agricole net en 2004 — les recettes monétaires totales en agriculture — s'élevait à 2,3 milliards de dollars. Cela est demeuré relativement constant, connaissant une légère augmentation à 2,5 milliards de dollars en 2008. Toutefois, si vous jetez un oeil au revenu total net pendant la même période, il passe de 135 millions de dollars de profit et diminue graduellement, en 2008, pour atteindre une perte de 252 millions de dollars. Cela explique en partie les grandes difficultés que nous avons pour transférer la ferme à la génération suivante et pour composer avec les nouveaux agriculteurs.

La Young Farmers Association fait un exposé aujourd'hui. Malheureusement, ils ne sont pas nombreux. Nous sommes contents qu'ils soient ici pour vous présenter leur exposé; c'est un problème grave.

Il est très clair pour nous, au BC Agriculture Council, que le manque de rentabilité dans de nombreux secteurs agricoles est le facteur déterminant le plus important qui influe sur la tendance décelée par le comité permanent en ce qui concerne une population agricole vieillissante. Je me pense toujours jeune, mais je me rends compte que je vieillis également. Je suis encore en train de m'occuper de la transition de ma propre exploitation agricole, et j'essaie déjà de régler le transfert de la prochaine à la génération suivante. C'est sans aucun doute un défi de taille.

Nous avons des programmes de gestion des risques de l'entreprise, ce qui a beaucoup aidé, mais ils ne soutiennent pas les fermes qui ont une situation de perte constante, et c'est aussi un processus très lent. Personnellement, j'attends toujours le traitement de mon dossier d'Agri-stabilité de 2008. Lorsqu'on manque de liquidités et qu'on a des problèmes, même s'il existe des programmes, il peut être très long avant d'obtenir de l'argent.

Les programmes autres que ceux de gestion des risques de l'entreprise, comme Cultivons l'avenir et différents autres programmes — planification environnementale à la ferme, pratiques de gestion bénéfiques et programmes de traçabilité des aliments — offrent du financement, mais la demande dépasse de loin le financement disponible. Par ailleurs, nous constatons que nous consacrons de plus en plus d'argent et de temps à des programmes obligatoires et à des questions de certification et de réglementation. Tout cela prend un temps fou et ne met pas nécessairement des aliments de meilleure qualité sur la table ni ne rend la production plus efficace. Il faut consacrer davantage de temps et d'argent, ce qui nous enlève du temps sur nos fermes.

La recherche en agriculture constitue certainement un défi. Nous constatons qu'ici au centre de recherche de Summerland, qui est extrêmement important pour l'agriculture, en particulier pour les vergers de l'Okanagan, nous avons toute une génération de chercheurs qui ne sont simplement pas remplacés. Ils prennent leur retraite. Nous perdons ce noyau de chercheurs. Nous avons un programme de recherche très lent.

Il existe un programme de cinq ans dans le nouveau système. Il nous a fallu deux ans juste pour organiser le nouveau programme fédéral. Maintenant que nous sommes finalement rendus au système de financement de la nouvelle recherche pour Cultivons l'avenir, il ne nous reste que trois ans.

Je vous laisse examiner le reste du mémoire. Nous faisons face à toutes sortes de problèmes: changement climatique, gestion de la sécheresse et ainsi de suite.

Le prix des terres est sans doute une question importante qui représente un problème pour les jeunes agriculteurs ainsi que pour les transferts et les transitions des fermes familiales. Sans compter la question des gains en capital. Dans une région comme l'Okanagan, où des pressions sont exercées en raison de la valeur très élevée des terres, il va falloir éventuellement, peut-être, passer à un système féodal — la plupart des jeunes agriculteurs ne pourront se permettre que de louer des fermes auprès d'autres agriculteurs, simplement parce que le coût des terres est tellement élevé. Il faut certes lutter contre cela.

L'un des aspects que nous n'avons pas mis dans notre rapport, mais que j'aimerais souligner, c'est que pour réussir, les agriculteurs doivent maintenant posséder un vaste éventail de connaissances et de compétences avancées. C'est vraiment tragique qu'une formation adéquate ne soit pas offerte de façon générale en Colombie-Britannique.

● (1020)

L'agriculture n'est plus ce qu'elle était. Pour travailler dans les vergers, il faut maintenant de très grandes compétences en gestion de l'entreprise; des compétences en comptabilité et en planification des affaires et la capacité d'élaborer et de mettre en œuvre la certification GlobalGap, les plans environnementaux à la ferme, etc. Il faut savoir comment fonctionnent les programmes de gestion des risques de l'entreprise et l'assurance; trouver, embaucher et former du personnel. Il faut gérer les problèmes de sécurité à la ferme; communiquer avec RHDCC pour obtenir les visas de travail au besoin; s'occuper de la commercialisation, des questions de commerce international et des programmes de financement en recherche et développement, auxquels nous devons maintenant nous initier et pour lesquels nous devons trouver le financement initial.

Il y a tout cela en plus du véritable travail agricole, qui nécessite maintenant de connaître de fond en comble les pratiques de lutte antiparasitaire intégrée; les menaces nouvelles et potentielles liées aux organismes nuisibles; les produits chimiques agricoles; les questions relatives à l'enregistrement des produits chimiques; les questions de gestion des sols, de croissance des plantes, de nutrition, d'irrigation et d'environnement; la planification de la gestion de la sécheresse; le respect des règlements, qui augmentent en nombre, la question d'interface urbaine; la recherche et la formation du personnel à tous les niveaux de compétence. Ces choses exigent un niveau de gestion très différent de celui lorsque j'ai commencé en agriculture, lorsque mon père a commencé avant cela, ou lorsque ma grand-mère et mon grand-père ont commencé en 1903.

Les programmes de formation en horticulture offerts dans les collèges et les universités de la Colombie-Britannique se limitent maintenant à l'aménagement paysager et au soin du gazon. Nous n'avons pas les écoles et la formation nécessaires, même si nous avons de jeunes gens intéressés par l'agriculture et l'exploitation de nos vergers. C'est la même chose dans les autres secteurs également.

Même si je parle au nom du BC Agriculture Council, je parle également de mes propres connaissances de l'industrie des vergers et des arbres fruitiers, mais cela s'applique aussi à d'autres secteurs. C'est une industrie très complexe maintenant, et les sciences animales et végétales sont des compétences vraiment importantes que nos jeunes agriculteurs doivent posséder.

En ce qui me concerne, si nous voulons avoir de la formation pour la prochaine génération, il faut envoyer nos jeunes gens à l'université dans l'État de Washington ou à Guelph, ou à l'étranger, en Nouvelle-Zélande ou en Australie.

Et ce n'est pas tout, nous constatons que les centres de recherche fédéraux n'ont pas remplacé les chercheurs et le personnel partis à la retraite, et la province n'engage plus de personnel de vulgarisation. Il y a donc moins de possibilités de carrière en agriculture pour attirer et intéresser les jeunes. Franchement, si je cherche du personnel ayant des compétences en gestion et, à plus forte raison, si ma famille prend la ferme en charge, mes meilleures chances de trouver des diplômés qualifiés sont en Nouvelle-Zélande ou en Australie.

Cette année, par exemple, j'ai dû embaucher un consultant privé pour créer un cours sur la lutte antiparasitaire intégrée et la nutrition du sol pour former mon propre personnel.

Nous vous remercions de l'occasion que vous nous avez donnée de présenter cet exposé. Il est tout à fait opportun que le comité ait utilisé les termes « l'avenir de l'agriculture » dans le titre de la séance. Nous aurons besoin d'aide si des enfants entrent en scène dans l'avenir.

Le président: Merci beaucoup.

Nous entendrons la B.C. Young Farmers Association, représentée par M. Cheema et M. Froese.

Vous avez cinq minutes à vous partager.

●(1025)

M. Ravi Cheema (président, BC Young Farmers Association): Bonjour.

Tout d'abord, merci de votre invitation et merci de votre présence.

La BCYF est une jeune organisation dans plus d'un sens. Nous sommes un groupe nouvellement constitué qui a commencé en 2008 en raison du manque de jeunes agriculteurs. La traduction de notre slogan est la suivante: « La survie de l'agriculture grâce à la prochaine génération ».

Nous sommes une association de jeunes agriculteurs enthousiastes de la Colombie-Britannique. Nous avons le soutien du BC Agriculture Council, nous sommes membres de la Table pancanadienne de la relève agricole et nous sommes parrainés par celle-ci, et nous avons un conseil d'administration diversifié composé de 11 jeunes agriculteurs bénévoles et anciens représentants de l'industrie.

Nos objectifs consistent à donner des ateliers de formation à l'entreprise et des séances de communication, à appuyer le développement des ressources humaines et la planification du développement, de même qu'à offrir de la formation sur le leadership et des activités de réseautage de l'industrie. Les activités passées ont porté sur le débat politique, la gestion de l'argent et la planification de la succession à la famille par rapport à une entreprise. Nous avons organisé huit activités ces deux dernières années, nous avons participé aux activités de la TPRA et nous avons tenu plusieurs réunions avec les ministres provincial et fédéral.

Nous comptons plus de 200 jeunes agriculteurs membres. N'oubliez pas que la majorité de ces jeunes membres ne sont pas propriétaires des fermes. Ils désirent s'occuper de l'agriculture, ou leurs parents sont propriétaires des fermes.

Les jeunes agriculteurs de la Colombie-Britannique rencontrent un certain nombre de problèmes, à commencer par les dépenses. Je vais vous faire part de quelques-uns des problèmes et je parlerai ensuite de chacun d'eux. Il s'agit des terres, de la main-d'œuvre, du prix de la machinerie et des matériaux de construction, du coût de la vie, du coût des combustibles, des plantes, de l'alimentation animale, du transport et de la taxe sur les émissions carboniques.

Je suis sûr que vous avez entendu parler à plusieurs reprises du coût des terres. Comme jeune agriculteur, pourquoi iriez-vous en agriculture si vous deviez payer 100 000 \$ par acre et pratiquement le perdre après un moment?

Dans mon cas, je louais 300 à 400 acres. Je cultive les cultures résistant au froid et je possède aussi une serre. Il est difficile de trouver des terres à l'heure actuelle. De plus en plus, les gens qui font de l'argent dans d'autres métiers achètent des terres; ils peuvent être dans le domaine de la construction ou être des camionneurs à la recherche d'un stationnement pour leurs camions, ou quelqu'un qui souhaite construire une belle maison avec une petite écurie.

M. Kerry Froese (BC Young Farmers Association): De la même façon, nous avons des problèmes avec la prolifération urbaine. Les mêmes personnes qui veulent construire une somptueuse résidence sur une propriété de 20 acres et avoir des chevaux sont celles qui achètent les terres que nous pourrions utiliser comme terres agricoles. Il serait beaucoup plus agréable d'avoir ces terres cultivables, parce qu'elles amènent des coûts additionnels ces jours-ci.

Les mêmes personnes se plaignent des mauvaises odeurs liées à l'agriculture. Elles veulent avoir un bel espace vert, mais elles ne veulent pas les odeurs ni les bruits qui résultent de l'agriculture.

Je pense que vous pouvez aborder le prochain sujet sur la disponibilité des terres.

M. Ravi Cheema: La main-d'œuvre représente un gros morceau, particulièrement pour moi. Je n'utilise pas de machinerie. Je possède des serres de verre pour les brocolis, les bleuets, les fraises et les choux-fleurs. Nous cultivions des choux de Bruxelles et davantage de choux-fleurs. Nous sommes au bas de l'échelle. Les jeunes ne disent pas que lorsqu'ils seront grands ils voudront travailler sur une ferme pour cueillir des baies, cultiver le chou-fleur ou cueillir des pêches.

Il existe le programme des travailleurs étrangers. En ce qui concerne les OGM, il est très long avant d'obtenir une approbation pour les travailleurs. Par l'entremise de CIC, beaucoup de travailleurs qui quittent veulent revenir, mais parfois ils ne peuvent pas.

Quant à la main-d'œuvre locale, j'engagerais un travailleur local à l'instant, mais c'est pratiquement impossible. Lorsque vous trouvez de la main-d'œuvre, j'ai constaté personnellement, et c'est ce que mes collègues m'ont dit également, que les travailleurs restaient un maximum de 20 à 25 jours jusqu'à ce qu'ils trouvent un meilleur emploi.

Pour les travailleurs du Mexique ou de l'étranger, 10 \$ de l'heure représentent beaucoup d'argent. Ils sont plus passionnés par leur travail.

M. Kerry Froese: Je suis dans cette situation moi aussi. Avant, je cultivais 80 acres de framboisiers, mais je ne trouvais pas assez de main-d'œuvre, et je ne voulais pas apprendre l'espagnol. Alors nous nous sommes concentrés sur la volaille. C'est pour cette raison que j'ai maintenant une ferme avicole.

●(1030)

M. Ravi Cheema: Avant, dans nos fermes, nous cultivions une centaine d'acres de choux de Bruxelles et environ 50 acres de choux-fleurs, ou même plus. Nous devons réduire constamment nos cultures parce que nous ne trouvons pas de main-d'œuvre. Finalement, nos distributeurs se sont tournés vers les États-Unis et nos concurrents ont pris notre place.

Juste pour vous dire, quelques mois plus tôt, quand nous voulions négocier les prix du chou-fleur, notre distributeur et transformateur nous a dit: « Voici le montant que je vais vous donner pour un chou-fleur. Ce n'est pas négociable, ou alors on va vers la Chine. »

L'année passée, nous avons pu recommencer à vendre du chou-fleur, parce qu'il devait y avoir une loi sur l'étiquetage pour montrer la provenance du produit. Mais comme ce n'est plus le cas, ou que la situation a un peu changé, ils nous ont dit: « Tant pis. »

Ce problème s'explique en partie par le fait qu'à la fin des années 1990, quand nous avons manqué de main-d'œuvre, les distributeurs ont dû chercher d'autres produits ailleurs dans le monde. Je suppose qu'ils ont trouvé des façons moins chères de faire venir les produits. Nous avons perdu et ils ont gagné au change, et maintenant, ça joue contre nous.

En ce qui concerne les pesticides, je dois dire qu'au sud, ils peuvent en utiliser beaucoup pour les fraises. Nous étions réputés pour nos fraises dans la vallée du Bas-Fraser, mais nous avons dû passer de plus de 70 acres à 7 acres seulement, juste assez pour un petit marché local.

Ils peuvent vaporiser des pesticides que nous ne sommes pas autorisés à utiliser, et ils ont droit de venir vendre leurs produits ici, ce qui n'est pas juste. Avant, leurs fruits goûtaient le carton, mais maintenant ils sont très bons, ils sont d'un beau rouge et on peut en avoir toute l'année. Les pesticides sont donc un problème pour nous.

La machinerie coûte tellement cher que lorsqu'on achète un tracteur, autant acheter un Mercedes-Benz; ça revient au même. Avec notre climat, on ne peut pas se contenter d'un tracteur à deux roues motrices. Le gouvernement pourrait peut-être offrir un genre de prêt aux jeunes agriculteurs, ou des incitatifs pour que la machinerie revienne moins cher.

M. Kerry Froese: Je crois qu'il y a un autre élément important au Canada: c'est la mentalité des consommateurs, qui veulent payer leurs aliments moins cher. Je sais que dans d'autres pays où la norme de qualité des aliments est élevée, comme au Canada, les consommateurs sont prêts à l'assumer. Nous devrions mieux renseigner les consommateurs à ce sujet et leur montrer les normes canadiennes, pour qu'ils acceptent d'en assumer le coût. Les gens sont prêts à payer pour des aliments de cette qualité s'ils connaissent nos normes élevées.

Dans mon secteur, mes produits sont soumis à la gestion de l'offre. En fait, parmi les 13 membres de notre conseil d'administration, à l'échelle de la province, seulement 2 ne sont pas visés par la gestion de l'offre.

Du point de vue de l'agriculture, les jeunes agriculteurs apprécient réellement la stabilité de la gestion de l'offre. Ils savent que les consommateurs sont sensibilisés au fait que ce sont de bons produits, des produits de qualité, et que nous respectons certaines normes. Nous faisons l'objet d'inspections approfondies et nous en faisons bénéficier le marché.

Les jeunes agriculteurs ne vont pas investir des millions de dollars dans quelque chose s'ils ne sont pas certains du rendement. La gestion de l'offre leur donne cette assurance et cette stabilité.

Le président: Monsieur Cheema, vous pourriez peut-être résumer vos derniers points. De toute façon, vous pourrez donner plus de détails au moment des questions.

M. Ravi Cheema: D'accord.

Les jeunes agriculteurs qui proviennent de familles d'agriculteurs peuvent être bien formés en agriculture, mais nous constatons que les nouveaux agriculteurs qui viennent d'autres milieux, comme la construction, le camionnage, etc., ont des pratiques qui laissent à désirer, qui réduisent la qualité globale et la valeur de nos produits, et qui saturent nos marchés.

C'est tout.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Nous allons maintenant passer à M. Joe Sardinha, de la B.C. Fruit Growers' Association. Et je vous remercie encore pour les pommes...

M. Joe Sardinha (président, British Columbia Fruit Growers' Association): Ça m'a fait plaisir.

Merci, et bonjour à vous tous.

Tout d'abord, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à Kelowna. Si vous aviez été ici hier, vous auriez eu une journée exceptionnelle. Il faisait extrêmement beau. Aujourd'hui, vous allez visiter des vergers, où les arbres fruitiers sont sur le point de fleurir. Les cerisiers vont fleurir et bientôt ce sera le tour des pommiers. Vous êtes ici juste au bon moment. Nous sommes deux semaines en avance. Nos cultures sont en avance par rapport à l'an dernier, et vous pourrez voir les arbres en fleurs.

J'aimerais dire que j'ai été très impressionné par les jeunes agriculteurs que j'ai aidé à faire venir pour les discussions de ce matin. Nick est l'un d'eux aussi, bien sûr, mais je voulais dire que David Dobernigg, David Machial et Madeleine Van Roehoudt avaient très bien parlé. Et en tant que membres du comité, vous avez posé des questions fort pertinentes, et je vous en remercie. C'était un bon échange d'information.

Je suis producteur de fruits depuis 28 ans. Je fais partie de la B. C. Fruit Growers' Association depuis 10 ans. Je suis actuellement le président de l'association. J'ai vu beaucoup de changements dans l'industrie, et j'ai pu apporter une contribution à différents titres pendant cette période.

Mon épouse et moi exploitons un verger à Summerland, un peu plus au sud. C'est un très joli secteur de la vallée aussi. Mon père a 77 ans, et il a bien de la difficulté à ne pas s'occuper du verger. Je crois qu'on a ça dans le sang. Je dois dire, au cas où ça vous intéresserait, que nous avons un plan de relève de père en fils.

La B.C. Fruit Growers' Association est heureuse d'avoir la possibilité de vous présenter son point de vue sur les jeunes agriculteurs et l'avenir de l'agriculture au Canada. Le secteur agricole a besoin de jeunes agriculteurs pour assurer son avenir. Et ce secteur doit être dynamique et rentable pour attirer les jeunes. Je tiens aussi à souligner que nous avons besoin d'une nouvelle génération d'agriculteurs pour maintenir la sécurité des aliments à un niveau élevé au pays.

Dans la région de l'Okanagan, notre industrie a connu d'importants revers pendant quatre ans, soit quatre des six dernières années, en termes de revenus. En 2006 et 2007, nos revenus équivalaient à nos frais de production. Nous faisons nos frais ou à peu près, mais nous n'avons pas réussi à le faire pendant quatre autres années.

Nous avons demandé au gouvernement provincial de donner un appui financier à notre industrie, et nous attendons une réponse du ministre provincial de l'Agriculture. Nous savons par contre qu'il a éliminé l'option d'un paiement direct aux producteurs.

Le gouvernement doit actuellement relever certains défis sur le plan financier, et il est donc difficile de régler cette situation, sans parler des autres difficultés à venir pour l'agriculture. Le gouvernement pourrait faire beaucoup sans qu'il y ait trop d'impact sur les budgets agricoles, mais investir dans l'horticulture devrait être une priorité pour lui, si on veut établir de saines habitudes alimentaires qui reposent sur la production locale.

C'est encore en Colombie-Britannique qu'on trouve le plus faible pourcentage ou ratio de dépenses en programmes agricoles par rapport au PIB agricole au pays, bien que le Nouveau-Brunswick se trouve aussi parmi les bons derniers. Le fait que le gouvernement n'investit pas suffisamment est donc un autre obstacle pour nous. Cette situation a un impact sur nos investissements en agriculture et limite nos perspectives d'avenir. C'est décourageant pour les agriculteurs actuels et pour les nouveaux. Comment le gouvernement fédéral pourrait-il renverser la situation? Peut-être en exerçant des pressions sur notre province.

En ce qui concerne l'accès au secteur, bien des jeunes deviennent agriculteurs parce que leurs parents exploitent ou ont exploité une ferme. Les autres arrivants sont principalement des personnes qui ont déjà été des travailleurs agricoles ou des gérants de ferme. Un grand nombre de producteurs qui ont déjà travaillé sur une ferme ou géré une ferme ont commencé par louer des propriétés. La location n'est pas rare ici, ni dans la vallée. Ces gens ont acquis de l'expérience dans le domaine, puis ils ont acheté la propriété. Il y a encore des locations aujourd'hui. Beaucoup de producteurs louent des terres à long terme parce que beaucoup des propriétaires ne sont pas sur place.

Comment attirer les jeunes vers l'agriculture et avoir du sang neuf? La meilleure façon est de rendre l'agriculture intéressante sur le plan économique. Le Canada et la Colombie-Britannique ont de nombreux avantages concurrentiels, et nous devons éliminer différents obstacles importants ou protéger notre secteur agricole de la concurrence déloyale. C'est un point qui a été soulevé très clairement ce matin.

• (1035)

Nous devons bâtir une attitude positive gagnante pour attirer les plus performants. Il faut avoir de l'expérience et des connaissances en horticulture pour pouvoir œuvrer dans ce domaine et réussir.

Récemment, à la B.C. Fruit Growers' Association, nous avons constaté l'intérêt croissant du public pour les produits cultivés à l'échelle locale et la promotion de la salubrité des fruits et légumes. Comme l'a dit la Canadian Broadcasting Corporation, la plupart des pays qui performent le mieux ont obtenu de meilleurs résultats sur le plan de la santé en agissant dans les grandes sphères de la santé comme la gestion environnementale et la promotion de la santé. La Colombie-Britannique figure dans le rapport pour son programme Act Now. Ce programme, dont on fait les éloges à l'échelle internationale et qui encourage les citoyens à faire davantage d'exercice et à manger mieux, est un modèle particulièrement prometteur de collaboration entre les gouvernements pour l'élaboration d'une politique en matière de santé.

Pour ceux qui ne le savent pas, nous disposons d'un programme provincial de distribution de fruits et légumes dans les écoles. Il s'agit-là d'un investissement important du ministère de la Santé de notre province. Nous avons de la difficulté à assumer les frais de santé rattachés aux maladies chroniques, sans parler des frais pour la promotion d'une bonne nutrition. Cependant, nous croyons que le gouvernement fédéral pourrait offrir un appui financier pour la création d'un programme national de distribution de fruits et légumes dans les écoles. Ça permettrait d'atteindre les deux objectifs suivants: inciter nos jeunes à faire des choix santé en matière d'alimentation, et permettre à notre industrie de contribuer à la santé et donc d'être davantage prometteuse pour les jeunes et les nouveaux arrivants. Par ailleurs, nous pourrions ainsi reproduire le modèle américain en ce qui concerne la nutrition dans les écoles à l'échelle nationale.

Ce matin, nous avons parlé brièvement du programme de renouvellement. La BCFGA et d'autres provinces productrices de pommes, par le biais du groupe de travail du CCH, le Conseil canadien de l'horticulture, ont proposé la mise sur pied du programme AgriFlex pour renouveler notre industrie grâce à des investissements stratégiques pour la replantation, la gestion intégrée des activités de lutte antiparasitaire, ainsi que la recherche et la promotion de pratiques exemplaires en matière de gestion horticole. Ce programme bénéficierait davantage aux autres provinces, puisque la Colombie-Britannique a déjà son propre programme de replantation depuis 15 ans, mais il reconnaîtrait aussi les avantages du renouvellement de la production de fruits du verger.

Nous encourageons le comité à appuyer cette proposition fédérale AgriFlex. Celle-ci a déjà été présentée, donc vous devrez peut-être faire quelques appels pour obtenir l'information nécessaire et prendre connaissance de notre proposition.

• (1040)

Le président: Très bien.

M. Joe Sardinha: J'aimerais faire un commentaire à propos de la main-d'œuvre. Le PTAS, le Programme des travailleurs agricoles saisonniers, est très important et c'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement fédéral de maintenir son appui à ce programme. La main-d'œuvre est un aspect très important de notre industrie.

Nous avons entendu quelques commentaires à propos du commerce et de la compétition à l'échelle internationale. Les fruits produits sont généralement vendus librement, ce qui présente des avantages et des inconvénients. Il y a aussi le fait que les exigences phytosanitaires minimales ne nuisent pas au commerce des pommes et des cerises, sauf pour l'exportation dans des pays comme le Japon. Cet échange commercial est parfois responsable de l'introduction de parasites envahissants et de maladies pour l'industrie des fruits du verger. Nous aimerions qu'il y ait une inspection plus stricte au point d'entrée, surtout pour les régions du monde qui n'ont pas le même niveau de gestion intégrée des parasites que nous.

De plus, on nous avait promis une stratégie nationale de salubrité des végétaux, qui n'a jamais vu le jour.

J'aimerais maintenant faire quelques commentaires sur l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Nous avons fait de grands progrès avec le Centre pour la lutte antiparasitaire d'ACC, et l'ARLA a permis de grands avancements notamment pour ce qui est de travailler en harmonie et en collaboration avec les représentants du projet IR-4 des États-Unis pour l'enregistrement simultané des pesticides. Toutefois, nous traînons toujours de la patte et nous croyons qu'il est grand temps que le Canada intègre pleinement son système d'enregistrement à celui des États-Unis. Cela pourrait également aider à combler l'immense écart entre les prix des pesticides au Canada et aux États-Unis — on voit souvent des différences de 30 à 40 p. 100 — surtout que le dollar canadien est à parité et qu'il n'y a donc plus de raison de voir des écarts aussi élevés.

J'aimerais également préciser qu'en termes de main-d'œuvre, nous avons tous entendu que les coûts de production des agriculteurs de la Colombie-Britannique et du Canada sont toujours plus élevés. La main-d'œuvre est une des raisons. En fait, aux États-Unis, il n'est pas rare que 60 à 70 p. 100 des travailleurs soient en fait des travailleurs étrangers illégaux. Ceux-ci sont mal traités. Ils reçoivent un salaire très bas et, parfois, ne sont pas rémunérés pour le travail effectué. Nous trouvons cela injuste, parce que nous sommes en compétition directe avec un système économique qui abuse de sa main-d'œuvre, ce qui lui donne un avantage compétitif par rapport à nous.

Enfin, la dernière question commerciale que nous aimerions soulever devant le comité est le nombre de subventions gouvernementales dans les autres pays. Je pense en particulier à la loi sur l'agriculture des États-Unis, qui régit des dizaines de milliards de dollars de dépenses allant de l'aménagement du territoire agricole à la nutrition dans les écoles publiques, en passant par les biocarburants, les programmes d'acquisition des institutions, de même que les programmes de recherche sur l'exportation et l'agriculture. L'actuelle loi sur l'agriculture, qui dispose d'un budget de 289 milliards de dollars, est entrée en vigueur en 2008 et devrait être remplacée quelque part autour de 2012.

Le Canada a choisi de ne pas jouer la carte des subventions pour compétitionner avec la loi sur l'agriculture des États-Unis. Cette décision place notre industrie, nos producteurs et nos jeunes agriculteurs en situation de désavantage compétitif, et ce ne sont pas les négociations du Cycle de Doha de l'OMC qui permettront de redresser la situation. Si nous ne pouvons pas compétitionner avec la loi sur l'agriculture des États-Unis, alors le Canada doit peut-être élargir sa liste de produits sensibles à d'autres secteurs et permettre un plus grand accès à d'autres puissances de commercialisation ordonnée.

Merci pour votre temps et pour m'avoir permis d'être ici aujourd'hui.

•(1045)

Le président: Merci.

Je céderai maintenant la parole à M. Butler.

Toutes les personnes qui ont présenté un mémoire auront la chance de s'exprimer. Nous essaierons de garder le plus de temps possible pour la période de questions, puisque nous voudrions probablement approfondir certains points.

Monsieur Butler, vous avez cinq minutes.

M. Robert Butler (directeur exécutif, BC Potato & Vegetable Growers Association): Merci. Je suis content d'être ici.

J'ai effectivement présenté un mémoire, que vous avez probablement reçu depuis. Je n'ai pas l'intention de le passer en revue, mais d'aborder rapidement certains points.

Je ne suis pas un agriculteur. Je ne suis pas un jeune agriculteur, de toute évidence, mais je ne suis pas agriculteur du tout. Je suis simplement ici au nom de l'association des producteurs de pommes de terre.

Nous couvrons toute la province: la vallée du Fraser, Pemberton, la région de Kootenays, la vallée de l'Okanagan, la région de Cariboo et l'île de Vancouver. Notre organisation compte plus de 70 membres, mais elle ne cesse de diminuer. Elle diminue parce que les pratiques agricoles sont maintenant difficiles.

Ma présentation ne contient aucun graphique statistique, mais je crois que vous en avez vu suffisamment, si je me fie aux exposés précédents.

La situation en Colombie-Britannique est en soi unique, puisque seulement une petite partie du territoire peut être cultivée et que nous réussissons malgré tout à avoir une grande production en dépit du faible pourcentage de terres utilisées. Ces terres, bien entendu, coûtent très cher — nous l'avons entendu — et les prix grimpent d'année en année. Il y a beaucoup de spéculation foncière dans la province à l'intérieur et au large des côtes de la part de spéculateurs qui ont les moyens d'acheter des terres pour les raisons que nous connaissons déjà. Nous faisons partie du problème parce que nos grandes cultures exigent de grandes parcelles de terre.

Nous pratiquons la culture en plein champ, mais aussi en milieu clos, notamment si l'on pense aux poulaillers, aux serres, etc. Bien sûr, certaines formes d'agriculture sont plus intéressantes pour les jeunes, qui ont un haut niveau d'éducation et connaissent bien les technologies de pointe. C'est ce que l'on constate.

Aujourd'hui, la culture de la pomme de terre et des légumes est principalement une question de haute technologie, puisqu'elle utilise les derniers équipements de pointe et les plus récents produits chimiques et pesticides nécessaires pour la production, mais cela n'attire personne. Il est impossible d'attirer des gens avec ça parce que les coûts sont plus élevés que la capacité de payer.

C'est pourquoi le marché baisse. Tout se joue là. Nous sommes incapables de vendre. Nous nous battons contre des fournisseurs monolithiques provenant des États-Unis et d'autres régions et qui ne font que dicter les prix sur le marché international. Aujourd'hui, ce sont les acheteurs qui décident du prix qu'ils vont vous donner, mais ce prix est fondé sur le prix le plus bas qu'ils peuvent obtenir ailleurs, pas ici.

Ce prix ne permet même pas de couvrir nos frais. C'est le cas pour la quasi-totalité des agriculteurs en Colombie-Britannique, si on oublie les groupes à offre réglementée. C'est le problème.

L'âge des agriculteurs est en hausse. Nous le savons. Je pense que la moyenne d'âge est autour de 55 ans au Canada. Mais ce n'est pas tellement l'âge des agriculteurs qui me préoccupe comme notre capacité d'attirer la relève dans ce secteur. Je pense que la question de l'âge de 55 ans n'est qu'un concept nébuleux. Ce que nous savons, c'est que nous avons besoin d'attirer de jeunes agriculteurs, mais n'oubliez pas que nous venons tout juste d'entendre quelqu'un dire que c'était son père qui était toujours propriétaire des installations et qui dirigeait l'entreprise, ce qui veut dire qu'il doit probablement avoir plus de 65 ans. Les enfants participent à l'entreprise familiale, mais ils doivent attendre d'avoir franchi la quarantaine avant de pouvoir enfin prendre le contrôle de la ferme.

C'est ce qui se passe. Et c'est ce qui se passe à un âge de plus en plus jeune, mais il y a beaucoup de jeunes pro-technologie de pointe qui œuvrent maintenant dans ce domaine. Ils travaillent bien, mais nous ne pouvons tout simplement pas continuer d'en attirer parce que nous n'arrivons pas à faire suffisamment d'argent pour nous payer ce genre de choses.

Nous ne voyons pas tellement le vieillissement comme un problème dans le secteur agricole, mais plutôt comme une transition active chez une population en santé. Mais lorsque des agriculteurs plus vieux et en santé exploitent plus longtemps un nombre de moins en moins grand de fermes, les occasions pour les jeunes sont d'autant plus réduites, surtout pour ceux qui ne viennent pas de familles d'agriculteurs et qui n'ont pas les moyens d'acheter ce type d'installation. Il n'y a aucune façon d'entrer dans ce marché, à moins de trouver un moyen de couvrir les frais. C'est pour ça que l'industrie s'effondre.

Aujourd'hui, il y a de moins en moins de fermes, mais nous produisons de plus en plus d'aliments. Nous sommes devenus très efficaces au cours des 40 ou 50 dernières années. Beaucoup de ceux qui voyaient l'industrie agricole comme une entreprise viable ont pris leur retraite et ont vendu leur ferme — dans la plupart des cas — à d'autres fermiers, qui ont consolidé leurs avoirs en pensant pouvoir améliorer leur profitabilité globale, mais ils trouvent toujours les temps difficiles.

Nous voyons ce qui se passe dans l'industrie céréalière au Canada, dans laquelle j'ai passé 35 ans de ma vie, et je comprends que la question des prairies n'a pas vraiment avancé dans les dernières années.

Je pense que les fermes à offre réglementée réussissent mieux à attirer de jeunes agriculteurs, parce que ceux-ci peuvent couvrir leurs frais dans une certaine mesure. C'est difficile aujourd'hui de se lancer dans ce domaine en raison du coût élevé des terres — et je le comprends — ou des coûts associés aux quotas, si on pense à l'industrie laitière ou à d'autres secteurs. Malgré tout, cette branche réussit à attirer les jeunes. Ces derniers y trouvent certaines occasions et voient le potentiel de la haute technologie.

•(1050)

Les grandes cultures sont durement éprouvées, et c'est la situation aujourd'hui. Les grandes cultures doivent affronter de grandes difficultés. Certains de nos jeunes agriculteurs nous ont fait part de ce commentaire aujourd'hui. J'ai aussi entendu ce type de commentaire lors de vos sessions précédentes aujourd'hui, et les personnes présentes partageaient la même opinion. Les gens ont donc réellement de la difficulté à tirer un revenu net de l'agriculture qui couvre leurs coûts de main-d'œuvre et leurs coûts de culture, etc., et n'ont tout simplement pas les revenus nécessaires.

Je pense que nous avons réellement de la difficulté à concurrencer les cultures en provenance des marchés internationaux qui sont importées ici. Je crois que beaucoup d'entre nous nous demandons si les normes que nous devons respecter pour exporter nos cultures — il s'agit de normes élevées et strictes, et nous les respectons — sont les mêmes normes qui s'appliquent aux produits que nous importons.

Je vis à Delta, et des gens m'ont déjà demandé « pourquoi ne cultivons-nous pas plus de légumes à Delta? Nous avons l'habitude de les cultiver en grande quantité à un certain moment. » À ce commentaire, je réponds « voyez-vous ces trains qui arrivent de Roberts Bank? Ils transportent une grande quantité de produits congelés qui arrivent de l'étranger. » C'est l'une des raisons pour lesquelles nous cultivons moins de choux-fleurs, de brocolis et d'autres types de légumes. C'est un problème aujourd'hui. De nombreux aliments nous arrivent de l'étranger, et nous sommes tout simplement incapables de concurrencer ces produits. Nous ne connaissons même pas les normes qui s'appliquent à ces produits. Nous ne savons pas s'ils répondent aux normes que nous devons respecter. Le respect de ces normes entraîne des coûts pour nous, et nous ne sommes pas en mesure de les assumer.

Je vais revenir sur ce problème: nous ne sommes pas en mesure d'assumer ces coûts. C'est le fondement même du problème auquel nous faisons face aujourd'hui. Nous ne sommes tout simplement pas capables de surmonter ces difficultés, peu importe ce que nous faisons.

Merci.

Le président: C'est maintenant au tour de M. Duhaime, qui aura cinq minutes.

M. Keith Duhaime (à titre personnel): Merci, monsieur le président.

L'agriculture dans le secteur du centre de l'Okanagan est plutôt à un tournant décisif, comme l'ont laissé entendre plusieurs autres intervenants ici. J'appuie et j'atteste tout ce qu'ils ont dit jusqu'à maintenant.

Le paysage est très fragmenté ici, car plus de 95 p. 100 du territoire est constitué de parcelles de terrain individuelles de moins de 10 acres. Comme il a été mentionné, l'agriculteur moyen était âgé de 57 ans en 2006. Les sondages menés par l'industrie révèlent que les deux tiers des agriculteurs pourraient prendre leur retraite d'ici environ cinq ans.

En même temps, la région de l'Okanagan attire des retraités. Cela crée donc une vive concurrence pour nos terres, particulièrement pour les résidences rurales. Les terres agricoles sont hors de prix pour les nouveaux venus sur le marché, surtout dans les secteurs traditionnels comme la production des fruits de verger. Ainsi, nous nous retrouvons dans une situation difficile ici.

Toutefois, il existe des possibilités pour les nouveaux venus. Alors que l'agriculture dans le secteur du centre de l'Okanagan fait face à des défis, des possibilités s'offrent aussi à elle. Le même profil

démographique, à savoir les retraités auxquels j'ai fait allusion plus tôt et qui ont la main haute sur le processus de succession, possède aussi souvent des revenus élevés et des goûts raffinés, notamment pour les aliments et les boissons. L'industrie du vin dans la région en est un exemple.

Les changements qui ont lieu dans l'offre et la demande d'aliments et de boissons raffinés à l'échelle mondiale créent aussi des occasions pour d'autres entrepreneurs locaux. Par exemple, je pourrais vous faire visiter une petite entreprise au bout du chemin Lakeshore qui produit un fromage de chèvre artisanal. La croissance importante des classes moyennes et supérieures dans les nouveaux pays développés fait en sorte que les produits traditionnels sont détournés vers d'autres endroits. Je me souviens d'un article publié il y a environ un an dans lequel il était question d'un importateur important de scotch raffiné au Canada qui prévenait toutes les commissions de contrôle des permis d'alcool que nous ne recevions plus les produits habituels parce que les marchés sont plus favorables en Asie.

Les tendances dans la culture populaire, comme les régimes alimentaires qui prônent de manger des aliments cultivés localement et le mouvement « cheminement des aliments », favorisent aussi ces possibilités. Les chefs de la vallée d'Okanagan désirent profondément avoir à leur disposition un plus grand nombre de produits alimentaires raffinés, comme des fromages et des charcuteries de première qualité. Nous devons donc nous demander comment nous pouvons aider nos jeunes à tirer profit de ces occasions.

En collaboration avec l'administration locale de la région, j'exécute un programme qui vise essentiellement à mettre en œuvre une stratégie fondée sur quatre piliers pour aider nos jeunes en ce sens. Ce programme ne permettra pas de résoudre tous les problèmes auxquels ont fait allusion Christine ou Joe, pour ne nommer que ceux-là, mais il permettra certainement de créer certaines possibilités.

Le premier pilier est le besoin d'éduquer. Je pense que Christine en a parlé. Nous devons travailler avec nos collègues et les universités locales pour accroître ces possibilités.

Le deuxième pilier est la création d'un établissement incubateur — j'y reviendrai dans quelques instants — dans lequel les nouveaux agriculteurs peuvent obtenir un coup de main ou une aide pour se lancer en affaires, plutôt que de dépendre nécessairement de subventions comme on le pense parfois.

Le troisième pilier dans lequel nous espérons nous engager est l'investissement étranger direct. Nous avons l'occasion d'attirer des agriculteurs et des entrepreneurs de l'étranger qui pourraient apporter de nouvelles compétences et renouveler une partie de l'industrie. D'une certaine façon, nous avons été témoins de cette situation dans l'industrie du vin il y a environ 25 ans, lorsque des négociants en vins étrangers et des cultivateurs étrangers ont été attirés au pays pour contribuer à la croissance de nouvelles variétés de raisins dans le cadre du programme de reboisement de l'époque.

Enfin, le dernier pilier est la facilitation d'un certain type de programme qui viserait à garantir aux consommateurs des produits de qualité locaux... et on parle vraiment de qualité, comme vous pouvez le constater avec l'appellation BQA ici, ou avec l'appellation IGP au Québec, sur laquelle je reviendrai dans quelques instants.

Nous avons déjà remporté un certain succès dans nos discussions avec d'autres ordres de gouvernement. La semaine dernière, le gouvernement provincial de Colombie-Britannique et l'administration locale en sont arrivés à annoncer que le domaine historique Fintry pourra servir de ferme-incubateur. On espère que ce projet s'inspirera grandement du programme FarmStart mis en place à Guelph, en Ontario, qui a réussi à aider de nouveaux agriculteurs à se lancer en affaires. Le programme FarmStart retient aussi maintenant l'attention de néo-Canadiens. Cela reflète bien notre intérêt pour l'investissement étranger direct.

La question qu'il faut se poser maintenant est la suivante: comment les organismes fédéraux et le gouvernement fédéral contribueront-ils à faciliter certaines de ces possibilités?

• (1055)

J'ai déjà eu des discussions avec Financement agricole Canada. Ils sont très intéressés à ce que l'on reprenne le Programme de relève agricole ici. Ils sont intéressés à prêter de l'argent aux gens qui ont déjà fait leurs preuves et qui peuvent faire avancer leur entreprise.

Dans le même ordre d'idées, je suis quelque peu consterné de voir qu'à ce moment-ci, on remette en question le renouvellement du financement du Conseil canadien de la gestion d'entreprise agricole. Le conseil est l'une des ressources clés au Canada en ce qui concerne la formation donnée aux entreprises, sur le plan des documents de vulgarisation. J'espère que le gouvernement fédéral pourra prendre ses responsabilités et faire quelque chose à ce chapitre.

Pour ce qui est de l'élaboration du programme d'investissement direct à l'étranger, nous comptons sur le soutien et l'aide que le gouvernement fédéral pourra apporter pour nous aider dans cette démarche, pour obtenir de nouveaux fermiers, de nouvelles idées et surtout de nouvelles compétences au pays.

Enfin, je recommande fortement au gouvernement fédéral et à ses organismes de donner l'exemple et de suivre l'initiative de la Province de Québec, qui a mis sur pied le Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, et j'encourage le gouvernement fédéral et ses organismes à le faire. C'est l'équivalent des appellations contrôlées françaises ou du système italien de contrôle des dénominations. Les jeunes fermiers qui participeront à ces initiatives réalisent des investissements considérables et prennent d'énormes risques sur les plans financier, personnel et autre. S'ils veulent entreprendre la tâche de développer ces compétences et d'effectuer ces investissements, ils méritent le respect d'avoir une certaine protection pour ces produits. Il en va de même pour les consommateurs, qui recherchent cette assurance-qualité également.

En conclusion, j'aimerais remercier le président et les membres du comité permanent de m'avoir donné l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Merci.

• (1100)

Le président: Merci beaucoup.

Parce que nous avons entendu beaucoup de témoins aujourd'hui, je vais limiter la série de questions à cinq minutes. Je demanderai aux membres, afin de respecter le temps, de poser des questions aussi brèves que possible. Je sais que c'est parfois difficile.

Monsieur Valeriote, vous avez cinq minutes.

M. Francis Valeriote: Je dois vous dire que même s'il fait un temps splendide ici, le message fait peur. Je m'y attendais, d'après ce que nous avons entendu au cours de la dernière année et demie dans le cadre de notre autre étude sur la concurrence dans l'industrie. Nous en sommes rendus au point où je suis inquiet, très inquiet.

David Machial a dit ce matin que si les choses ne changent pas, le déclin sera inévitable. Je ne crois pas que ces changements individuels dont nous parlons vont donner autre chose que des solutions temporaires. Je me trompe peut-être, et si c'est le cas dites-le moi, je serais ravi de l'entendre, parce que je ne viens pas de la ferme. Je viens de la ville de Guelph. Je vis en zone urbaine.

Je lis également les commentaires de Christine: « La relative stabilité du secteur laitier et du secteur des œufs et de la volaille attribuable à la gestion de l'offre a entraîné un effet très direct: un grand nombre de jeunes hommes et femmes choisissent de participer directement aux activités de l'exploitation agricole familiale. Le BCAC estime que la gestion de l'offre ne constituera pas la solution pour la plupart des autres secteurs »; ils ne sont pas gérés par l'offre.

Certaines industries ont beaucoup de répugnance à aller dans cette direction, et je comprends cela, mais il semble que le libre-échange n'a pas vraiment été une solution. En fait, il nous nuit au même titre qu'il nuit à l'industrie manufacturière, où beaucoup d'emplois sont rendus à l'étranger. Maintenant, nous perdons nos possibilités agricoles au profit de l'étranger.

Quelle est la grande solution? Nous pourrions apporter des changements à la planification de la relève. Nous pourrions harmoniser les règlements entre les États-Unis et le Canada, comme le projet de loi de Bev Shipley essaie de le faire, afin que la concurrence soit un peu plus juste avec eux. Vous avez indiqué qu'ils avaient le droit d'utiliser des pesticides et autres choses que nous ne pouvons pas utiliser ici.

Tout faire pour gérer l'offre constitue-t-il une solution? Y en a-t-il parmi vous qui voient cela comme une solution? Certains d'entre vous ont-ils une répugnance totale à cela? Nous devons en parler.

Pourrais-je entendre ceux qui ont une opinion bien arrêtée à ce sujet, d'un côté ou de l'autre?

M. Kerry Froese: Je crois qu'il y a plus à la gestion de l'offre que le fait de simplement gérer votre offre. Ça concerne également les droits de douane qui permettent aux produits d'entrer au pays, et ces droits se rattachent à la qualité des produits qui entrent au pays. C'est quelque chose qui pourrait être adapté à d'autres produits agricoles plus facilement que le fait d'avoir simplement le modèle complet de gestion de l'offre. Si les droits de douane étaient suffisamment élevés, de sorte que les produits répondant à des normes inférieures ne traverseraient pas nos frontières, nous pourrions être en concurrence avec eux. C'est quelque chose qui pourrait absolument être adapté.

M. Francis Valeriote: Nous devons donc prendre nos responsabilités et participer comme le font les Américains, et augmenter nos droits de douane s'il le faut, en dépit des répercussions possibles des contestations de l'OMC ou peu importe.

M. Kerry Froese: Absolument.

M. Francis Valeriote: Très bien.

Quelqu'un d'autre veut-il répondre?

Oui, allez-y.

M. Stan Van Keulen: La gestion de l'offre est une bonne chose. L'une des choses que la gestion de l'offre fait, c'est de vous permettre de prévoir. Elle permet également de discipliner tous les secteurs de l'économie de cette industrie, du producteur primaire au détaillant.

Je vais vous donner un exemple de ce qui se passe actuellement dans l'industrie laitière aux États-Unis. Le prix du lait pour le producteur a probablement chuté de 50 p. 100, ou d'un montant important. Ils en sont rendus au point où, depuis les deux ou trois dernières années, au pays de la liberté et de ceux qui prônent la liberté économique, le département du procureur général procède actuellement à un examen, comme le ferait un comité permanent, comme vous le faites, pour déterminer pourquoi les consommateurs n'ont pas été touchés par cette chute.

Cela a beaucoup à voir avec la responsabilité du secteur de la transformation et du secteur de la vente quant au regroupement de ces deux secteurs en particulier. Le pouvoir qu'ils exercent en ce moment est énorme.

Je participe à cette industrie depuis les 10 ou 15 dernières années et le Tribunal de la concurrence a laissé de nombreuses choses se produire au cours de ces années, et je crois que vous devriez en prendre note. Mais la concentration du pouvoir associé au circuit de commercialisation est tout simplement considérable, et la gestion de l'offre nous donne au moins l'occasion de contrôler cela en quelque sorte.

• (1105)

Le président: Quelqu'un d'autre voudrait-il formuler des commentaires à ce sujet?

Allez-y, madame Dendy. Vous avez 20 secondes.

Mme Christine Dendy: Merci.

J'aimerais également ajouter que la gestion de l'offre n'est certainement pas une panacée. Ça fonctionne très bien et beaucoup mieux que la non-gestion de l'offre pour certains secteurs, où on peut avoir un peu plus de contrôle sur l'environnement des conditions de croissance et certains des intrants, mais il est certain que la gestion de l'offre a ses propres problèmes.

Pour les récoltes qui ne sont pas régies par la gestion de l'offre, ou les récoltes qui ne bénéficient pas d'une gestion de l'offre pour l'instant, nous avons également des problèmes concernant beaucoup plus de différences en termes de variétés, de qualités, de catégories et de normes, et beaucoup plus d'exportations et d'importations de variétés différentes. Je ne dirais pas qu'il n'y a qu'un seul type d'œuf et un seul type de lait, mais il y en a certainement beaucoup moins que des types de pomme.

À propos de votre commentaire selon lequel le pouvoir que détient actuellement la commercialisation hautement unifiée est énorme, pensons simplement à une variété comme l'Ambrosia — que vous mangez tous j'espère. C'est une merveilleuse nouvelle pomme, produite en Colombie-Britannique. Il y a quelques années, elle permettait aux cultivateurs de gagner en moyenne 50 ¢ la livre. Cette année, pour les pommes en général, les fruiticulteurs recevront en moyenne 12 ¢ la livre. Le prix de vente ne change pas. Il y a quelque chose qui se passe entre le fermier et le détaillant. Le fermier reçoit moins et le consommateur ne voit pas de différence dans le prix.

La gestion de l'offre ne conviendrait pas nécessairement bien aux pommes.

Le président: Monsieur Bellavance, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. André Bellavance: Monsieur DeBoer, je me suis tout de suite identifié à vous, si on peut dire, parce que vous êtes producteur de lait et de canneberges. Je représente une région où la production laitière est très abondante. Je ne sais pas si vous connaissez les endroits où se fait la culture des canneberges, mais je peux vous dire qu'à Saint-Louis-de-Blandford, qui se situe dans ma circonscription, il y a beaucoup de producteurs de canneberges. C'est même dans cette région que cette production a commencé, au Québec, il y a plusieurs années.

Vous avez soulevé un point très intéressant au sujet du transfert des terres. Vous avez parlé de changer les règles de façon à pouvoir faire autre chose que des transferts de terres entre parents et enfants. Je suis favorable au changement que vous suggérez en ce sens. Par ailleurs, j'aimerais vous dire que cette idée a déjà été proposée il y a cinq ans environ par le Bloc québécois dans le cadre d'un colloque qui réunissait la relève agricole du Québec. Il a été question précisément des mesures à adopter en vue de favoriser la relève agricole. On s'est penché sur ce que pouvait faire le gouvernement fédéral pour favoriser le transfert de terres et la relève agricole. Avant la dernière élection, les membres du comité ont fait une autre tournée canadienne. Pour ma part, j'avais décidé de mettre en avant ces propositions qui figuraient dans un de nos rapports.

Le gouvernement fédéral a ces propositions en main. Des changements ont été effectués, notamment en ce qui a trait au montant admissible relativement à la déduction pour gains en capital. Le montant est passé de 500 000 \$ à 750 000 \$. Il pourrait peut-être être porté à un million de dollars. Les choses ne bougent pas vite, mais peut-être qu'à force de taper sur le clou...

J'aimerais entendre votre opinion sur la possibilité que la règle sur le transfert s'applique également à d'autres membres de la famille. Il pourrait s'agir, par exemple, de neveux et de nièces qui sont prêts à prendre la relève. Évidemment, il faut garder les critères assez serrés, entre autres pour s'assurer que ça s'adresse à des personnes de 40 ans ou moins. De plus, il faut s'assurer que la ferme va demeurer en activité, évidemment. J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet et savoir si vous avez d'autres solutions à proposer.

[Traduction]

M. Clarence DeBoer: Nous y avons beaucoup réfléchi. Vous avez parlé de porter la déduction pour gains en capital à un million de dollars, mais cela n'aiderait pas beaucoup certains fermiers parmi nous, parce que nous sommes en zones urbaines, où l'inflation relative aux terres a de loin dépassé cette somme et est devenue un défi important pour nous. Ces fermes familiales sont dans les familles depuis des générations.

Nous n'essayons pas d'éviter de payer les gains en capital sur les terres. Si on décide de vendre la ferme, ou si les membres de la famille décident de vendre la ferme plus tard, ils devront payer la déduction pour gains en capital. Mais nous voulons être en mesure de leur donner l'occasion de faire passer la ferme familiale de notre génération à la suivante, ce que nous pouvons faire de parent à fils ou fille, mais pas entre frères et sœurs.

Ici aujourd'hui, nous entendons très souvent qu'il est de plus en plus difficile pour les jeunes fermiers d'entreprendre leur carrière. Notre préoccupation pour l'instant c'est de régler la question de la famille, mais une autre étape ou piste de réflexion pour l'avenir serait peut-être d'examiner la question dans une optique plus large, en particulier pour les jeunes fermiers qui veulent s'adonner à l'agriculture et qui ont l'occasion de le faire, ou qui ont des liens avec un fermier, un exploitant de ferme laitière ou autre qui a déjà son entreprise. Le gouvernement pourrait peut-être encourager ou inciter ces fermiers à vendre à un jeune fermier qui dispose d'un plan à long terme et qui s'engage à pratiquer l'agriculture, en réduisant cette taxe sur les gains en capital ou en l'éliminant complètement, et ce serait attrayant pour le fermier qui est actuellement propriétaire de faire passer la ferme de l'autre côté.

Nous ne voulions pas vraiment en parler, parce que nous savons qu'avec le gouvernement, parfois quand on soulève trop de questions, les choses se compliquent, et nous voulions rester dans la bonne voie concernant la question familiale. Je dis cela parce que dans le cas de Stan et dans mon cas, en tant que producteur de lait et de canneberges, le capital relatif aux quotas, le capital relatif aux terres et toutes ces choses ont tout simplement monté en flèche, comme vous le savez très bien. Pour que nous puissions continuer d'exploiter ces fermes familiales selon les taux d'imposition actuels... Si mon frère décède, sa succession est léguée à nos enfants. Mais l'impôt pour nous s'élevait à près de 2,5 millions de dollars avant d'acheter la dernière portion de terre. C'est une somme d'argent considérable.

Comme nous l'avons dit plus tôt, les valeurs à la ferme n'ont aucun lien avec les pressions exercées par la communauté urbaine. Que vous soyez un producteur laitier, un producteur maraîcher ou un pomiculteur — qui ont les mêmes problèmes ici dans l'Okanagan —, tout le monde est touché.

Même si les personnes qui ont pris la parole avant vous ont dit que faire plusieurs choses n'est peut-être pas la réponse, nous croyons quand même que vous devez vous pencher sur plusieurs questions différentes. On ne peut pas régler un problème de manière globale et ne faire qu'une seule chose.

Il y a de jeunes personnes aujourd'hui, la prochaine génération, qui veulent s'adonner à l'agriculture. Ils ont obtenu des renseignements provenant de deux ou trois générations à mesure que les familles ont développé leurs entreprises, et nous ne voudrions pas que cela se perde parce qu'ils ne peuvent plus se permettre de prendre le relais de la ferme familiale. Dans notre cas, nous sommes chanceux en quelque sorte parce que nous avons de nombreuses parcelles, mais quelqu'un qui ne les a pas ne peut pas transférer la terre ou vendre quelque chose pour payer quelque chose d'autre. Cette ferme disparaîtra. Ce sera terminé.

• (1110)

Le président: Monsieur Atamanenko, vous avez cinq minutes.

M. Alex Atamanenko: Merci.

J'aimerais remercier tout particulièrement Joe; vous avez travaillé très fort pour organiser la comparution de bon nombre des témoins. Je sais que notre greffière vous en est très reconnaissante; alors je tenais à vous remercier en son nom.

Vous allez dire que je radote, mais je vais le répéter encore une fois. J'aimerais revenir sur ce que vous venez de dire, Joe. Vous avez parlé du projet de loi sur l'agriculture aux États-Unis et de leurs programmes d'achat et de tout ce qu'ils font, qu'il s'agisse de coupons pour permettre aux personnes âgées d'acheter de la nourriture dans des marchés locaux ou de programmes scolaires. Je me souviens

pourtant que, il y a quelques années, certains membres du comité ont formulé une recommandation que tous les membres ont acceptée; nous recommandions au gouvernement fédéral d'encourager l'approvisionnement local pour tout achat de produits destinés aux institutions du gouvernement fédéral. Nous étions tous d'accord avec cette recommandation qui nous semblait être une idée géniale. Pourtant, on nous répond qu'il faut être prudent à cause des obligations commerciales.

Je ne pense pas qu'il soit correct de critiquer un gouvernement à cet égard. Je pense que nous nous retrouvons tous dans une telle situation après quelques années — jusqu'à ce que soudainement nous nous réveillions et que nous disions: « Attendez une minute. »

Vous savez, si vous êtes d'une autre planète et que vous voyez ce qui se passe ici, que vous voyez toute cette terre productive, tous ces gens qualifiés et l'excellence de nos produits, de nos fruits et de nos légumes, et que pourtant les gens ne font pas d'argent, vous vous diriez que nous faisons quelque chose de mal.

Nous pouvons régler la question du système fiscal, nous pouvons régler la question des subventions et nous pouvons donner de l'argent ici et là; mais l'essentiel, c'est de commencer à défendre en quelque sorte l'adoption d'une mesure nationale, qu'il s'agisse d'une politique sur l'alimentation ou d'un programme qui reconnaît la valeur de nos producteurs et leur donne une chance de gagner leur vie.

Vous avez parlé de rallonger la liste des produits sensibles. J'aimerais que vous nous en disiez davantage.

J'aimerais aussi que M. Butler me donne son avis sur une chose que l'on m'a dites, c'est-à-dire qu'avant l'ALENA nous avions à peu près 1 000 producteurs d'oignons en Colombie-Britannique, et maintenant on peut les compter sur les doigts d'une seule main.

Je vais m'arrêter ici, et j'espère pouvoir recueillir quelques commentaires.

Joe, si vous voulez bien commencer.

• (1115)

M. Joe Sardinha: Certainement. Merci, Alex.

Bien sûr, je parle de « produits sensibles » non sans raison. L'industrie pomicole a examiné de près la gestion de l'offre. Si votre structure de coûts comporte un élément de certitude qui touche aussi votre revenu, c'est très attrayant.

Au milieu des années 1980, l'industrie pomicole canadienne s'est prononcée en faveur de l'établissement d'une gestion de l'offre ou d'un plan de commercialisation. Étrangement, l'Ontario l'a rejeté. Elle le regrette depuis.

Alors on a déjà commencé à en discuter à l'échelon national. L'idée serait de traiter les pommes de la même façon que l'on traite n'importe quel autre produit soumis à la gestion de l'offre. C'est vrai, cela fonctionnerait un peu différemment, parce que nous ne sommes pas en mesure de répondre aux besoins de l'industrie pomicole canadienne. Dans l'ensemble, les producteurs canadiens répondent à environ 50 p. 100 des besoins du Canada, alors il est certain que nous allons quand même demeurer un importateur net dans ce secteur.

Cela nous permettrait par contre de contrôler les importations au point d'entrée en établissant un prix de référence pour les fruits importés sans avoir à parler de tarif. Et nous pourrions avoir une sorte de règlement qui nous permettrait ensuite de vendre ce produit d'une manière efficace ordonnée et, parallèlement, d'avoir une meilleure emprise sur le marché. Nous avons perdu une bonne partie de notre emprise sur le marché. Nous n'en avons plus à cause de la consolidation de la vente au détail. Il faudrait donc s'efforcer de corriger la situation.

Je ne sais pas si vous en avez entendu parler, mais j'ai assisté à la présentation d'un spécialiste de la commercialisation en mars au Conseil canadien de l'horticulture à Québec. J'ai posé la question à l'avance, et ce spécialiste a confirmé mes soupçons. Je lui ai demandé ce qui s'était produit, en ce temps de récession, relativement aux marges de profit de la vente en gros et de la vente au détail dans le secteur des fruits et légumes frais.

Les marges de profit au détail ont augmenté — alors que les producteurs en reçoivent moins.

C'est ignoble. Cela ne devrait pas se produire.

C'est ce qui explique la frustration de notre industrie, et c'est pourquoi l'industrie pense qu'il faudrait peut-être choisir cette voie et envisager une protection spéciale; parce qu'il est évident que les choses ne s'améliorent pas en ce qui a trait à notre autonomisation dans le domaine de la vente au détail et à l'accès libre et ouvert à notre marché dont bénéficient les États-Unis et d'autres concurrents à cause de l'ALENA et d'autres accords commerciaux.

Voilà ce qu'il en est. Je ne dis pas qu'il s'agit de la solution miracle. Nous envisageons diverses solutions, comme peut-être essayer d'adopter des mesures antidumping et d'obtenir une protection de cinq ans. Je peux vous dire que ce système coûte très cher et qu'il est très archaïque. L'industrie doit investir beaucoup d'argent au début sans avoir l'assurance que nous allons en bénéficier.

Prenez par exemple les gens de l'industrie de la pomme de terre. Ils sont allés en cour dernièrement pour renouveler leur protection de cinq ans, ce qui leur a coûté plus de 300 000 \$. C'est le montant de leur facture d'avocat pour avoir présenté leur demande au Tribunal canadien du commerce extérieur.

C'est la raison pour laquelle nous préconisons la création d'un plus grand nombre de catégories de produits sensibles.

Le président: Merci.

Monsieur Lemieux, vous avez cinq minutes.

M. Pierre Lemieux: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à tous d'être ici. J'ai eu l'occasion de rencontrer certains d'entre vous lors de ma dernière visite à Kelowna, alors c'est un plaisir de vous revoir.

J'aimerais tout d'abord faire quelques commentaires sur la gestion de l'offre. Je suis un grand partisan de la gestion de l'offre. Il y a beaucoup de fermes laitières et d'élevage de poulet dans ma circonscription, et il ne fait aucun doute que cela leur procure une certaine stabilité.

Mais j'aimerais me faire l'écho de ce qu'a dit Christine en ce sens qu'il ne s'agit pas d'une panacée pour tous les problèmes agricoles, et qu'il faut vraiment tenir compte du produit.

Quand on parle de lait, par exemple, ce n'est que du lait; pour ce qui est des pommes, comme vous l'avez souligné, il y a de nombreuses variétés différentes de pommes, de nombreuses catégories différentes, etc.

Par ailleurs, il y a tout le système de quotas, l'ajustement. Il faut tenir compte d'un énorme facteur d'ajustement pour passer du régime de marché actuel à l'achat de quotas, à la gestion de quotas, et on se retrouve bien sûr dans un système de réglementation très provincial.

Ce n'est donc pas une solution miracle, mais elle a certainement des avantages. Je voulais simplement le souligner.

Robert, vous avez beaucoup parlé de normes, et j'aimerais comprendre un peu mieux ce que vous entendez par normes. Quand je regarde le produit final, je pense à deux types différents de normes. Il y a les normes liées à la salubrité alimentaire. Est-ce que les aliments qui entrent au pays sont propres à la consommation? Je pense que nous avons des processus qui nous permettent d'éliminer un produit qui n'est pas propre à la consommation, et ce système fonctionne.

Puis, il y a les normes de qualité, lorsque la production ne suit pas les mêmes normes.

Faites-vous allusion à un produit de faible qualité? Pouvez-vous me donner des exemples concrets de ce qui vous inquiète par rapport à la qualité des produits qui entrent au pays et à la façon dont ces produits se comparent avec les produits canadiens?

• (1120)

M. Robert Butler: Je pense que c'est la combinaison de deux choses. Tout d'abord, il y a les normes de salubrité des aliments. Nous ne savons pas si les normes de salubrité des aliments sont les mêmes que celles que nous devons imposer ici, au Canada. Nous croyons que certaines normes sont appliquées aux États-Unis ou en Europe, mais nous ne savons rien des normes en vigueur dans d'autres pays dont nous importons des aliments, et pourtant le taux associé à ces produits est bien inférieur à ce que nous pourrions faire.

Il y a aussi la qualité du produit. Nous ne savons pas si la qualité est la même. Aujourd'hui, dans les épiceries, on ne peut toujours pas lire sur les étiquettes la provenance des produits que l'on veut acheter. On peut y lire « Emballé pour », mais il n'y a rien sur la provenance du produit. Nous n'en avons aucune idée.

À une certaine époque, l'étiquette d'un produit Géant Vert disait « Fabriqué en Chine »; depuis, elle dit simplement « Emballé pour ».

Alors les entreprises trouvent des moyens de contourner les règlements et les règles.

M. Pierre Lemieux: Tout à fait.

M. Robert Butler: Quoi qu'il en soit, les normes ne sont pas uniformes, voilà le problème...

M. Pierre Lemieux: Oui. Et ce que je cherche à faire, c'est de mieux comprendre ce que signifie le mot « normes ». Quand je pense aux normes de salubrité des aliments, je peux vous assurer qu'elles sont les mêmes pour les produits canadiens que pour les produits importés, parce que l'aliment est salubre ou il ne l'est pas, et la vente d'un produit insalubre aux consommateurs canadiens ne serait pas sciemment autorisée. Alors pour ce qui est de la salubrité, les règles du jeu sont comparables.

Pour ce qui est de la qualité, je suis d'accord avec vous. Mais je pense aussi que le consommateur est en mesure de faire ce genre de choix. S'il n'aime pas les pommes à la chaire molle, parce qu'elles ne sont pas de la même qualité, alors il ne les achètera pas; il va plutôt choisir de belles pommes croustillantes qui sont produites ici, en Colombie-Britannique.

Le consommateur ne serait-il pas en mesure de faire la distinction...

M. Robert Butler: Si vous pouvez amener le consommateur à poser la question.

M. Pierre Lemieux: Oui.

M. Robert Butler: Il arrive souvent — pour les pommes de terre, par exemple — qu'on voit dans les supermarchés des étalages de pommes de terre en vrac portant la mention « Canada ou États-Unis ». Donc, il faut demander lesquelles viennent du Canada, cela va de soi. Mais on ne le fera pas. On ne le fait tout simplement pas.

On a posé la question pour les oignons. Les oignons sont généralement disposés en vrac sur les étalages, de la même façon, même s'il n'y a désormais pas plus de trois producteurs d'oignons en Colombie-Britannique.

Le problème est donc qu'on ne peut amener les supermarchés à faire ce qu'ils devraient faire de la façon dont nous le voulons.

M. Pierre Lemieux: Exactement. C'est donc davantage un problème d'étiquetage qu'un problème de qualité. Vous ne dites pas que les oignons importés sont de qualité inférieure, vous dites seulement qu'on ne peut les différencier, ce qui est un problème d'étiquetage.

M. Robert Butler: Si vous voulez que les consommateurs achètent les produits canadiens, vous devez trouver une façon d'étiqueter le produit.

M. Pierre Lemieux: Je suis d'accord avec vous à ce sujet, tout à fait.

Cela m'amène pour ainsi dire à ma prochaine question, qui porte sur l'éducation des consommateurs canadiens. Bien sûr, tout ça est directement rattaché à l'avenir de l'agriculture. La question est de savoir comment nous pouvons rendre nos fermes plus rentables. Et évidemment, des fermes plus rentables et plus solides incitent davantage les jeunes à vouloir y travailler.

Christine serait peut-être en mesure de répondre à ma prochaine question au nom du British Columbia Agriculture Council et des groupes qui en font partie. Je remarque que la variété des organismes membres est plutôt impressionnante. Je me demandais si vous pouviez nous dire quel type de financement et quel genre d'initiatives sont en place pour ce qui est de l'affichage, afin de bien informer les consommateurs, de les sensibiliser et de les encourager à choisir des produits canadiens, à acheter des pommes de l'Okanagan et non des pommes de l'État de Washington.

Quel genre de démarches entreprenez-vous auprès des consommateurs? Faites-vous quelque chose en tant que conseil, ou vos membres font-ils quoi que ce soit par rapport à ça?

Mme Christine Dendy: Pendant un certain temps, nous avions le programme B.C. Grown, qui était financé par le gouvernement provincial. Le financement a été aboli. Ce genre d'étiquetage est toujours possible, mais il n'y a pas de financement provincial pour le moment, et nous ne savons pas quand il sera rétabli.

Par conséquent, les marchandises, les producteurs et les marchands ne sont pratiquement soumis à aucune norme pour ce qui est de la mise en marché, de la publicité et de la direction à

prendre. Mais nous déployons assurément de grands efforts pour faire rétablir le programme promotionnel B.C. Grown.

• (1125)

M. Pierre Lemieux: J'ai encore une brève question à ce sujet.

Le président: Pourvu qu'elle soit très brève.

M. Pierre Lemieux: Y a-t-il une stratégie qui puisse être mise au point? Je pense aux producteurs laitiers. Les producteurs laitiers allouent une certaine somme d'argent — je ne me souviens pas du montant, c'est dans les dizaines de millions de dollars — à la publicité. Je me demande si, pour la Colombie-Britannique, il y a une stratégie qui permettrait à tous les groupes du conseil agricole de contribuer financièrement à la publicité, et de lancer une stratégie publicitaire en vue d'informer la population de la Colombie-Britannique, de l'inciter à acheter des produits locaux et de lui dire comment les reconnaître et quels en sont les avantages.

Est-ce que ce type de stratégie existe?

Mme Christine Dendy: Non, nous n'avons aucune stratégie en place qui permette à tous les groupes de producteurs de contribuer à un programme de publicité commun, mais je vous assure que nous travaillons sur l'initiative B.C. Grown et sur l'étiquetage. Nous avons effectué des études de marché et des tests auprès des consommateurs, et nous comprenons qu'il y a actuellement une très grande volonté de la part des consommateurs d'acheter des produits locaux et des produits de la Colombie-Britannique, mais ils ne savent pas ce qu'ils achètent. C'est un problème quand il y a absence d'étiquetage.

Le président: Merci beaucoup.

Il ne nous reste que deux minutes et, en tant que président, je vais prendre la liberté de poser la dernière question. Elle s'adresse à nos jeunes agriculteurs, Ravi et Kerry.

Si le gouvernement ne pouvait apporter qu'un seul changement à la réglementation, qui toucherait non seulement votre industrie, mais aussi l'agriculture en général, quel devrait-il être?

M. Kerry Froese: Après avoir entendu Robert et Joe, nous constatons qu'il faut éduquer nos consommateurs au sujet des étiquettes. S'ils ne savent pas ce qu'ils achètent, ils ne peuvent pas choisir les produits locaux.

Quand ces précisions ne dépendent pas de l'agriculteur, mais du détaillant, à cette étape il est impossible pour les consommateurs de prendre une décision dans l'intérêt des agriculteurs canadiens. Ils ne sont pas en mesure de faire le bon choix parce qu'ils ne savent pas comment.

C'est quelque chose que j'aimerais voir changer.

M. Ravi Cheema: Si le gouvernement pouvait, d'une manière ou d'une autre, faire une loi qui empêcherait les détaillants de mélanger les produits ensemble...

Par exemple, nos poivrons sont mélangés avec ceux du Mexique, des États-Unis et parfois de la Nouvelle-Zélande. Chaque fin de semaine, j'emène mes travailleurs mexicains au marché, et je sens qu'ils voient le prix — 3,99 \$ — puis qu'ils me regardent en se disant que je fais beaucoup d'argent, alors qu'en réalité, il ne me revient que 30 ¢ ou 40 ¢ sur ce montant.

Je ne suis pas trop certain, mais je crois que l'industrie radiophonique doit diffuser une certaine proportion de musique canadienne. Peut-être que les détaillants devraient être tenus d'acheter une certaine proportion de produits canadiens, de les séparer des produits des États-Unis, du Mexique et de la Chine, et de ne pas tous les mélanger et les offrir au même prix.

Le président: Au sujet de l'étiquetage des produits du Canada, ça devrait être un avantage pour les détaillants. À mon avis, mélanger les produits n'est pas profitable sur le plan économique. Je ne sais pas pourquoi ils font ça.

C'étaient de bons commentaires.

M. Kerry Froese: Il y a de l'opposition de la part des entreprises qui transforment nos produits parce qu'elles peuvent obtenir les mêmes produits à meilleur prix dans d'autres pays. Elles ne veulent pas de cet étiquetage.

Le président: Je suppose qu'elles veulent tout mélanger et fixer un prix selon la moyenne.

M. Kerry Froese: Et puis appeler ça « Produit du Canada ».

Le président: Merci.

Très brièvement, Joe.

M. Joe Sardinha: Merci, monsieur le président.

Je croyais depuis le début, d'après la discussion majeure qui a eu lieu à l'échelle du pays au sujet de l'étiquetage des produits du Canada, que le problème se situait principalement du côté de la transformation, vu que dans le cas des pommes et des légumes frais, quel que soit leur pays d'origine, il devait être indiqué sur l'étiquette, selon un de nos règlements.

Le gros problème que nous avons actuellement est que l'ACIA ne fait pas appliquer les règlements sur les fruits et les légumes frais par les détaillants.

Je sais que c'est une question de ressources, mais ce serait vraiment bien si quelqu'un allait inspecter sous le couvert de l'anonymat et faire un coup de filet; la nouvelle se répandrait parmi les détaillants que quelqu'un peut arriver à l'improviste et faire une inspection, et que si les produits sur les étalages sont mal étiquetés, le gouvernement fédéral peut imposer une amende très élevée.

Faites appliquer les règlements sur les fruits et les légumes frais et vous verrez les détaillants s'y conformer une fois pour toutes.

Merci.

Le président: C'est censé se faire actuellement.

De toute façon, l'autobus nous attend, si je comprends bien.

Monsieur Cannan, puisque vous êtes chez vous, nous vous permettons de faire le dernier commentaire avant la levée de la séance.

M. Ron Cannan: Merci, monsieur le président.

J'aimerais également remercier chacun de vous. Je sais que la vie agricole vous tient très occupés et que vous êtes passionnés par votre travail. Nous vous remercions de nous avoir accordé votre temps et de nous avoir fait part de vos préoccupations et de vos idées et commentaires afin d'assurer un milieu agricole sain et durable.

J'aimerais remercier les gens de l'auditoire. J'ai remarqué des représentants du programme des insectes stériles du gouvernement fédéral, ainsi que Mme Mohini Singh du gouvernement provincial. Le ministre de l'Agriculture Thomson travaille énormément pour la Colombie-Britannique, et nous allons tous travailler ensemble, tous les ordres de gouvernement, afin d'assurer une production alimentaire saine et durable pour la population d'ici et celle de notre pays.

Merci, monsieur le président. Nous sommes impatients de nous rendre au verger de Nick cet après-midi et d'avoir la chance de le visiter, ainsi qu'un autre verger et un vignoble. Nous pourrions voir d'autres portions de notre milieu agricole. Je suis certain que vous sentirez la passion que ces gens mettent dans leur travail, ainsi que la nécessité d'une collaboration entre tous les ordres de gouvernement et l'industrie.

Merci.

● (1130)

Le président: Merci encore à chacun des témoins d'avoir été parmi nous aujourd'hui. Je sais à quel point, en tant que producteurs agricoles, vous êtes tous occupés et vous avez de la difficulté à vous libérer pour une avant-midi. Je sais que certains d'entre vous viennent de loin et nous vous en sommes reconnaissants. Merci encore.

Mesdames et messieurs, nous devons prendre l'autobus. Il doit partir à 11 h 45, donc prenez vos affaires et dépêchez-vous.

Encore une fois, merci beaucoup de nous avoir reçus ici à Kelowna.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>